

**DOCUMENT
DE REFERENCE**

2007

BI

CRM

E-BIZ


**Consultant
expert**

PROFIL
BUSINESS & DECISION
EST CONSULTANT ET
INTEGRATEUR DE SYSTEMES
(CIS) INTERNATIONAL
SPECIALISÉ EN
BUSINESS INTELLIGENCE,
GESTION DE LA RELATION
CLIENT (CRM) ET
E-BUSINESS.

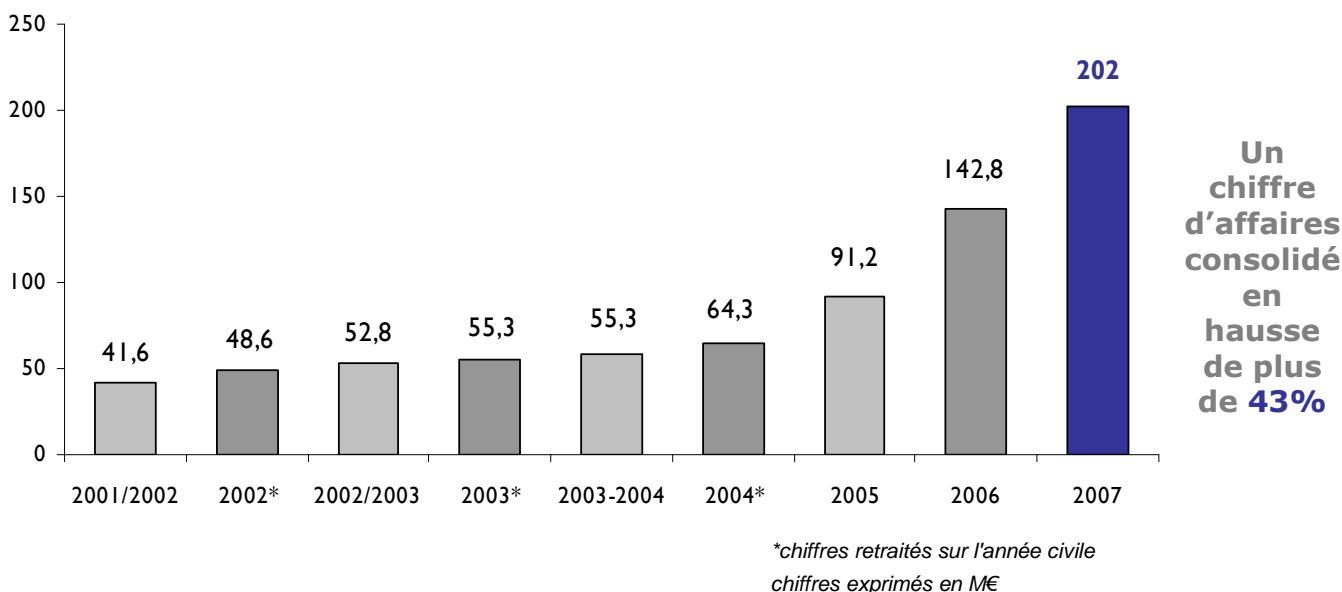
COTATION

Cotée sur Euronext Paris
depuis février 2001
Compartiment B

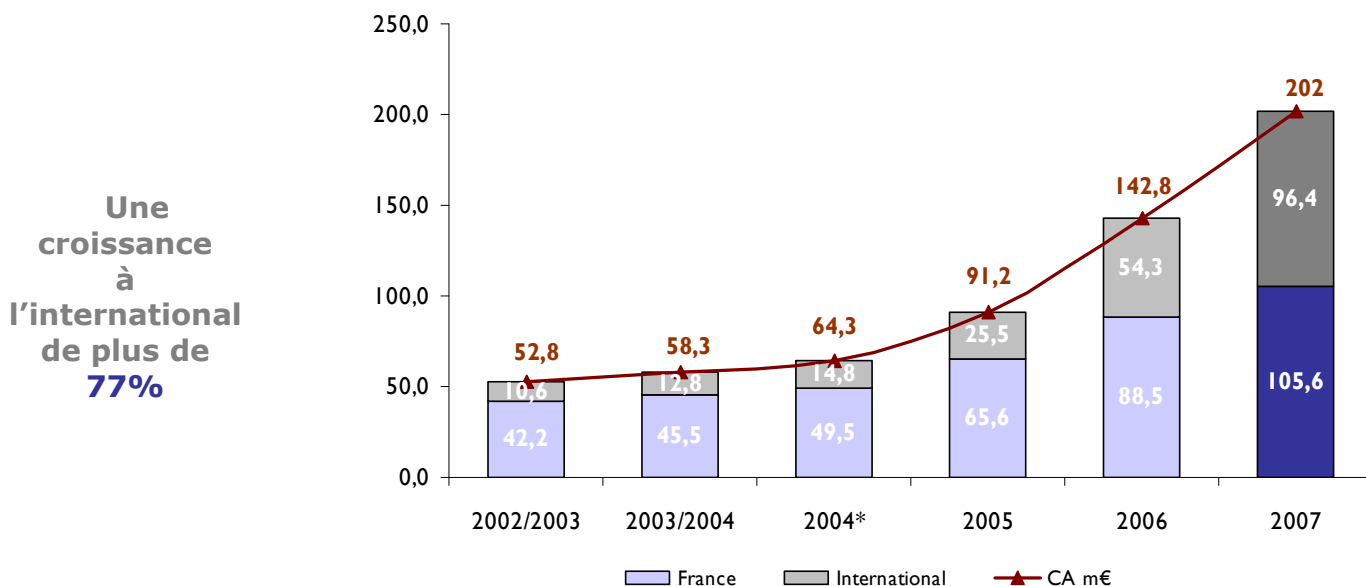
Segment « *Next Economy* »

Isin : FR 00000 78958
Mnémonique : BND

Chiffre d'affaires consolidé

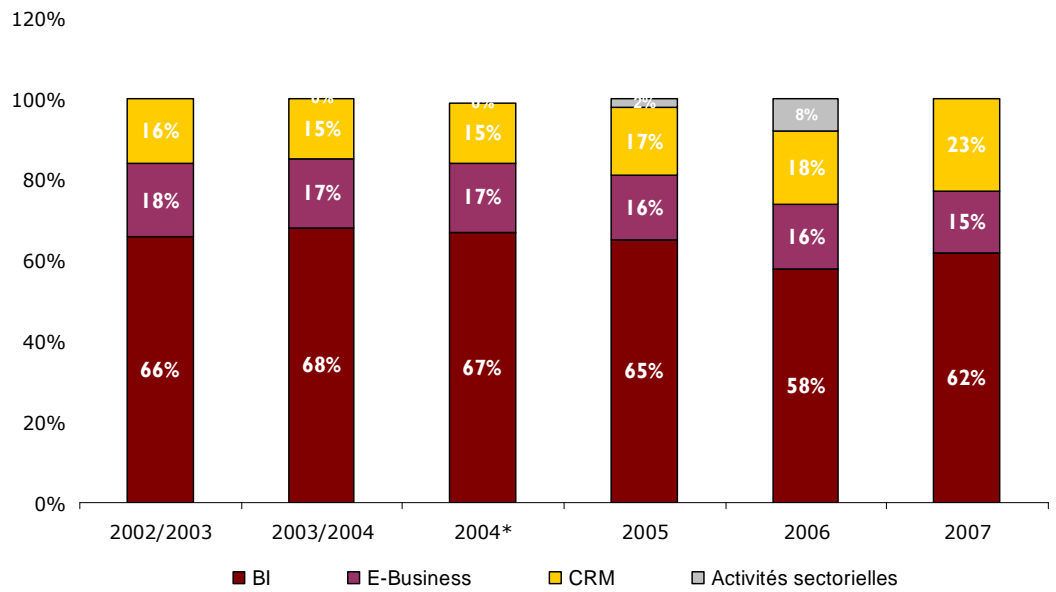


Chiffre d'affaires par zone géographique

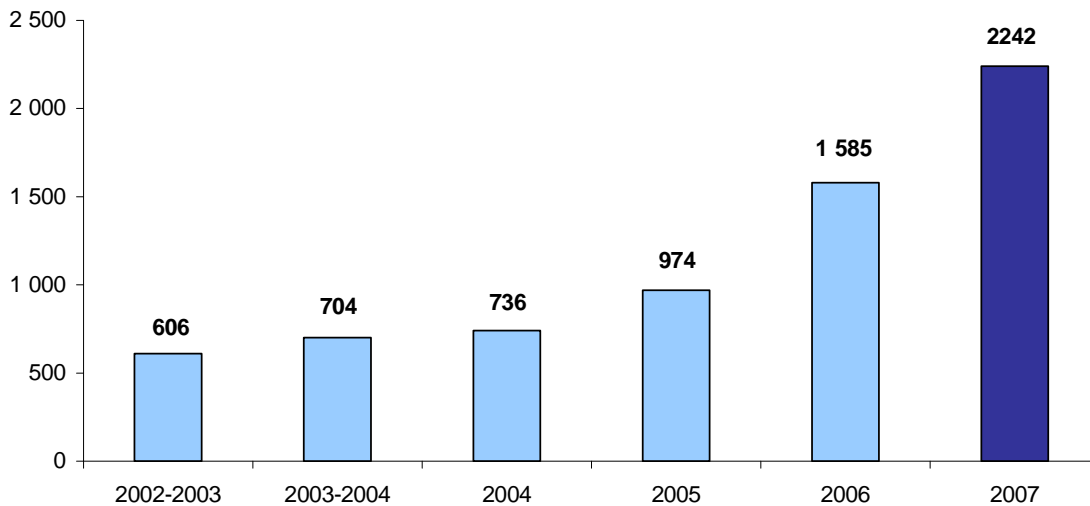


Chiffre d'affaires par marché

Une croissance
par expertise
toujours
supérieure
à la croissance
du marché

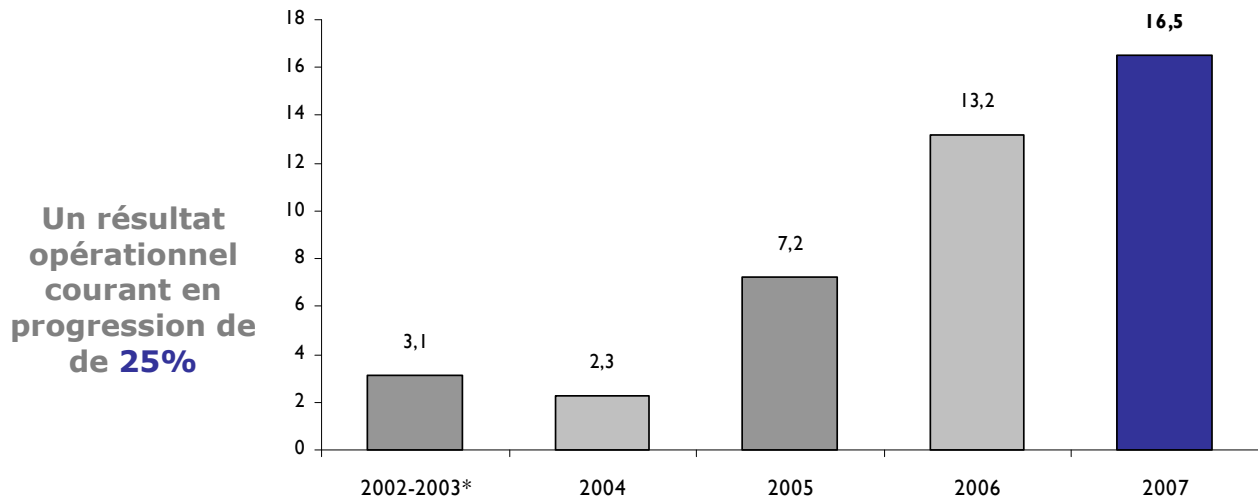


Effectif Groupe (à la clôture de l'exercice)

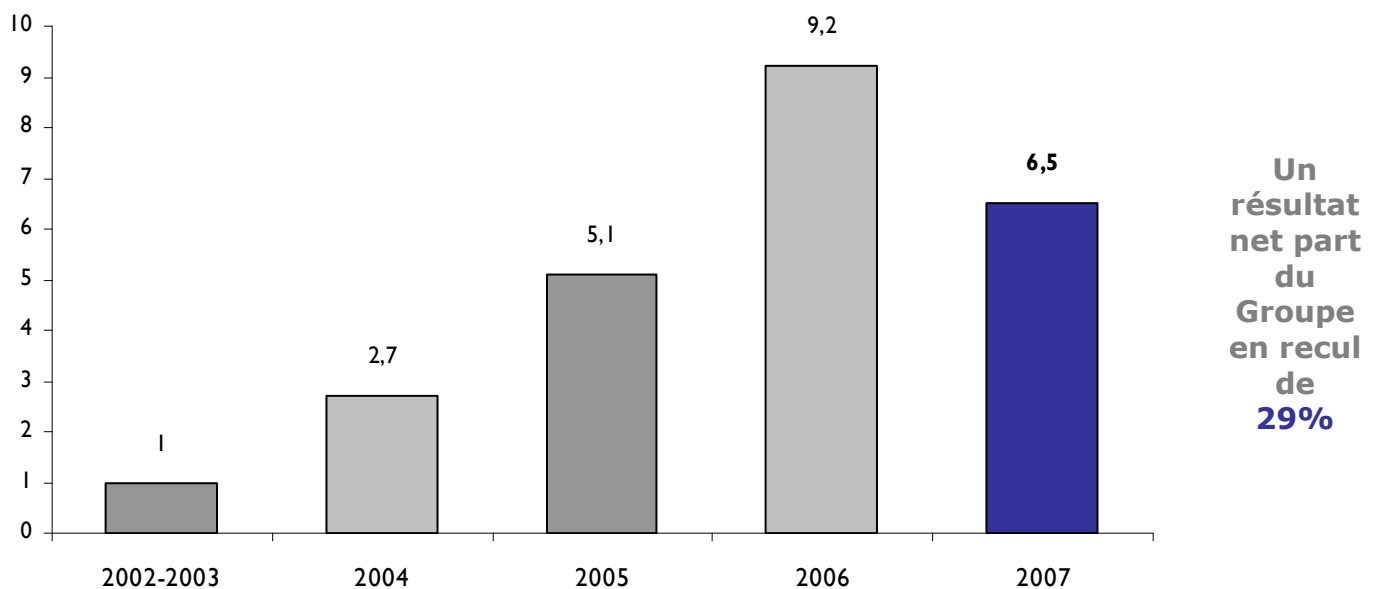


Recrutement
de plus de
600
consultants et
experts sur
2007

Résultat opérationnel courant



Résultat net part du Groupe



SOMMAIRE

Résumé de l'activité sur l'exercice 2007 (clos le 31 décembre 2007)	7
Les activités de Business & Decision	
Des prestations à forte valeur ajoutée	8
Plus de quinze ans d'expertise	9
Une forte présence nationale et internationale	10
Les trois marchés de Business & Decision	11-13
Comptes consolidés 2007	
Compte de résultat	14
Bilan	15
Tableau des flux consolidés	16
Annexe aux comptes consolidés	19
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2007	54
Comptes sociaux 2007	
Bilan	55
Compte de résultat	57
Annexe aux comptes sociaux	59
Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007	76
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions règlementées (exercice clos le 31 décembre 2007)	77
Gouvernement d'entreprise	
Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance	87
Dirigeants et mandataires sociaux	89
Rapport spécial du PDG à l'Assemblée générale sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration (contrôle interne)	91
Rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne	97
Honoraires versés aux Commissaires aux comptes	98
Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2008	
Rapport de gestion	99
Résolutions soumises lors de l'assemblée générale mixte du 24 juin 2008	114
Rapport du Conseil d'Administration à l'AGE du 24 juin 2008	119
Évolutions récentes et perspectives d'avenir	122
Renseignements de caractère général sur Business & Decision et son capital	
Renseignements généraux	125
Renseignements de caractère général concernant le capital	132
Marché des titres Business & Decision	140
Dividendes	142

Renseignements concernant l'activité de Business & Decision	
Activité du Groupe Business & Decision	143
Organisation Groupe et ressources humaines	143
Analyse des risques	145
Assurances et couvertures des risques	148
Politique d'investissement	149
Faits exceptionnels et litiges	149
Partenariats	150
Attestations des responsables du document de référence	
Responsable du document de référence	152
Attestation du responsable du document de référence	152
Responsables du contrôle des comptes et attestations des contrôleurs légaux	153
Politique d'information financière	154
Table de concordance avec le schéma du règlement communautaire n° 809-2004	155
Glossaire	157



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 juin 2007, conformément à l'article 212-13 de son Règlement Général.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité des signataires. Les informations financières historiques vérifiées pour les trois derniers exercices ainsi que les rapports d'audit figurent dans les documents de références précédemment établis par la société et disponibles sur le site de l'AMF sous les n° d'enregistrement suivants :

- document de référence 2006 sous le numéro D.07-0779 en date du 03 août 2007,
- document de référence 2005 sous le numéro D.06-1203 en date du 23 novembre 2006,
- document de référence 2004 sous le numéro D.05-1313 en date du 23 novembre 2005.

RÉSUMÉ DE L'ACTIVITÉ SUR L'EXERCICE 2007 (CLOS LE 31 DEC. 2007)



Patrick Bensabat
Président-Directeur
général

Business & Decision a enregistré en 2007 un chiffre d'affaires consolidé de 202 millions d'euros, en croissance de 43 % à taux de change constant par rapport à l'année précédente, dont plus de 24% réalisé de façon organique. Le résultat opérationnel courant en croissance de 25% par rapport à l'exercice précédent, s'établit à 16,5 millions d'euros (8,2% du chiffre d'affaires). La baisse de la marge opérationnelle courante du Groupe d'un point s'explique par un impact dilutif à court terme de l'acquisition d'Inforte et des investissements majeurs en 2007.

L'intégration des activités outre-atlantique d'Inforte à celles du Groupe a été plus lente que ce qui avait été initialement prévu. En parallèle de la relance commerciale, un processus fort et volontaire de réduction des charges a été mené sur le quatrième trimestre 2007. Business & Decision a également réalisé des investissements mondiaux en terme de R&D, de datacenter et d'ouverture de sites qui ont généré un surcroît de charges d'exploitation.

Patrick Bensabat, PDG de Business & Decision commente : « *Business & Decision a réalisé en 2007 un nouvel exercice marqué par une croissance soutenue, qui lui permet de continuer à surperformer le marché des services informatiques. Cette année a également représenté un tournant à l'international pour le Groupe, avec pratiquement la moitié de notre chiffre d'affaires réalisé à l'international. Notre résultat opérationnel courant, en croissance mais en deçà de nos espérances, dénote toutefois l'intégration moins rapide que prévue d'Inforte ainsi que des investissements qui vont nous permettre de mieux répondre aux exigences liées à la nouvelle dimension du Groupe. La reprise en main de ses activités, grâce à la délégation outre-atlantique de notre Directeur Général, est d'ores et déjà sensible dans les carnets de commande. Ainsi, nous abordons sereinement 2008, confiants dans la pertinence de notre positionnement sur nos marchés, le talent de nos équipes et l'expertise de nos offres.* »



Christophe Dumoulin
Vice-président,
Directeur général
délégué

Le groupe enregistre une croissance organique significative (+24%), performance toujours supérieure à celle du marché. Business & Decision a réalisé une forte internationalisation de ses activités avec 48% des revenus réalisés en dehors de la France.

Business & Decision continue de s'appuyer sur ses trois métiers historiques (BI, CRM, e-Business) pour assurer son dynamisme. C'est la Business Intelligence, activité historique du Groupe, qui génère la plus forte croissance avec 52% de progression de son chiffre d'affaires, qui représente désormais 62% des revenus totaux sur 2007. L'activité CRM enregistre quant à elle une croissance significative de 31% et génère 23% du chiffre d'affaires sur 2007. Enfin, l'activité e-Business de Business & Decision représente 15% du chiffre d'affaires sur 2007 et affiche une croissance de 31% par rapport à l'exercice précédent, intégralement organique.

A fin 2007, le Groupe Business & Decision comptait plus de 2 500 collaborateurs à travers 4 continents, l'Europe, l'Afrique du Nord, l'Amérique du Nord et l'Asie, soit une implantation géographique dans 19 pays. Ce chiffre représente une progression de plus de 46% des effectifs, dont 31% hors acquisitions. Ceci témoigne de la capacité à recruter du Groupe. Business & Decision poursuit son plan de recrutement, axe stratégique de son développement organique pour 2008, et envisage d'intégrer plus de 800 nouveaux talents dans le monde pour l'année à venir.

L'ouverture de 4 nouveaux pays en organique et de 3 pays au travers d'acquisitions en 2007 va permettre au Groupe de générer une croissance supplémentaire en 2008. Par ailleurs, la finalisation de l'intégration des équipes d'Inforte outre-atlantique et la relance commerciale déjà sensible en Allemagne et aux Etats-Unis vont contribuer au dynamisme de Business & Decision. Enfin, la surperformance par rapport au marché affichée depuis plus de 15 ans confirme la capacité du Groupe à créer de la valeur. Ces éléments permettent à Business & Decision de maintenir pour l'année 2008, un objectif de CA supérieur à 250 M€.

LES ACTIVITÉS DE BUSINESS & DECISION

DES PRESTATIONS À FORTE VALEUR AJOUTÉE

Business & Decision est Consultant et Intégrateur de Systèmes (CIS) international spécialisé en Business Intelligence (mise en œuvre de systèmes informatiques pour le pilotage des structures et de la performance : reporting, tableaux de bord, consolidation, etc.), **Gestion de la Relation Client** (ou connaissance et gestion du client : plates-formes pour les forces de vente, les centres d'appels, la gestion de campagnes marketing, le CRM analytique...) et **e-Business** (relation via le Web : portails collaboratifs ou d'entreprises, gestion sécurisée des identités, e-commerce, knowledge management, technologies Open source...).

Reconnue pour son expertise fonctionnelle et technologique par les plus grands éditeurs de logiciels du marché (avec lesquels elle a noué des partenariats), Business & Decision conjugue savoir-faire technologiques, métiers et fonctionnel au service de ses clients.

89 % des prestations du Groupe s'effectuent en mode « projet complet », couvrant le conseil, l'étude, l'intégration et la maintenance d'applications informatiques. Business & Decision compte aujourd'hui plus de 1 200 clients en France, en Europe et à travers le monde.

Les prestations de Business & Decision recouvrent :

le conseil :

- Stratégie et conseil ;
- Étude de faisabilité et cadrage ;
- Architecture fonctionnelle et technique ;
- Direction de projet et AMO ;
- Benchmark et choix de progiciels ;
- Audit de processus et d'applications ;

l'expertise et l'intégration :

- Expertise fonctionnelle et métiers ;
- Expertise développements ;
- Expertise outils ;
- Intégration et interfaçage de solutions ;
- Conduite de projets ;

le support et l'accompagnement :

- Maintenance corrective et évolutive (TMA) ;
- Infrastructures d'hébergement ;
- Offres ASP ;
- Formation et transfert de compétences ;
- Conduite du changement.

PLUS DE QUINZE ANS D'EXPERTISE

1992	Création de Business & Decision par Patrick Bensabat
1997	Publication d'un " <i>Livre blanc sur le data warehouse</i> " Premières références sur le marché de la Gestion de la Relation Client (CRM)
1999	Ouverture de l'agence Business & Decision Nord (Lille) Création de la filiale Matys (qui deviendra plus tard B&Dnet), afin de développer le marché e-Business
2000	Acquisition d' Eolas (Grenoble), spécialisée en hébergement et référencement de sites Web Création de la filiale suisse Business & Decision AG (Zurich) et espagnole Business & Decision Espana (Madrid) Ouverture des agences Business & Decision Ouest (Nantes), Rhône-Alpes (Lyon) et Méditerranée (Aix-en-Provence)
2001	Business & Decision : première introduction du nouveau millénaire sur le Nouveau marché d'Euronext Paris et entrée dans la composition de l'indice boursier IT-Cac (valeurs technologiques) Acquisition des SSII Normanet (Caen) et Araxe (Lyon), spécialisées en e-Business Création de Directory & Services (conseil en architecture et mise en oeuvre d'annuaires et méta-annuaires d'entreprises) OPE sur l'éditeur et intégrateur en relation client multicanal Com6 Acquisition de Flux Consultancy (Belgique), spécialisée en Business Intelligence, gestion des risques et des processus de l'entreprise, qui deviendra plus tard Business & Decision Benelux
2002	Acquisition de SPSInfoquest (Grande-Bretagne et Belgique), spécialisée en Business Intelligence et CRM, dont l'entité anglaise deviendra plus tard Business & Decision Ltd. Acquisition des activités Conseil & intégration IT et hébergement et gestion de noms de domaine de la Web agency Himalaya Cession de l'activité édition de logiciels CTI (Mari@ge) de Com6 à Vocalcom
2003	Acquisition de Tela Solutions (knowledge management) Fusion des filiales belges Flux Consultancy et SPSInfoquest pour donner naissance à Business & Decision Benelux (basée à Bruxelles) B&Dnet (anciennement Matys) fédère les activités e-Business de Business & Decision Label « <i>entreprise innovante</i> » de L'Anvar, autorisant les FCPI à entrer dans le capital Acquisition d' Aurora (SSII spécialisée en intégration et développement de technologies libres-"Open source") Reprise d'une partie des activités de Syzygie (anciennement NetForce) afin de renforcer le pôle e-Business du Groupe
2004	Business & Decision prend une participation minoritaire dans la SSII tunisienne Decision Support Company SPSInfoquest Ltd. (Grande-Bretagne) renommée Business & Decision Ltd. (Londres, Manchester et Edimbourg) Acquisition de la SSII britannique Lenton (Cambridge), qui intègre Business & Decision Ltd. Business & Decision poursuit son développement au Benelux avec l'acquisition de la SSII Search And Solve (Pays-Bas), transformée en Business & Decision Netherlands BV Renforcement de la présence en Suisse via une prise de participation dans la société de conseil et d'ingénierie Integrated Solutions (basée à Genève)
2005	Business & Decision poursuit son développement dans les départements du Sud de la France en transformant son agence régionale d'Aix-en-Provence en filiale à 100 %, via la création de Business & Decision Sud . Acquisition de la société de conseil et d'ingénierie Nexhos , basée à Bruxelles et au Luxembourg. Acquisition de la société britannique Domino Systems , spécialisée dans la création Web et l'intégration de technologies e-Business. Business & Decision devient l'actionnaire majoritaire de Métaphora , société de conseil et

d'accompagnement des utilisateurs de systèmes d'information, cotée au Marché libre.
Acquisition de la société de conseil et d'ingénierie **Wel Network** basée à Grenoble.
Business & Decision poursuit sa croissance et s'implante en Amérique du Nord

2006 Acquisition du fonds de commerce **Mi Services** exploité en Grande-Bretagne ainsi qu'aux Etats-Unis.
Acquisition de la société **Cognitis Ibérica** basée en Espagne
Augmentation de capital de 10 millions d'euros
Business & Decision renforce son practice SAP en Suisse par l'acquisition de **SyBOR**
Business & Decision franchit le cap des 100 M€ de chiffre d'affaires sur 9 mois
Business & Decision devient actionnaire majoritaire de la société **Integrated Solutions**

2007 Renforcement de la prise de participation à hauteur de 90% dans la société Suisse de conseil et d'ingénierie **Integrated Solutions** sise à Genève.
Acquisition d'**Inforte** basée aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne.
Acquisition de la société de conseil et d'ingénierie russe **DSS**, spécialisée en Business Intelligence.
Ouverture de quatre agences à l'international : Israël, Italie, Maroc et Roumanie.
Business & Decision franchit le cap des 200 M€ de chiffre d'affaires sur l'année.

2008 Ouverture d'une agence à l'international : Chine.
(janv-mai) Acquisition d'**ICS** basée à Manchester.

UNE FORTE PRÉSENCE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Afin d'offrir à ses clients des prestations de qualité, Business & Decision s'appuie sur un réseau d'agences et de filiales en France et à l'international. **Près de 48 % de l'activité est réalisée à l'international** (soit une croissance de 177 % par rapport à 2006) via les filiales étrangères ou les contrats réalisés hors de France : le Benelux contribue pour 9 % au chiffre d'affaires consolidé du Groupe, la Suisse pour 7 %, la Grande-Bretagne pour 12 % et l'Amérique du Nord pour 16 %.

Business & Decision compte aujourd'hui plus de 2 250 projets réalisés pour 1 200 clients à travers le monde. L'effectif du Groupe à clôture de l'exercice s'élevait à 2 242 personnes. Avec un effectif moyen de 1 893 personnes, pas moins de 1 078 personnes travaillaient dans les filiales étrangères fin 2007.

PRESENCE DE BUSINESS & DECISION

France :	Europe :	Reste du Monde :
<ul style="list-style-type: none">▪ Aix-en-Provence▪ Bordeaux▪ Caen▪ Grenoble▪ Lille▪ Lyon▪ Montpellier▪ Nantes▪ Paris et région parisienne▪ Rennes▪ Toulouse	<ul style="list-style-type: none">▪ Grande-Bretagne (<i>Cambridge, Edimbourg, Londres, Manchester, Oxford, Sunderland</i>)▪ Belgique (<i>Bruxelles</i>)▪ Luxembourg (<i>Luxembourg</i>)▪ Espagne (<i>Madrid</i>)▪ Suisse (<i>Berne, Zurich et Genève</i>)▪ Pays-Bas (<i>Amsterdam</i>)▪ Roumanie (<i>Bucarest</i>)▪ Allemagne (<i>Hambourg</i>)▪ Italie (<i>Milan, Rome</i>)	<ul style="list-style-type: none">▪ Etats-Unis (<i>Chicago, Philadelphie</i>)▪ Canada (<i>Montréal</i>)▪ Maroc (<i>Casablanca</i>)▪ Tunisie (<i>Tunis</i>)▪ Ile Maurice▪ Israël (<i>Tel Aviv</i>)▪ Russie (<i>Moscou</i>)▪ Inde (<i>Bangalore, New Delhi</i>)▪ Chine (<i>Pékin</i>)

LES TROIS MARCHÉS DE BUSINESS & DECISION

> BI : BUSINESS INTELLIGENCE

62%
du chiffre d'affaires consolidé du Groupe 2007

Business & Decision opère sur **trois marchés complémentaires en croissance**.

La Business Intelligence (**informatique décisionnelle** ou systèmes d'aide à la décision) constitue **le métier historique du Groupe**. Elle s'articule autour de prestations de **conseil** et de **mise en œuvre** de :

- système de pilotage (finances, RH, achats, marketing) ; reporting de gestion et élaboration budgétaire ;
- consolidation statutaire ;
- data warehouses (entrepôts de données) et data marts ;
- portails décisionnels...

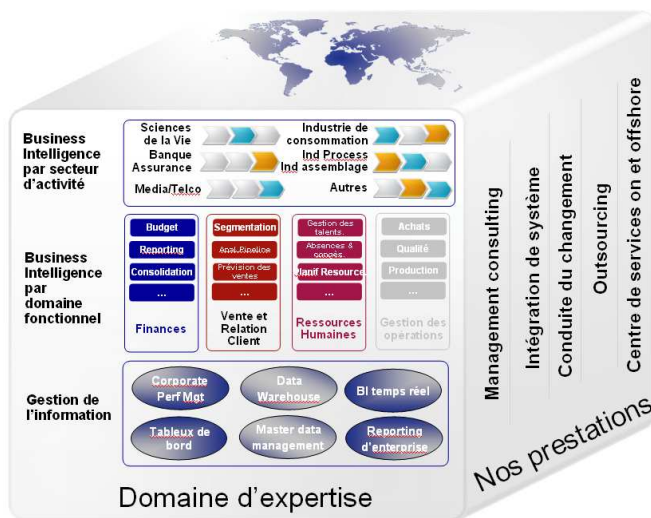
Croissance de la Business Intelligence (BI) : + 9,5% en 2007, avec une démocratisation des outils d'aide à la décision (« reporting de masse »), un intérêt croissant pour les portails décisionnels et les outils de BPM, une réflexion des entreprises autour des applications analytiques et les mêmes besoins décisionnels entre grands comptes et PME . (source : Pierre Audoin Consultants)

LE MARCHÉ :



*Source : IDC

> LE MODELE DE CREATION DE VALEUR DE BUSINESS & DECISION



> CRM : GESTION DE LA RELATION CLIENT

23%
du chiffre d'affaires consolidé du Groupe 2007

Dans cette activité, Business & Decision met en œuvre des **technologies complémentaires à celles de la Business Intelligence** (notamment en matière de CRM analytique).

L'offre de Business & Decision couvre **le conseil et la mise en œuvre** de :

- systèmes d'information marketing ;
- automatisation des forces de ventes (SFA) ;
- services clients (« help-desk », centres de contacts) ;
- CRM analytique et connaissance clients ;
- intégration du CRM avec la Business Intelligence et les progiciels de gestion intégrée (ERP).

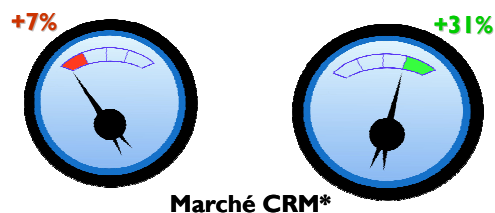
Le CRM est la deuxième intention d'achat des dirigeants d'entreprise.

L'analytique ainsi que les applications marketing, moteurs de croissance du marché durant les années de crises, devraient continuer à progresser rapidement.

*Le CRM opérationnel bénéficie quant à lui d'un regain d'intérêt de la part des **entreprises**, notamment sur la partie SFA et Service Client.*

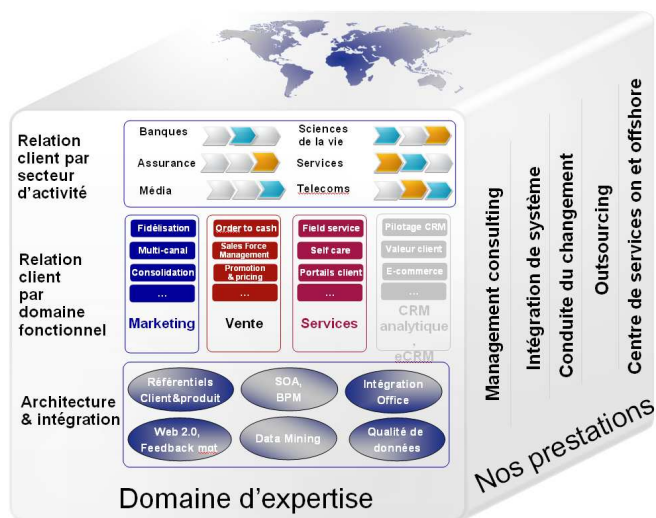
(source : Pierre Audouin Consultants)

LE MARCHÉ :



*Source : IDC

> LE MODELE DE CREATION DE VALEUR DE BUSINESS & DECISION



> E-BUSINESS

15%

du chiffre d'affaires
consolidé du Groupe
2007

Une **diversification vers les activités de e-Business** a été entamée dès 1999, afin de maîtriser des technologies indispensables.

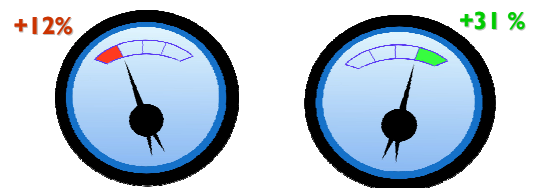
Constituée via des acquisitions, cette activité recouvre aujourd'hui **les aspects de conseil et de mise en œuvre** de :

- sites Internet, intranet, extranet, portails...
 - gestion sécurisée des identités ;
 - hébergement, référencement et génération de trafic ;
- gestion de contenu (« Enterprise content management »), GED (Gestion électronique de documents) et KM (« knowledge management ») ;
- Technologies Open source (« logiciels libres »)

*Il existe des axes porteurs en matière de e-Business, comme les services « e-RH » (communication, information et administration des salariés) : marché en croissance de **+12%** en 2007 (source : IDC)*

Réaffirmation de la fidélité des clients grâce à une offre globale (conseil, technique, création, hébergement)

LE MARCHÉ :



*Source : IDC

> ACCENTUER LA CREATION DE VALEUR EN CREATANT UNE MARQUE UNIQUE

Une nouvelle marque pour notre agence interactive :

interakting
L'AGENCE INTERACTIVE DU GROUPE BUSINESS & DECISION

- 320 experts dans le monde, dont 200 en France
- Offre globale cohérente intégrant l'ensemble du cycle stratégique : Interactive marketing, Web & Interactive Design, Web & interactive development, hébergement...
- Une large palette de clients et de prestations : e-Commerce (Alapage.com, SurInvitation.com,...), e-Communication (Canal+, Teletoon,...), e-Entreprises (Samsung Advance, Tui,...), e-Administration (Ministère de l'Education Nationale, Ministère de la Défense, ...) et e-Mobilité (Thales, TPS, ...).

**COMPTES
CONSOLIDÉS ET
COMPTES
SOCIAUX 2007
DE BUSINESS
& DECISION**

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2007

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2007

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes	Année 2007		Année 2006	
		31-Déc-07	12 mois	31-Déc-06	12 mois
Chiffre d'affaires		202 280		142 809	
Autres produits		2		82	
TOTAL PRODUITS		202 282		142 891	
Charges externes		52 748		38 674	
Impôts et taxes		4 093		2 324	
Charges de personnel		126 704		87 671	
Dotations aux amortissements/provisions		2 254		1 040	
Dépréciations des goodwill		0		0	
Total des charges opérationnelles	Note 1	185 799		129 709	
Résultat opérationnel courant		16 483		13 182	
En % du chiffre d'affaires		8,15%		9,23%	
Autres produits et charges opérationnels	Note 2	- 3 422			
Résultat opérationnel		13 061		13 182	
Produits des instruments de trésorerie		27		32	
Coût de l'endettement financier net		-1 167		-306	
Autres produits et charges financiers		- 972		-462	
Résultat financier	Note 3	-2 112		- 736	
Charge d'impôt	Note 4	2 203		3 202	
Résultat net après impôt		8 746		9 244	
Abandon d'activité	Note 5	-1 229			
Mise en équivalence	Note 6	-765			
Résultat net après abandon et mise en équivalence		6 752		9 244	
Dont:					
- Part du Groupe		6 535		9 156	
- intérêts minoritaires	Note 7	217		88	
(en actions et en euros)	Notes	Année 2007		Année 2006	
		31-Déc-07	12 mois	31-Déc-06	12 mois
Résultat net part du Groupe par action	Note 8				
Nombre moyen pondéré d'actions		8 631 233		8 444 129	
Résultat net (part du Groupe) par action		0.757		1.084	
Nombre moyen pondéré dilué d'actions		8 819 367		8 614 411	
Résultat net dilué (part du Groupe) par action		0.741		1.063	

BILAN CONSOLIDE

Montants en milliers d'euros

ACTIF		Au 31.12.07			31.12.06	PASSIF		31.12.07	31.12.06
	Notes	Brut	Provisions	Net	Net		Notes		
Actifs non courants		68 695	13 300	55 395	33 367	Capitaux propres (part du groupe)	15	53 052	48 624
Goodwill	9	44 853	2 821	42 032	25 269	Capital Social	15	611	611
Autres immobilisations incorporelles	10	4 815	3 930	885	2 303	Primes	15	32 270	32 270
Immobilisations corporelles	10	10 878	5 136	5 742	3 595	Réserves consolidées	15	13 636	6 587
Autres Participations	10	1 778	1 319	459	156	Résultat de l'exercice	15	6 535	9 156
Créances et autres actifs financiers	10	1 268	94	1 174	985				
Impôts différés actifs	11	5 103		5 103	1 059				
						Intérêts minoritaires		607	289
						Passifs non courants		25 139	8 205
Actifs courants		88 717	659	88 058	66 558	Provisions retraites et assimilées	16	651	560
Stocks		140		140	351	Provisions	16	1 113	325
Clients	13	76 687	658	76 029	54 827	Dettes financières long terme	17	22 963	6 986
Créances fiscales - Impôts sur les sociétés	13	4 648		4 648	800	Impôts différés passifs	11	12	181
Autres débiteurs	13	1 948		1 948	2 092	Autres passifs		400	153
Trésorerie et équivalents	14	5 294	1	5 293	8 489	Passifs courants		64 662	42 808
						Fournisseurs	18	11 752	9 186
Actifs destinés à la vente	12	268		268		Impôts courants	18	1 717	964
						Part à moins d'un an des dettes financières long terme	17	10 655	4 302
						Trésorerie et équivalents	14	27	0
						Autres passifs courants	18	40 511	28 356
						Passifs destinés à la vente	12	261	
TOTAL DE L'ACTIF		157 680	13 959	143 721	99 926	TOTAL DU PASSIF		143 721	99 926

TABLEAU DES FLUX CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2007

En milliers d'euros	Au 31.12.2007 (12 mois)	Au 31.12.2006 (12 mois)
	Total Général	Total Général
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des entreprises intégrées	6 751	9 245
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	4 691	790
- amortissements et provisions	3 313	1 569
- variation des impôts différés	184	- 851
- plus-values de cession	26	-45
- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	762	
- charges et produits calculés liés aux stocks-options et assimilés	118	118
- boni/mali actions propres	288	
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	11 442	10 035
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-4 984	- 6 479
- stocks	211	-301
- créances d'exploitation	-14 522	-14 796
- dettes d'exploitation	9 327	8 617
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	6 458	3 556
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	-6 494	-5 173
Cession d'immobilisations	2 279	1 611
Incidence des variations de périmètre*	-24 583	-10 924
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-28 798	-14 486
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentations de capital en numéraire		11 189
Emissions d'emprunts	34 121	23 297
Remboursements d'emprunts	-13 139	-13 954
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	20 982	20 532
VARIATION DE TRESORERIE	- 1 358	9 602
Trésorerie d'ouverture	8 489	-592
Valeurs Mobilières	3 117	721
Disponibilités	5 372	4 405
Concours bancaires		- 5 718
Trésorerie de clôture	5 266	8 489
Valeurs Mobilières	1 398	3 117
Disponibilités	3 895	5 372
Concours bancaires	-27	
Changement de méthode		
Incidence des variations de cours des devises	- 1 865	-521
VARIATION DE TRESORERIE	- 1 358	9 602

		(*) Information fournie sur les variations de périmètre														
		BD Sud	BD IT	BD NA PA	BD EUROPE	BD Espace	BD AG SA	BD Roumanie	BD Mauri.	BD Thun (Tobler)	BD CONSEIL	EXENS	INFORTE	BD LINC OHIO	BD RUSSIE	Total
	Acquisition titres de participation	150	50			479	2 280	400	145	504	554	2 073	36 733	1 040	510	44 918
	Trésorerie			-270	-430		172	-5	-74	-72	-27	-1 003	-18 627	0		-20 335
	= Incidence de l'acquisition sur la trésorerie du groupe	150	50	-270	-430	479	2 452	395	71	432	527	1 070	18 107	1 040	510	24 583
Immo- bilisations	Immobilisations incorporelles						0	0	0	0	180	25	0			205
	Immobilisations corporelles						239	9	16	3	0	0	467	37	7	779
	Autres participations						0	0	0	0	0	0	0			0
	Créances et autres actifs financiers						133	2	0	12	0	19	0			166
	Impôts différés actif						0	0	0	0	0	0	4 397			4 397
	Stock						0	0	0	0	0	0	0			0
	Clients et comptes rattachés						552	0	166	51	2	696	7 181	32	7	8 680
	Créances fiscales-Impôt sur les sociétés						0	0	0	0	0	89	640			729
	Autres débiteurs						149	14	3	8	0	32	741		82	1 028
Dettes non courantes	Provisions Retraites						0	0	0	0	0	0	0			0
	Provisions						0	0	0	0	0	0	0			0
	Dettes financières long terme						0	0	6	0	0	0	0			6
	Impôts différés passifs						0	0	0	0	0	0	0			0
	Autres passifs						0	0	0	0	0	0	0			0
Dettes courantes	Fournisseurs						491	28	0	25	0	316	1 132			1 992
	Impôts courants						0	0	8	0	0	161	314			484
	Part à moins d'un an des dettes financières						0	0	0	0	0	0	0			0
	Autres passifs courants						140	0	39	35	89	423	3 195			3 920
	<i>Total</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>443</i>	<i>-3</i>	<i>131</i>	<i>14</i>	<i>93</i>	<i>-39</i>	<i>8 784</i>	<i>69</i>	<i>89</i>	9 442
	Ecart d'acquisition	150	50			479	2 050	399	0	418	434	1 109	9 323	971	421	15 804
	Ecart conversion sur écart acquisition			-270	-430											-700
	Intérêts minoritaires						-40		-61							-101
	= Incidence de l'acquisition sur les autres rubriques du bilan du groupe	150	50	-270	-430	479	2 452	395	70	432	527	1 070	18 107	1 040	510	24 583

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (NOTE 10)

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres Actions propres/SO	Total des capitaux propres
Au 31/12/04	563	21 128	957	1 536	548	24 732
Mouvements						
Résultat consolidé de l'exercice				5 052		5 052
Affectation N-1			1 536	-1 536		0
Ecart de conversion			16			16
Actions Propres					-379	-379
Stock options					118	118
Changement de méthode			-31			-31
Au 31/12/05	563	21 128	2 478	5 052	287	29 508
Mouvements						0
Augmentation de capital	48	11 141				11 189
Augmentation de primes d'émission						
Résultat consolidé de l'exercice				9 156		9 156
Affectation N-1			5 052	-5 052		0
Ecart de conversion			-174			-174
Ecart de conversion Invest. LT			-347			-347
Actions propres					-826	-826
Stock Options					118	118
Au 31/12/06	611	32 269	7 009	9 156	-421	48 624
Mouvements						0
Augmentation de capital						0
Augmentation de primes d'émission						0
Résultat consolidé de l'exercice				6 535		6 535
Affectation N-1			9 156	-9 156		0
Ecart de conversion			-169			-169
Ecart de conversion Invest. LT			-1 696			-1 696
Actions propres					-360	-360
Stock Options					118	118
Au 31/12/07	611	32 269	14 300	6 535	-663	53 052

I- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Evolution du chiffre d'affaires et des effectifs

Le chiffre d'affaires est passé de 142,8 M€ au 31 décembre 2006 à 202,3 M€ au 31 décembre 2007. L'effectif à la fin de l'année s'établissait à 2 242 personnes contre 1 585 au 31 décembre 2006.

Opérations de croissance externe

Début janvier 2007, Business & Decision renforce sa prise de participation dans le capital de la société BD Suisse SA Ag (ex-Integrated Solutions) en passant de 28% à 65% dans le capital, puis de 65% à 90% fin décembre 2007.

Courant janvier 2007, Business & Decision améliore son développement à l'international en s'implantant :

- au Maroc, par la création de BD Maroc, détenue à 100% par Business & Decision
- et en Israël, par la création de Business & Decision Israël Ltd détenue à 100% par Business & Decision.

Business & Decision a acquis 70% du capital de la société Business & Decision Mauritius, située à l'île Maurice.

En mai 2007, par le biais de la création d'une société holding en suisse, Business & Decision renforce sa position en faisant l'acquisition de 100% du capital de la société BD Thun GmbH (ex-Tobler).

Début juin 2007, Business & Decision a acquis 100% du capital de la société Nuxeo Srl devenue BD Roumanie, société spécialisée en développement JAVA et J2EE, située à Bucarest en Roumanie.

En juillet 2007, Business & Decision, a fait l'acquisition de la société de conseil et d'ingénierie Russe DSS, spécialisée en Business Intelligence. Avec une expertise reconnue en Customer Performance Management ainsi qu'en Risk Management, DSS dispose également d'une expertise prouvée en Gestion de la Relation Client. Comptabilisant 45 collaborateurs, DSS a enregistré un chiffre d'affaires de 807 805 euros sur l'exercice 2006 et vise 1,8 millions d'euros en 2008. La société travaille plus particulièrement avec des clients issus du secteur des télécommunications et des banques.

Au 20 juillet 2007, Business & Decision a acquis 100% de la société française EXENS, spécialisée dans la gestion des ERP.

Le 29 juin 2007 Business & Decision a fait l'acquisition de la société française MC CONSEIL devenue BD CONSEIL, spécialisée dans le conseil en management.

Pendant le second semestre 2007, Business & Decision continue son développement en Europe avec la création de BD Italie, filiale à 100%.

La société BWINNER acquise en 2006 a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine en date du 30 novembre 2007 au profit de Business & Decision.

La société ELLIANCE CONSEIL, acquise en 2006, a fait l'objet d'une Transmission Universelle de patrimoine en date du 31 octobre 2007, au profit de Business & Decision.

La société DIRECTORY SERVICES a été liquidée en date du 31/10/2007.

Par le biais de sa holding américaine, Business & Decision a acquis Inforte le 26 juillet 2007. Avec cette opération, Business & Decision renforce sa présence aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne ainsi qu'en Inde. Par ailleurs, cet accord permet au Groupe de s'établir en Allemagne. Avec plus de 250 collaborateurs, Inforte est largement reconnu sur le marché pour ses compétences BI et pour son expertise en CRM. Pour Inforte, ce rattachement à Business & Decision permettra d'atteindre une taille critique pour adresser des missions de plus grande taille et l'accès au savoir-faire du Groupe Business & Decision va ouvrir de nouvelles perspectives en Allemagne et aux Etats-Unis. Créée en 1993, Inforte est basé à Chicago avec des bureaux à Atlanta (USA) ; Delhi (Inde) ; Hambourg (Allemagne) et Londres (Grande-Bretagne).

Courant septembre 2007, Business & Decision par le biais de sa holding américaine, a acquis une branche d'activité de la société Linc Technologies LLC située dans l'Ohio aux Etats-Unis.

II- FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Les sociétés AURORA-DAREA et IPI ont fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine en date du 02 janvier 2008.

Business & Decision a augmenté sa participation dans la société suisse BD Suisse SA AG (ex-Integrated Solutions) en date du 31 janvier 2008. Celle-ci passe de 90% à 100%.

Le 1er mai 2008 : acquisition de 100% des titres de la société ICS en Grande-Bretagne, société spécialisée en Business Intelligence, qui compte 30 collaborateurs et qui a réalisé au 30 septembre 2007 un chiffre d'affaires de 1,33 M£.

III- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

III.1 Identité des sociétés du groupe

Société mère : **SA BUSINESS & DECISION**
153, rue de Courcelles
75817 PARIS Cedex 17
N° SIRET 384 518 114 00036

Filiales :

SARL BD Net
153, rue de Courcelles
75017 PARIS
N° Siren : 424 934 503

SA BUSINESS & DECISION
Participations
153, rue de Courcelles
75017 PARIS Cedex 17
N° Siren: 434 098 331

SAS AURORA-DAREA
21, Bd de la Saussaye
92200 NEUILLY SUR SEINE
N° Siren : 404 445 355

SARL BD FS
153, rue de Courcelles
75017 PARIS Cedex 17
N° Siren : 448 886 192

SARL BUSINESS & DECISION BI3
153, rue de Courcelles
75017 PARIS
N° Siren : 480 930 924

SARL BUSINESS & DECISION SUD
1330, avenue JR Guillibert
13856 AIX EN PROVENCE
N° Siren : 480 955 384

SAS BUSINESS DECISION
UNIVERSITY
153, rue de Courcelles
75017 PARIS
N° Siren : 381 837 764

SARL BD ALLIANCE
153, rue de Courcelles
75017 PARIS Cedex 17
N° Siren : 317 854 651

SAS CONVERSOFT
153, rue de Courcelles
75017 PARIS Cedex 17
N° Siren: 378 929 814

SARL BUSINESS & DECISION BI1
153, rue de Courcelles
75017 PARIS
N° Siren : 480 893 387

SARL BUSINESS & DECISION BI4
153, rue de Courcelles
75017 PARIS
N° Siren : 480 887 124

METAPHORA
153, rue de Courcelles
75017 PARIS
N° Siren : 397 447 319

SARL BD INTERACTIVE EOLAS
8, rue Voltaire
38000 GRENOBLE
N° Siren: 382 198 794

SAS BD IT
153, rue de Courcelles
75017 PARIS Cedex 17
N°Siren : 421 513 342

SARL INSTRUMENTATION PAR
L'IMAGE (IPI)
6, rue Eugène Varlin
75010 PARIS
N° Siren : 330 043 399

SARL BUSINESS & DECISION BI2
153, rue de Courcelles
75017 PARIS
N° Siren : 480 891 704

SARL BUSINESS & DECISION RHONE
ALPES
283, rue de l'Etang
69760 LIMONEST
N° Siren : 480 954 775

SARL VIATECH
Cacharat
14740 SECQUEVILLE EN BESSIN
N° Siren : 441 465 200

BD ERP

153, rue de Courcelles
75017 PARIS
N° Siren : 483 404 042

EXENS

20, avenue André Malraux
92309 LEVALLOIS PERRET
N°Siren :

BUSINESS & DECISION BENELUX

8 rue de la Révolution
1000 BRUXELLES – Belgique

BUSINESS & DECISION Suisse SA

Ex-Integrated Solutions
New Tech Center
Rue de Lyon 109-111
P.O Box 328
1211 GENEVE 13 – Suisse

BUSINESS & DECISION ALLEMAGNE
(Inforte)

Geibelstrasse 46A
D-22303 HAMBURG – Allemagne

BD Roumanie (Nuxeo)

Str. Burebista nr.1, bl. D15
Sc. B, ap.45, sector 3
031106 Bucaresti - Roumanie

BD Mauritius

5^{ème} étage, Al Building Dr. C.
Bhardwaj Street
Vacoas – Ile Maurice

BUSINESS & DECISION
NETHERLANDS

Teleportboulevard 110
Postbus 59329
1040 KH Amsterdam – NETHERLANDS

INFORTE US

500 N. Dearborn Street
Suite 1200
IL 60610 CHICAGO

DOMINO SYSTEMS

Kingston Bagpuize
Oxfordshire
OX13 5AP – Grande Bretagne

BD NORTH AMERICA INC DE

3500 South DUPONT HIGHWAY
DOVER
DE 19901 USA

BD MANAGEMENT

153, rue de Courcelles
75017 PARIS
N° Siren : 483 450 029

INFINEO

20, avenue André Malraux
92309 LEVALLOIS PERRET
N°Siren :

BUSINESS & DECISION Ag

Lowenstrasse 12
8001 ZURICH – Suisse
N° CH-020.3.022.922-0

BUSINESS & DECISION Ltd

1 Liverpool Street
EC2M 5QD – London - Grande Bretagne

BD Israël Ltd

20 Hamagshimim Str.
Matalon Center POD 7728
49348 PETACH TIKVA

BD Russie (DSS)

Ulitsa Ibragimova
31, build 50, office 303
105318 Moscow - Russie

BD NORTH AMERICA LLC

955, St Jean
301 Pointe Claire
QC H9R 5K4 CANADA

BD LUXEMBOURG

4, rue d'orange
2267 LUXEMBOURG

BD Tunisie

7 impasse Abou El Atahya,
Mutulleville
1082 TUNIS - Tunisie

COGNITIS SYSTEM IBERICA

Calle Principe de Vergara
112 MADRID
ESPANA

BD EUROPE

Arquen House, 4-6 Spicer Street
St Albans Hertfordshire AL3 4PQ –
Grande Bretagne

SARL SYSIUM

153 rue de Courcelles
75017 PARIS
N° Siren : 393 965 348

BUSINESS & DECISION España

C/Principe de Vergara
112-1° C SP
28002 MADRID - Espagne
N° M 283887

BUSINESS & DECISION UK Ltd

7 Camberwell Way
Doxford International Business Park
SR3 3XN – Sunderland - Grande Bretagne

BD Espace (ex-SyBOR)

Belpstrasse 4
CH - 3074 Muri
SUISSE

BD Italie

Ufficio Di Milano
Piazza della Repubblica, 32
20124 MILANO - ITALIE

BD Maroc

Espace Porte d'Anfa
3, rue Bab El Mansour Imm C-1
étage n°3
20050 Casablanca - Maroc

BD NORTH AMERICA INC

Philadelphia Office
900, West Valley Rd, Suite 900
Wayne, PA 19087 – 1830
USA

BD Thun GmbH (ex-Tobler)

Holstettenstrasse 15
3600 THUN - Suisse

BD INDIA

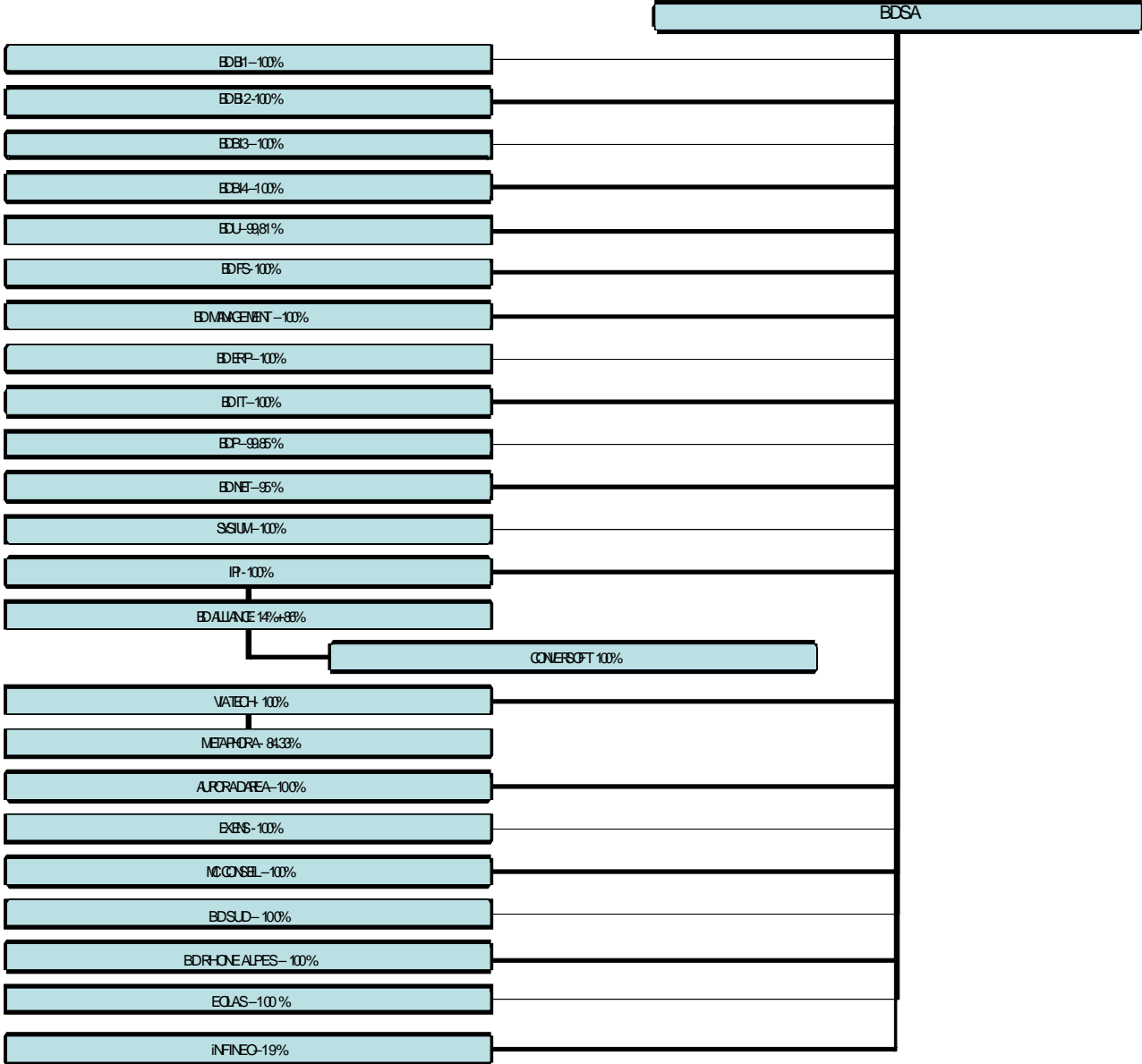
Business & Decision Software India (P)
Ltd
2nd Floor, NDK Trust, 13th Main Off 100
Ft Road
HAL II Stage, Indiranagar
BANGALORE – 560 038

BD NORTH AMERICA Holding

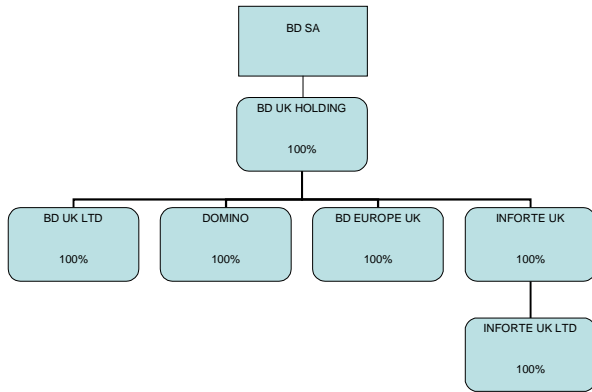
Philadelphia Office
900, West Valley Rd, Suite 900
Wayne, PA 19087 – 1830
USA

III.2 Organigramme des sociétés consolidées

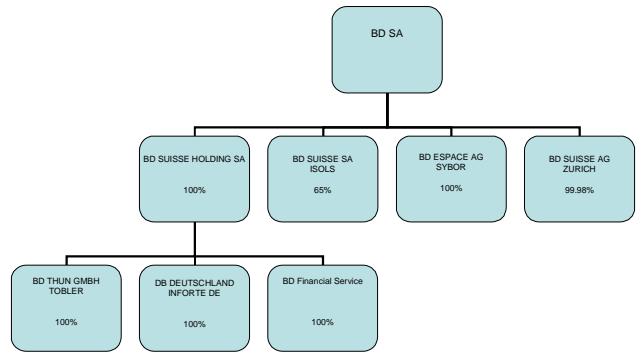
France
 AU 31/12/2007



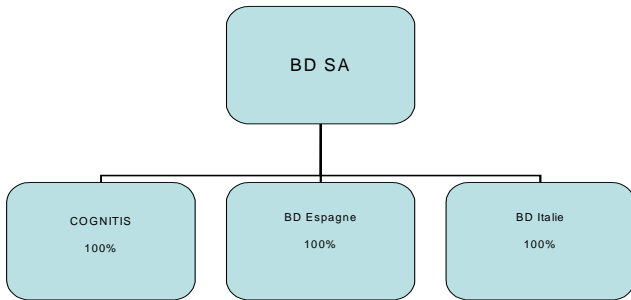
**ROYAUME UNI
AU 31/12/2007**



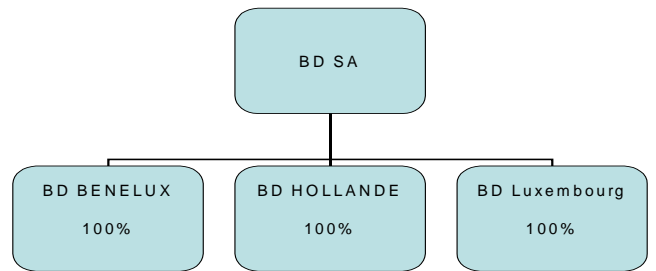
**SUISSE
AU 31/12/2007**



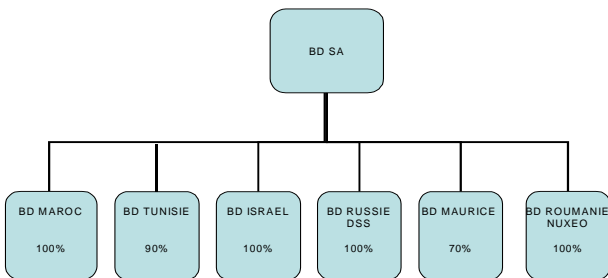
**Espagne et Italie
AU 31/12/2007**



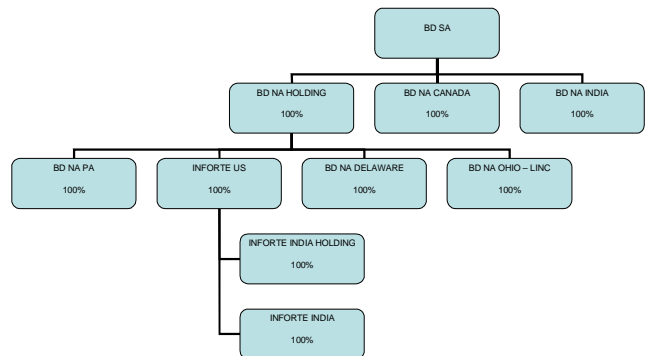
**BENELUX
AU 31/12/2007**



**RESTE DU MONDE
AU 31/12/2007**



**ORGANIGRAMME AMERIQUE DU NORD
AU 31/12/2007**



III.3 Exclusion du périmètre de consolidation

La société Classicall, bien que détenue à hauteur de 38 % par BUSINESS & DECISION PARTICIPATIONS a été exclue du périmètre de consolidation.

Les perspectives de résultat avaient entraîné la comptabilisation d'une provision pour dépréciation des titres à 100% ; cette position est restée identique au 31 décembre 2007. Compte tenu de la difficulté pour obtenir des éléments financiers fiables, cette entité a été exclue du périmètre de consolidation.

IV- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

IV.1 Base de préparation des états financiers

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière, dites IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et aux interprétations des normes publiées par l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee), approuvées par l'Union Européenne au 31 décembre 2007.

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application:

- de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2007 ;
- de normes pour lesquelles le Groupe a décidé d'une application anticipée ;
- de positions comptables retenues en l'absence de dispositions prévues par le référentiel normatif.

Ces différentes options et positions sont détaillées comme suit :

Le Groupe a appliqué les normes, amendements de normes et interprétations suivants, applicables à compter du 1er janvier 2007 :

- l'amendement de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers »
- l'application de la norme IFRS 7 « Instruments financiers : information à fournir ».

IV.2 Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations, et d'hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur le montant des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels en date de l'arrêté. Les estimations et les hypothèses qui pourraient entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable d'actifs et de passifs sont essentiellement liées à :

- La perte de valeur du goodwill qui fait au minimum annuellement l'objet de tests de perte de valeur, conformément aux principes comptables ci-après,
- La reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts associés liés aux contrats à long termes dont les volumes de production sont fondés sur des hypothèses opérationnelles.

IV.3 Présentation des états financiers

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros. Le Conseil d'Administration a donné son autorisation à la publication des comptes au 31 décembre 2007 le 6 mai 2008. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

Conformément aux prescriptions IFRS, les états financiers consolidés du Groupe Business & Decision sont préparés sur la base du coût à l'exception de certains actifs et passifs financiers qui sont évalués et enregistrés à leur juste valeur.

- Actifs et passifs courants et non courants

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans les perspectives d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de la période ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de la période constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

- Actifs et passifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées

Les actifs et passifs non courants destinés à être cédés et les activités abandonnées sont présentés sur une ligne distincte à l'actif et au passif du bilan, sans retraitements des périodes antérieures. Ils sont évalués au plus bas de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur nette des coûts de cession.

Les actifs et passifs non courants sont classés comme « destinés à être cédés » si leur valeur comptable est susceptible d'être recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue. Cette condition n'est considérée comme remplie que lorsque la vente est hautement probable et lorsque les actifs et passifs sont immédiatement disponibles à la vente en état.

Si ces actifs et passifs représentent une ligne de services complète ou un secteur géographique, le bénéfice ou la perte provenant de ces activités serait alors présenté sur une ligne distincte du compte de résultat sur l'ensemble des périodes publiées et feraient l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie.

IV.4 Méthodes de consolidation

- Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le groupe Business & Decision. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci.

Le contrôle est généralement présumé exister si le groupe Business & Decision détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister, selon la méthode d'intégration globale.

- Entreprises associées

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le groupe Business & Decision exerce une influence notable mais dont il n'a pas le contrôle.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du groupe Business & Decision dans l'entreprise associée est comptabilisée au bilan pour un montant égal à la part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée.

Les états financiers des entreprises associées sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date où l'influence notable est constatée jusqu'à la date où l'influence notable cesse.

IV.5 Durée des exercices

La société Business & Decision clôture son exercice social le 31 décembre.

La majorité des sociétés filiales clôturent également leur exercice social le 31 décembre.

IV.6 Informations sectorielles

Basée sur l'analyse des critères de risques, de rentabilité et de l'organisation interne au groupe, l'information sectorielle est présentée par zone géographique (premier niveau) et par activité (second niveau).

- Premier niveau d'information sectorielle - Information par secteur géographique

L'organisation opérationnelle du Groupe est divisée en sept secteurs géographiques. Ces secteurs sont les suivants :

- France
- Espagne + Italie
- Le Benelux (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas)
- Royaume-Uni
- Suisse
- Amérique (Etats Unis, Canada et rattachement de la filiale indienne, BD India)
- Reste du monde (Ile Maurice, Israël, Allemagne, Roumanie, Russie, Tunisie, Maroc)

- Second niveau d'information sectorielle - Information par activité

L'organisation opérationnelle du Groupe est divisée en quatre métiers. Ces métiers sont les suivants :

- Business intelligence (BI)
- CRM
- E-business (EB)
- ERP

IV.7 Principes & Méthodes d'évaluation

IV.7.1 Regroupement d'entreprise

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition : ainsi, à la date de prise de contrôle de l'entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis sont évalués à la juste valeur. L'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part dans l'actif net ainsi réévalué constitue le goodwill.

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés au prorata de leur détention dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Lorsque l'accord de regroupement d'entreprise prévoit un ajustement du prix d'achat dépendant d'événements futurs, le groupe inclut le montant de cet ajustement dans l'évaluation du coût de regroupement d'entreprise à la date d'acquisition si cet ajustement est probable et peut être mesuré de manière fiable. Le groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser l'identification et l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels. Au-delà de ce délai, les ajustements de juste valeur sont enregistrés en résultat.

Le goodwill n'est pas amorti et fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an et dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Tout goodwill provenant de l'acquisition d'une entité étrangère et tout ajustement à la juste valeur de la valeur comptable des actifs et passifs provenant de l'acquisition de cette entité étrangère sont traités comme des actifs et passifs de cette entité étrangère et convertis au cours de clôture.

Un goodwill négatif est comptabilisé en produit lorsqu'il ne peut pas être affecté à des charges ou pertes futures identifiables.

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1 « Première application des IFRS ».

IV.7.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la norme IAS 38 et amorties suivant le mode linéaire sur une durée de 12 mois (progiciels courants) ou 3 ans (développements internes licences ASP).

Les dépenses liées aux activités de développement de logiciels sont enregistrées à l'actif du bilan lorsque les conditions suivantes sont réunies:

- les coûts peuvent être identifiés et évalués de façon fiable,
- le produit est jugé techniquement et commercialement viable,
- le groupe entend en achever le développement
- il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au groupe.

Les dépenses inscrites à l'actif comprennent les coûts de la main d'oeuvre directe et indirecte en fonction du nombre de jours passés sur le projet.

IV.7.3 Immobilisations corporelles

Valorisation

Les immobilisations corporelles sont évaluées, en tenant compte des conditions prévues par la norme IAS 16, à leur coût d'acquisition.

Amortissement

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée estimée de leur utilisation. Comme le prévoit la norme IAS 16, chaque partie d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'élément est amorti séparément (amortissement par composants). Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

- | | |
|--------------------------------------|---|
| - Agencements et installations | : linéaire 3 à 10 ans |
| - Matériel de Transport d'occasion | : linéaire 3 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | : linéaire 3 à 5 ans ou dégressif 5 ans |
| - Mobilier | : linéaire 3 à 5 ans |

IV.7.4 Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17, les contrats de location pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont effectivement conservés par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de résultat.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents y afférent. Les contrats de location sont alors comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location du bien loué, en immobilisation à l'actif contre une dette au passif. Les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. Pour chaque période comptable, le contrat donne lieu à une charge d'amortissement de l'actif amortissable et à une charge financière.

IV.7.5 Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée), autres que les stocks, les actifs d'impôts différés, les actifs relatifs aux avantages du personnel et les actifs financiers compris dans le champ d'IAS 32, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

Pertes de valeur

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées.

Les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill est considérée comme définitive.

IV.7.6 Actifs financiers

Les placements et autres dépôts et cautionnements ayant une échéance fixée supérieure à un an, que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à échéance, sont classés en tant qu'actifs non courants. Les participations dans les sociétés non consolidées sont analysées comme des actifs financiers disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur ; celle-ci correspondant à leur coût d'acquisition en l'absence de marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation de chaque société. Les critères généralement retenus sont la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

IV.7.7 Créances clients et autres créances courantes

Valorisation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Dépréciation

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

IV.7.8 Trésorerie et équivalents

La ligne « Trésorerie et équivalents » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours de bourse. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en « produits de trésorerie ». La trésorerie nette retenue pour le tableau des flux financiers inclut également les découverts bancaires et les lignes de trésorerie court terme.

IV.7.9 Méthodes de conversion

Transactions libellées en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en euros en appliquant les cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Investissement net dans une activité à l'étranger

Les créances à recevoir ou les dettes payables liées à une activité à l'étranger dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible, constituent en substance une part de l'investissement net de l'entité dans cette activité à l'étranger ; les écarts de change liés sont comptabilisés initialement dans une composante distincte des capitaux propres et comptabilisés dans le résultat lors de la sortie de l'investissement net.

Etats financiers libellés en monnaies étrangères

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre et exprimés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes, à l'exception des capitaux propres convertis au taux historique. Les produits et les charges de ces sociétés sont converties en euros au cours de change moyen de la période. Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

IV.7.10 Capitaux propres

Actions propres

La valeur des actions propres, détenues dans le cadre des programmes de rachat d'actions est comptabilisée en diminution des capitaux propres. Le résultat des cessions éventuelles d'actions propres est inscrit directement en capitaux propres.

Dividendes

Les dividendes ne sont comptabilisés en dettes que lorsque leur distribution a effectivement été approuvée par l'Assemblée Générale.

IV.7.11 Emprunts

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés à leur valeur nominale d'origine, diminuée des coûts de transaction y afférent. Ces emprunts restent, pour leur évaluation ultérieure, comptabilisés au coût amorti en fonction de leur taux d'intérêt effectif sur la durée de ces emprunts.

IV.7.12 Impôts différés

Les impôts différés sont calculés et pris en compte pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante. La base fiscale dépend des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfiques imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les actifs d'impôts ne sont généralement pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. Ils peuvent toutefois l'être en cas de probabilité de recouvrement estimée suffisante.

IV.7.13 Crédit impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche a été considéré comme relevant de la norme IAS 20 *Subventions publiques*. La part du crédit impôt recherche affectable aux frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles est comptabilisée en diminution de cet actif. Le produit est comptabilisé en "*Autres charges et produits opérationnels*" au fur et à mesure de l'amortissement des actifs incorporels auxquels il est rattaché.

Le produit de crédit impôt recherche relatif aux frais de recherche et éventuellement aux frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des dépenses en diminution des charges de personnel.

IV.7.14 Stock Options (IFRS 2)

La méthode « Black & Scholes » a été retenue pour déterminer la juste valeur des options de souscription d'actions accordées aux salariés du groupe Business & Decision depuis le 1er janvier 2004. La volatilité retenue pour les plans pris en compte au 31 décembre 2007 est de 50%.

La juste valeur des options attribuées au personnel est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits.

IV.7.15 Engagement de retraite (IAS 19)

Les régimes à cotisations définies sont les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au titre desquels le groupe Business et Decision verse des cotisations définies à une société d'assurance ou fonds de pension externes. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés. Elles sont enregistrées en charges lorsqu'elles sont encourues au même titre, par exemple, que les traitements et salaires. Les régimes à cotisations définies ne recèlent pas d'engagement futur pour le Groupe. Ils ne donnent donc pas lieu à constitution de provision.

Les régimes à prestations définies concernent les avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires pour lesquelles le groupe Business et Decision est engagé. Ces engagements font l'objet d'un calcul de provision, effectué en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus.

Au sein du Groupe, les régimes à prestations définies correspondent aux indemnités de départ en retraite. Les indemnités de départ en retraite sont directement liées à l'application de la convention collective. Elles concernent les indemnités à verser en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés. Les prestations ainsi calculées sont actualisées et comptabilisées au bilan.

Le montant des engagements de retraite, calculés suivant la méthode des unités de crédits projetés est inscrit au passif du bilan. Dans le groupe Business & Decision, seules les sociétés françaises sont concernées.

Les gains ou les pertes actuariels sur les engagements ou sur les actifs du régime sont reconnus au niveau du résultat opérationnel l'année de leur constatation.

IV.7.16 Fait générateur du chiffre d'affaires

L'enregistrement des produits générés par les contrats en régie et les contrats au forfait s'effectue selon les principes suivants :

- Pour les contrats en régie la facturation est établie mensuellement par projet en fonction du temps passé sur une base journalière négociée en rapport au profil de l'intervenant.
- Pour les contrats au forfait, le chiffre d'affaires est généré en fonction du degré d'avancement calculé d'après les charges.

IV.7.17 Autres produits et charges opérationnels

Les autres « produits et charges opérationnels » sont constitués des produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents.

IV.7.18 Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle. Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante, qu'ils soient émis par celle-ci ou par une de ses filiales. La dilution est

déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existant à la date de clôture. Les fonds sont pris en compte prorata temporis lors de l'année d'émission des instruments dilutifs et au premier jour de l'exercice pour les années suivantes.

V. NOTES ANNEXES

Note 1 : Charges opérationnelles

En K€	Année 2007	% du chiffre d'affaires	Année 2006	% du chiffre d'affaires
Charges externes	52 748	26.08 %	38 674	27.06 %
Impôts et taxes	4 093	2.02 %	2 324	1.63 %
Charges de personnel (1)	126 704	62.64 %	87 671	61.36 %
Dotations aux amortissements (2)	2 254	1.14 %	1 040	0.73 %
Dépréciation des goodwill	0	0 %	0	0 %
CHARGES OPERATIONNELLES	185 799	91.85 %	129 709	90.83 %

(1) Charges de personnel

Salaires et charges sociales : 126 099 K€
 Participations des salariés : 396 K€
 Stocks Options : 118 K€
 Provisions Retraite: 91 K€

(2) Dotations aux amortissements et provisions en K€

Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles :	317
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles :	1 706
Dotations aux provisions pour risques et charges (dont dotations sur prov. pour impôt)	79
	307
Dotations aux provisions pour créances douteuses :	2 409
Reprise de provisions pour risques et charges (dont reprise sur prov. pour impôt):	<53>
Reprise de provisions pour créances douteuses :	<102>
	<155>

TOTAL DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS : **2 254 K€**

Note 2 : Détail des Autres produits et charges opérationnels

En K€	2007	2006
Amortissements des actifs identifiés	- 1 301	
Séminaire 2007	- 1 088	
Restructuration post-acquisition Inforte	- 1 173	
Badwill BD Mauritius	140	
TOTAL	- 3 422	0

Note 3 : Résultat Financier

En K€	2007	2006
Charges d'intérêts liés aux concours bancaires	-651	-455
Produits des Instruments de trésorerie	27	32
Intérêts sur prêts	- 1 081	-256
Intérêts liés au retraitement du Crédit Bail	- 86	-50
Pertes de change	-226	-7
Dotations sur prêts et dépôts de garantie	-95	
Résultat financier	- 2112	-736

Note 4 : Charge d'impôt

Au cours de l'exercice, le groupe a réalisé un résultat avant impôt de 10 949 K€. Le taux d'impôt en vigueur pour la France est de 33,33 %.

	2007		2006	
Charge d'impôt théorique	Taux 33,33%	10 949	3 649	12 446
Utilisation des déficits et activation d'impôt		-1 806		-1 199
Autres		-78		-20
Retraitements de consolidation non soumis à l'impôt sur les sociétés		426		279
Décalages permanents		24		13
Différences de taux d'imposition à l'étranger		-12		-19
Charge d'impôt effective	Taux effectif 20,12%	2 203	25,73%	3 202

Note 5 : Abandon d'activité

Le montant de -1 229 K€, inscrit en abandon d'activité conformément à la norme IFRS 5, correspond à la quote part de la société Management Analytics comprise dans Inforte US. En effet, la direction a décidé dès l'acquisition du groupe Inforte d'abandonner l'activité de cette structure.

Ce montant comprend :

- La partie de la perte de la société Management Analytics d'un montant de 307 K€ pour l'exercice 2007
- La part du goodwill correspondant à la société Management Analytics pour 501 K€
- La dépréciation du goodwill liée à l'identification des actifs incorporels pour 38 K€
- La dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles pour 383 K€

Note 6 : Quote-part des sociétés mises en équivalence

La quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence correspond à la perte de l'année 2007 et des années antérieures de la société Infineo pour un montant total de 765 K€.

Informations sur les postes d'Infineo au 31 décembre 2007 :

- Total Actif : 4.582K€
- Chiffre d'affaires : 7.189 K€
- Résultat net : -2.864 K€

Note 7 : Intérêts des minoritaires

Les intérêts des minoritaires s'élèvent à 217 K€ et concernent la société BD Interactive Eolas, la société Métaphora, la société BD Suisse SA AG et BD Mauritius.

Note 8 : Créances Clients et diverses

Le groupe applique les règles de calcul du résultat par action telles que décrites dans les principes comptables du groupe.

(en milliers d'euros)	Année 2007	Année 2006
Résultat net – Part du Groupe (a)	6 535	9 156
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (b)	8 631 233	8 444 129
Impact des instruments dilutifs (c)	188 134	170 282
Nombre moyen pondéré dilué des actions (d) = (c) + (b)	8 819 367	8 614 411
Résultat net Part du Groupe par action (€) (a)/(b)	0,757	1,084
Résultat par action dilué en euros (a) / (d)	0,741	1,063

Note 9 : Goodwill

<i>Ecart en K€</i>	Brut 01/01/07	reclassements	Ecart de conversion	Augm. suite à acquisitions.	Dim. Suite Vir. poste à poste	Brut 31/12/07	Net 31/12/07
Total des Goodwill	28 091	1 643	-700	15 819	0	44 853	42 032

Détail des goodwill

	Goodwill 31/12/06 Brut	<i>Ecart Conversion</i>	<i>Reclassement</i>	<i>Nouvel écart</i>	Goodwill 31/12/07 Brut
BD NA PA	2 607	-270			2 337
Inforte US				5 898	5 898
BD Linc (OHIO)				971	971
BD BENELUX	3 660			0	3 660
BD Luxembourg	279				279
BD Netherlands			100		100
COGNITIS	364		127		492
BD IT	1 730			50	1 780
DS	13				13
BD RA	1 183		156		1 339
CONV	453				453
BD FS	360				360
VIATECH	1 051				1 051
BDU	435				435
BD Net	480		972		1 452
EOLAS	123		203		326
BWINNER	717				717
BD ERP			85		85
BD SUD	408			150	558
Exens				1 109	1 109
BD Conseil				434	434
BD Roumanie (ex-NUXEO)				399	399
BD Russie (ex DSS)				421	421
BD Deutschland				1 148	1 148
BD UK	5 820				5 820
DOMINO	1 242			14	1 257
BD EUROPE	4 987	-430			4 557
Inforte UK				2 278	2 278
BD Suisse SA AG (ex-Int. Solutions)	552			2 050	2 602
BD Espace AG (SYBOR)	1 627			479	2 106
BDThun GmbH (ex-Tobler)				418	418
TOTAL	28 091	-700	1 643	15 819	44 853

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) identifiés selon les entités juridiques auquel il se rapporte.

Le montant recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est déterminé sur la base de calculs de la valeur d'utilité. Les estimations de flux futurs de trésorerie actualisés calculés sur ces sociétés ont pris en compte un taux d'actualisation de 9,9 % et un taux de croissance à l'infini de 2%. Les évaluations

effectuées notamment sur la base de flux futurs actualisés n'ont pas conduit à constater de dépréciation des goodwill.

Hypothèses retenues :

	2007	2006
Taux d'actualisation	9,9%	9,4%
Taux de croissance à l'infini	2%	2%

	Prix d'acquisition	Juste valeur des actifs et passifs acquis	Goodwill individuel	Goodwill provisoire	Badwill
Inforte US			5 898		
BD Deutschland	36 733	27 409	1 148	9 324	
Inforte UK			2 278		
BD Linc (OHIO)	1 040	69	971	971	
Exens	2 073	969	1 109	1 109	
BD Conseil	554	120	434	434	
BD Roumanie (ex-NUXEO)	400	1	399	399	
BD Russie (ex DSS)	510	89	421	421	
BD Suisse SA AG (ex-Int. Solutions)*	2 280	230	2 050	2 050*	
BD Thun GmbH (ex-Tobler)	504	86	418	418	
BD Mauritius	1	141			140

* le complément de goodwill de 2 050 K€ est consécutif à l'augmentation de prise de participation chez BD Suisse SA AG (ex- Integrated Solutions)

La comptabilisation de ces goodwill est provisoire et ne deviendra définitive que 12 mois après la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition des titres SYSIUM, BD Espace (ex-SyBOR), BD Suisse SA AG (ex- Integrated Solutions), Exens et BD Conseil tient compte de compléments de prix conditionnels à verser jusqu'en 2008 en fonction d'objectifs liés au chiffre d'affaires, à l'EBIT et à la présence des dirigeants. Les montants retenus pour les compléments de prix conditionnels sont respectivement de 105 K€, 469 K€, 213 K€, 1 002 K€ et 260 K€.

Note 10 : Détails des immobilisations

Immobilisations incorporelles

	Brut 01/01/07	Reclassement **	Aug. Suite prise participation	Acquisition	Diminution	Brut 31/12/07	Amortis. 31/12/07	Net 31/12/07	Net 31/12/06
Logiciels et autres*	4 699	-1 747	216	1 826	179	4 815	3 930	885	2 303
TOTAL	4 699	- 1747	216	1 826	179	4 815	3 930	885	2 303

* Dont crédit-bail net pour 421 K€

** Le montant concerne les fonds de commerce pour 1 643 K€ reclassés dans les goodwill et un reclassement de 104 K€ de crédit-bail.

Suite à l'acquisition d'Inforte, et conformément à la norme IFRS 3, une partie du goodwill a été affecté aux actifs identifiés à savoir des contrats clients en cours pour un montant de 1 266K€.

Les contrats Inforte en cours au moment de l'acquisition ont été évalués à leur juste valeur sur la base des flux futurs attachés à ces contrats, une immobilisation incorporelle a donc été comptabilisée

indépendamment du goodwill, immobilisation qui a fait l'objet d'un amortissement sur la durée des contrats.

Immobilisations corporelles

	Brut 01/01/07	Reclassement	Aug. Suite prise participation / Ecart de conversion	Acquisition	Diminution	Brut 31/12/07	Amortis. 31/12/07	Net 31/12/07	Net 31/12/06
Inst. *	1 177		146	653	317	1 659	895	764	425
Véhicules *	240		10	180	109	321	127	194	140
Matériels Info.*	7 227	104	682	3 443	2 641	8 815	4 054	4 761	2 991
Mobilier	83		-1	1		83	60	23	39
TOTAL	8 727	104	837	4 277	3 067	10 878	5 136	5 742	3 595

* Dont crédit-bail

	Brut 01/01/07	Reclassement	Acquisition	Diminution	Brut 31/12/07	Amortis. 31/12/07	Net 31/12/07	Net 31/12/06
Terrain/instal.	226	0	0	0	226	98	128	141
Véhicules	52	0	53	52	53	30	23	16
Matériel Info	1 761	104	1 295	0	3 160	705	2 455	1 491
TOTAL	2 039	104	1 348	52	3 439	833	2 606	1 648

Autres participations

	Brut 01/01/07	Aug. Suite prise participation	Acquisition	Diminution	Brut 31/12/07	Provisions 31/12/07	Net 31/12/07	Net 31/12/06
Titres Participation et créances	1 475	0	310	7	1 778	1 319	459	156
TOTAL	1 475	0	310	7	1 778	1 319	459	156

Dont détail des titres de participation

Sociétés Détentrices des titres	Titres de participation	% détenu	QP des capitaux propres détenus	Valeur Brute au 01/01/07	Augmentation	Diminution	Valeur Brute au 31/12/07	Valeur nette au 31/12/07
BDP	CLASSICALL	38 %	NA	979			979	0
BDP	CARTEDHOTE	19 %	- 8	152			152	0
B&D CRM	EPTICA	14 %		22			22	22
BD	FROGCAST	19 %	197	2			2	2
BD	VOCALCOM	10 %	523	123			123	123
BD	ARQUITECTURA	10 %	NA	1			1	1
BD	DSC	18 %	NA	1			1	1
BD	INFINEO	19 %	NA	4		4	0	0
BD	ISAM	19 %	NA	0			0	0
BD	Pocketvox	4 %	NA				100	100
BD	Imagiin	2 %	NA		100		100	100
BD All.	Titres		NA		100		110	110
ELLIANCE	Titres		NA	3	110	3	0	0
TOTAL				1287	310	7	1 590	459

Ces titres correspondent à des participations minoritaires dans des sociétés en relation commerciale avec Business & Decision. Ces sociétés ne sont pas retenues dans le périmètre de consolidation en raison du caractère non significatif, tant au niveau du pourcentage de détention qu'au niveau de l'influence de Business & Decision dans la gestion de ces sociétés.

Créances et autres actifs financiers

	Brut 01/01/07	Aug. Suite prise participation / Ecart de conversion	Acquisition	Diminution	Brut 31/12/07	Provisions 31/12/07	Net 31/12/07	Net 31/12/06
Prêts et dépôts	985	167	1 052	936	1 268	94	1 174	985
TOTAL	985	167	1 052	936	1 268	94	1 174	985

Amortissements

Répartition de la dotation de l'année	Amort.	Dépréciation des Actifs Identifiables	Aug. Suite Participation / Ecart de conversion	Dotations	Diminutions	Amort.
<i>En K€</i>	31/12/06					31/12/07
Immobilisations incorporelles						
Logiciels et autres immos incorporelles	2 396	1 339	-97	317	25	3 930
<i>Dont crédit bail</i>	154		84			238
Immobilisations corporelles						
Total immos corporelles	5 132		158	1 706	1 860	5 136
<i>Dont crédit bail</i>	391			483		874
Total	7 528	1 339	61	2 023	1 885	9 066

Note 11 : impôts différés

Créances d'Impôt différé Non courantes	2007	2006	Dettes d'Impôts Différés Non courantes	2007	2006
	Retraitement Crédit Bail	- 202			Dettes d'Impôt sur les retraitements de crédit Bail
Participation des salariés Organic	83 17	274 14	Autres dettes	12	12
Effort de Construction	35	17			
Activation IS différé sur BD Alliance	1 271	507			
Impôt différé actif sur INFORTE US (*)	3 554				
Impôt différé actif sur BD NA PA	136				
Provision Retraite	209	179			
Autres actifs	0	69			
	5 103	1 059		12	181

(*) L'impôt différé correspond principalement à l'activation des déficits fiscaux.

Note 12 : actifs et passifs destinés à la vente et activité abandonnée

Bilan Simplifié des activités abandonnées de
Management Analytics

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations Corporelles	86	Dettes fournisseurs	167
Clients	35	Dettes sociales	47
Comptes de régularisations	115	Autres dettes	38
Dettes fiscales	9	Comptes de régularisations	10
Trésorerie	23		
TOTAL ACTIF	268	TOTAL PASSIF	262

Note 13 : Créances Clients et diverses

En K€	2007	2006
Créances d'impôt sur les sociétés	4 648	800
Charges constatées d'avance	1 066	2 092
Créances sociales	832	
Créances diverses	50	
Créances clients	76 029	54 827
TOTAL	82 625	57 719

Note 14 : Trésorerie et équivalents

Trésorerie Active

	Valeur brute	Provisions	Valeur nette comptable au 31/12/07	Valeur nette comptable au 31/12/06	Valeur de marché
Actions	30	1	29	56	29
Divers VMP	1 369		1 369	3 061	1 369
Disponibilités	3 895		3 895	5 372	3 895
Total du poste	5 294	1	5 293	8 489	5 293

Trésorerie Passive

Concours bancaires courants pour 27 K€.

Note 15 : Capitaux propres

Le capital de la société mère s'élève à 610.663 € de 0,07 € chaque action soit 8.723.761 actions.

Les différents plans d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions

Nature du plan	Plan N°2	Plan N°3
	Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise	Options de souscription d'actions
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	150 000	100 000
dont:		
- les mandataires sociaux	0	64 900
- les 10 premiers attributaires salariés	50 300	87 600
Point de départ d'exercice des options	18/12/07	18/12/07
Date d'expiration	17/12/08	17/12/08
Prix de souscription ou d'achat	5,09 €	5,08 €
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2007	0	0
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées au 31 décembre 2007	8 800	2 000
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 31 décembre 2007	141 200	98 000

Récapitulatif des acquisitions et cessions par la Société de ses propres titres :

Nombre d'actions propres au 31/12/2006	116.250
Nombre d'actions propres achetées entre le 01/01/07 et le 31/12/07	203.022
Nombre d'actions propres cédées entre le 01/01/07 et le 31/12/07	201.443
Nombre de titres au 31/12/07	117.829

Le nombre d'actions propres détenues par Business & Decision au 31 décembre 2007 s'établit à 117.829 au titre de rachat pour paiement de la croissance externe et 736 au titre du contrat d'animation.

Intérêts minoritaires

La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés s'établit à 607 K€.

Passage des capitaux propres N-1 aux capitaux propres consolidés N

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AUX NORMES IFRS (part du groupe)

<i>En K€</i>	
Capitaux propres N-1 IFRS	48 624
Résultat consolidé	6 535
Actions propres	-360
Stocks Option	118
Variation écarts de conversion	-1 865
Capitaux propres consolidés N	53 052

Note 16 : Provisions

Provisions non courantes

Etat des provisions (en K€)	Provisions au 01/01/07	Prov. suite à acquisition	Dotation aux provisions	Reprise des provisions	Provisions au 31/12/07
Provision pour litiges prud'homaux	149	0	59	0	208
Provision pour litiges commerciaux	87	0	0	0	87
Provision pour perte à terminaison	13	0	20	13	20
Provisions charges sociales	76	0	0	40	36
Provisions suite mise en équivalence Infineo	0	0	762	0	762
TOTAL	325	0	841	53	1 113

Provisions pour retraite

Etat des provisions (en K€)	Provisions 01/01/07	Prov. suite à acquisition	Dotation aux provisions	Reprise des provisions	Provisions au 31/12/07
Engagement Retraite	560	0	91	0	651
TOTAL	560	0	91	0	651

L'estimation du calcul, selon la méthode des unités de crédits projetés pour les salariés se calcule selon les hypothèses suivantes :

	2007	2006
Age du départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux de rotation	2%	2%
Taux d'actualisation	4,47 %	3,98%
Taux de progression des salaires	Entre 3% et 6 %	Entre 3% et 6%
Taux des charges sociales	46%	46%
Engagement 2006		559.949
Engagement 2007		650.551
Coûts des services rendus		121.096
Coûts Financiers		17.853
Ecart actuariels		-52.778
Durée de vie résiduelle moyenne		2,86 ans
Ecart actuariel en % de l'engagement brut		41.90%
Part de l'écart actuariel dépassant 10% de l'engagement		-27.261

Note 17 : Dettes financières

	Emprunts 31/12/06	Aug. suite à acquisition	Emission d'emprunt	Remboursement d'emprunts	Emprunts 31/12/07
Emprunts (en K€)	11 289	6	35 462 *	13 139	33 618
TOTAL	11 289	6	35 462	13 139	33 618

* Dont 21 755K€ d'émission d'emprunt lié à l'acquisition de Inforte.

Les dettes financières se ventilent de la façon suivante :

(en K€)	Courantes (moins d'un an)	Non courantes (entre 1 an et 5 ans)
Emprunt Crédit-bail	1 064	1 118
Emprunts auprès des établissements de crédit	9 591	21 845
TOTAL	10 655	22 963

Le poste comprend les emprunts mis en place dans le cadre de l'acquisition, de la filiale Sybor, du fonds de commerce de Mi-Services, Linc, Exens, BD Roumanie (ex-Nuxeo), BD Russie (ex-DSS), BD Conseil et principalement pour le financement de l'acquisition du groupe INFORTE ; ainsi que les emprunts liés aux contrats de location et les soldes créditeurs de banques.

L'ensemble des emprunts fixent des covenants à respecter conformément au tableau suivant :

Calcul des ratios et conditions à respecter	Acquisition MI Services	Acquisition Integrated Solutions	Acquisitions Nuxeo, Exens, DSS, Linc Technology et MC Conseil	Acquisition Inforte	Acquisition SyBor	Ratios 2007	Ratios 2006
Dettes financières nettes consolidées/Fonds propres consolidés < 0,6	X	X	X		X	0,53	0,06
Dettes financières LT nettes consolidées / EBITDA < 3	X					1,38	0,49
Dettes financières nettes consolidées / CAF Consolidée < 4,5	X				X	2,68	0,26
Dettes nettes consolidées / Capitaux Propres consolidés = < 0,75				X		0,53	0,06
Dettes nettes consolidées / EBITDA = < 2,5				X		1,71	0,20
Dettes financières nettes consolidées / CAF consolidée < 3		X	X			2,68	0,26

Définitions des postes :

Dettes Financières Consolidées = Emprunts obligataires consolidés (hors convertibles) + Emprunts bancaires et financiers consolidés à long, moyen et court terme, y compris les découverts (hors avances conditionnées) + Engagements de crédit bail retraités - valeurs mobilières de placements et des disponibilités et avoirs en caisse

Fonds Propres Consolidés = Capital social (de la mère) + primes d'émission + réserves consolidées + écart de consolidation passif + report à nouveau consolidé + résultat consolidé du groupe + intérêts minoritaires + subventions d'investissements consolidées

Dettes Financières long terme consolidées = Emprunts obligataires consolidés (hors convertibles) + Emprunts bancaires et financiers consolidés à long terme (hors avances conditionnées) + engagements de crédit bail retraités et financiers consolidés à long terme (hors avances conditionnées) + engagements de crédit bail retraités

EBITDA consolidé = Résultat d'exploitation consolidé + dotations nettes aux amortissements et provisions d'exploitation

Dettes nettes consolidées = Total des dettes financières - trésorerie ou équivalent trésorerie

Capitaux Propres Consolidés = Total des capitaux propres consolidés y compris les intérêts des minoritaires

EBITDA consolidé = EBITDA consolidé + EBITDA des cibles jusqu'à leur date d'acquisition

CAF Consolidée : Résultat net intégré après retraitement des dotations et provisions

Note 18 : Dettes Fournisseurs et diverses

Etat des dettes (en K€)	Courantes 2007 (moins d'un an)	Courantes 2006 (moins d'un an)	Non Courantes 2006 (plus d'un an)
Fournisseurs	11 752	9 186	
Dettes fiscales et sociales	32 910	24 221	
Dettes diverses (compléments de prix et crédits vendeurs)	2 455	825	105
Autres créditeurs	708		
Produits constatés d'avance	6 154	4 274	
TOTAL GENERAL	53 980	38 506	105

Detail des dettes fiscales et sociales :

	2007	2006
Personnel	2 645	2 884
Organismes sociaux	6 385	4 284
Etat - TVA	10 933	9 727
Provision Congés payés	5 566	2 848
Charges sociales sur Congés payés	2 724	
Etat, Taxes	2 940	1 312
Etat, Impôts sur les sociétés	1 717	2 202
		964
	32 910	24 221

Detail des dettes diverses (compléments de prix et crédits vendeurs) = 2 455K€

Etat des dettes (en K€)	Courantes (moins d'un an) 2007	Courantes (moins d'un an) 2006	Non courantes (plus d'un an) 2006
Compléments de prix SYSIUM	55	50	5
Compléments de prix BWINNER	100	150	100
Compléments de prix ELLIANCE	150	150	
Compléments de prix BD Espace (ex-Sybor)	469		
	417		
Compléments de prix BD Suisse SA AG (I-Sol.)	1 002		
	260		
Compléments de prix Exens		39	
Compléments de prix BD Conseil		195	
Compléments de prix BD IT		221	
Compléments de prix BD Luxembourg	2	20	
Compléments de prix METAPHORA/VIATECH			
Divers			
TOTAL GENERAL	2 455	825	105

VI. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VI.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Par Activités

	2007	2006
Business intelligence	62 %	58 %
C.R.M	23 %	18 %
E-business	15 %	16 %

Business intelligence : systèmes ayant pour objectif de fournir de l'information nettoyée, cohérente et fiable à tous les utilisateurs de l'entreprise permettant des analyses par métiers, produits et clients et s'appuyant sur un référentiel commun d'entreprise.

CRM : Customer relationship management – suit tout le processus de la relation client, de l'innovation de nouveaux produits à l'optimisation du service client.

e-business : commerce électronique – moyen de faire du marketing, des ventes et des achats au travers de la technologie Internet.

VI.2 Contributions des différentes sociétés au résultat du groupe (en K€)

	TOTAL	Conso	BD	BD NET	BDU	BD Ag	EOLAS	BDP	BD Espagne	Directory S.
Chiffre d'affaires	202 280	-35 101	7 549	7 556	1 234	1 416	5 205	7 598	1 340	0
Total des charges opérationnelles courantes	185 799	-35 101	5 859	7 499	1 033	1 245	4 678	7 656	1 469	-1
Dont Charges de personnel	126 704		786	4 905	292	915	2 534	3 696	1 017	0
Résultat opérationnel courant	16 483	0	1 689	57	201	171	527	-58	-128	1
Autres produits et charges opérationnels	3 422	0	0	0	0	0	0	1 088	0	0
Résultat opérationnel	13 061	0	1 689	57	201	171	527	-1 146	-128	1
Résultat financier	-2 112		-1 069	-11	9	9	-25	-298	-4	0
Charges d'impôt	2 203		287	4	70	0	136	-9	-44	0
	0									
Résultat net après Impôts	8 746	0	334	42	140	179	366	-1 435	-88	1
Abandon Activité	-1 229									
Mise en équivalence	-765		0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat net après abandon et mise en équivalence	6 752	0	334	42	140	179	366	-1 435	-88	1
Dont part du groupe	6 535	0	334	42	140	179	349	-1 433	-88	1
Dont intérêts des minoritaires	217		0	0	0	0	18	-2	0	0

	BD ALLIANCE	BD BENELUX (Flux)	BD Conversoft	BD LTD UK	BD HOLDING	BD IT	AURORA	BD FS	BD HOLLAND	BD Suisse SA AG
Chiffre d'affaires	46 737	15 829	1 291	12 328	0	8 278	0	779	1 217	8 079
Total des charges opérationnelles courantes	42 568	14 798	982	11 371	4	7 739	1	728	1 269	7 738
Dont Charges de personnel	25 611	8 473	216	8 547	0	4 236	0	552	891	5 845
Résultat opérationnel courant	4 168	1 031	309	957	-4	539	-1	50	-52	340
Autres produits et charges opérationnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
				0	0		0	0	0	0
Résultat opérationnel	4 168	1 031	309	957	-4	539	-1	50	-52	340
Résultat financier	259	-67	-7	1	-187	-4	0	-1	-3	-13
Charges d'impôt	-802	424	77	225	-31	180	4	18	-4	84
Résultat net après Impôts	5 229	541	225	733	-160	355	-5	31	-51	244
Abandon Activité				0	0		0	0	0	
Mise en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat net après abandon et mise en équivalence	5 229	541	225	733	-160	355	-5	31	-51	244
Dont part du groupe	5 229	541	225	733	-160	355	-5	31	-51	158
Dont intérêts des minoritaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	85

	BD Luxembourg	Domino	Métaphora	Viatech	BD BI1	BD BI2	BD BI3	BD BI4	BD RA	BD Sud
Chiffre d'affaires	2 003	2 350	3 499		0 1 230	10 185	6 725	11 266	6 622	5 159
Total des charges opérationnelles courantes	1 703	1 998	3 224		4 1 220	9 899	6 503	11 091	6 476	4 991
Dont Charges de personnel	1 190	1 556	1 620		0 766	5 800	3 564	5 972	3 595	2 845
Résultat opérationnel courant	300	352	275	-4	10	287	222	176	147	168
Autres produits et charges opérationnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat opérationnel	300	352	275	-4	10	287	222	176	147	168
Résultat financier	13	10	29	-1	-1	-4	-1	-4	-9	-4
Charges d'impôt	133	38	83	0	1	99	76	56	36	47
Résultat net après Impôts	181	324	220	-5	8	184	145	117	102	118
Abandon Activité	0	0	0		0	0	0	0	0	0
Mise en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat net après abandon et mise en équivalence	181	324	220	-5	8	184	145	117	102	118
Dont part du groupe	181	324	186	-5	8	184	145	117	102	118
Dont intérêts des minoritaires	0	0	35	0	0	0	0	0	0	0
	BD ERP	BD Management	BWINNER	WELNETWORK	BD Na Canada	BD EUROPE	BD INDIA	BD PA	COGNITIS	SYSIUM
Chiffre d'affaires	1 936	0	0	19	608	5 906	808	21 511	2 149	261
Total des charges opérationnelles courantes	1 880	0	2	25	565	5 711	720	19 221	2 207	255
Dont Charges de personnel	1 377	0	0	-52	294	4 216	255	7 955	1 689	0
Résultat opérationnel courant	56	0	-2	-6	43	195	89	2 290	-58	6
Autres produits et charges opérationnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat opérationnel	56	0	-2	-6	43	195	89	2 290	-58	6
Résultat financier	-95	0	-3	-3	-10	0	0	-164	-47	-1
Charges d'impôt	-18	0	0	0	19	3	0	861	-24	2
Résultat net après Impôts	-21	-1	-4	-9	14	192	89	1 264	-81	4
Abandon Activité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mise en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat net après abandon et mise en équivalence	-21	-1	-4	-9	14	192	89	1 264	-81	4
Dont part du groupe	-21	-1	-4	-9	14	192	89	1 264	-81	4
Dont intérêts des minoritaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	ELLIANCE	BD Espace	BD Thun GmbH	BD Roumanie	BD Israël	BD HOLDING SUISSE	BD MAURITIUS	BD MAROC	EXENS	BD Russie
Chiffre d'affaires	0	4 882	823	264	435	0	563	346	2 259	778
Total des charges opérationnelles courantes	28	4 500	718	223	447	29	320	245	2 037	744
Dont Charges de personnel	0	3 249	569	171	89	0	205	34	880	551
Résultat opérationnel courant	-28	382	106	41	-12	-29	242	101	223	34
Autres produits et charges opérationnels	0	0	0	0	0	0	-140	0	0	0
Résultat opérationnel	-28	382	106	41	-12	-29	382	101	223	34
Résultat financier	-1	-11	0	-3	0	0	-109	0	-6	0
Charges d'impôt	0	0	18	5	0	0	0	0	76	10
Résultat net après Impôts	-29	372	88	33	-12	-29	273	101	140	24
Abandon Activité										
Mise en équivalence	0		0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat net après abandon et mise en équivalence	-29	372	88	33	-12	-29	273	101	140	24
Dont part du groupe	-29	372	88	33	-12	-29	191	101	140	24
Dont intérêts des minoritaires	0		0	0	0	0	82	0	0	0

	INFORTE US	INFORTE UK	BD Allemagne	BD NA Ohio	BD Na Delaware	BD CONSEIL	BD Financial Solutions	BD Italie	Infineo
Chiffre d'affaires	2 885	3 880	2 842	1 104	7 352	243	44	5	0
Total des charges opérationnelles courantes	3 953	3 358	2 567	1 227	5 912	182	54	25	0
Dont Charges de personnel	3 080	2 488	1 862	567	1 636	166	0	0	0
Résultat opérationnel courant	-1 067	522	275	-124	1 441	61	-9	-20	0
Autres produits et charges opérationnels	250	1 962	262	0	0	0	0	0	0
				0				0	
Résultat opérationnel	-1 318	-1 440	13	-124	1 441	61	-9	-20	0
Résultat financier	-182	-11	2	-8	-81	0	0	0	0
Charges d'impôt	-778	205	156	-55	513	21	0	0	0
				0				0	
Résultat net après Impôts	-722	-1 655	-141	-76	847	41	-9	-20	0
Abandon Activité	-1 229			0	0				
Mise en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	-765
Résultat net après abandon et mise en équivalence	-1 951	-1 655	-141	-76	847	41	-9	-20	-765
Dont part du groupe	-1 951	-1 655	-141	-76	847	41	-9	-20	-765
Dont intérêts des minoritaires	0	0	0	0	0	0	0		0

VII. NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

VII.1 Garanties données

- Acte de cession de créances professionnelles en garantie de l'emprunt lié à l'acquisition du groupe INFORTE : en date du 23 juillet 2007, la société Business & Decision SA a cédé au profit des établissements de crédit sa créance intra-groupe qu'elle détenait sur B&D North America Holding Inc. pour un montant de 49 400 K\$. Au 31 décembre 2007, le capital restant dû sur l'emprunt lié à cette acquisition s'élève à 20.395 K€.
- Nantissement de part de sociétés commerciales : 3 300 000 € sur la société Exens, concernant l'acquisition d'Exens, BD Roumanie, BD Russie, Ohio Linc et BD Conseil.
- Garantie en faveur de tiers : néant

VII.2 Clauses de complément de prix sur les acquisitions et participations

- **B&D NETHERLANDS BV**

L'acte d'acquisition du fonds de commerce de Search and Solve prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction du respect d'objectifs liés au taux de rentabilité d'une part et au taux de croissance organique d'autre part. Ce complément de prix s'élève à un maximum de 50 K€ par an durant 4 ans (échéance juin 2008), soit un maximum de 200 K€, payable pour 50% en numéraire et 50% en titres Business & Decision. Aucun complément de prix n'a été comptabilisé à ce titre.

- **BWINNER**

L'acte d'acquisition des actions de la société BWINNER prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction des performances (chiffre d'affaires et rentabilité) pour les exercices 2005, 2006 et 2007. Il a été prévu un complément de prix maximum de 400 K€ payables en numéraire, respectivement au 31 mars 2006 (150 K€ payés), 31 mars 2007 (150 K€ payés), 31 mars 2008 (100 K€). Le complément de prix restant à verser au 31 décembre 2007 s'élève à 100 K€.

- **SYSIUM**

L'acte d'acquisition des actions de la société Sysium prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction des performances (chiffre d'affaires) et de la présence des dirigeants pour les exercices 2006, 2007 et 2008. Il a été prévu un complément de prix maximum de 155 K€ payables en numéraire sur trois ans (2006, 2007 et 2008). Un premier complément de prix a été payé courant 2007 pour 50 K€. Au 31 décembre 2007, le complément de prix retenu s'établit à 55 K€.

- **ELLIANCE**

L'acte d'acquisition de la société Elliance prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction des performances (chiffre d'affaires) et de la croissance (nouvelles embauches) sur trois années : 2006, 2007 et 2008. Il a été prévu un complément de prix maximum de 450 K€ payable sur trois années (2006, 2007 et 2008). Un premier complément de prix a été payé courant 2007 pour un montant de 150K€. Au 31 décembre 2007, le complément de prix retenu s'établit à 150 k€.

- **BD ESPACE (Ex-SyBOR)**

L'acte d'acquisition de la société BD Espace (ex-Sybor) prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction de l'EBIT et des performances sur trois années : 2007, 2008 et 2009. Il a été prévu un complément de prix maximum de 3 000 KCHF payable sur trois années (2007, 2008 et 2009). Au 31 décembre 2007, le complément de prix retenu s'établit à 469 K€.

- **BD SUISSE SA AG (ex-INTEGRATED SOLUTIONS)**

L'acte d'acquisition de la société BD Suisse SA AG (ex-Integrated Solutions) prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction de l'EBIT et des performances sur 2007. Au 31 décembre 2007, le complément de prix retenu s'établit à 213 K€.

- EXENS

L'acte d'acquisition de la société EXENS prévoit le versement d'un premier complément de prix , maximum de 746 130 € ,calculé en fonction de la trésorerie nette au 31 décembre 2007. Un second complément de prix a été prévu et déterminé en fonction du chiffre d'affaires et de l'EBITDA sur 4 années (2007 ; 2008 ; 2009 et 2010) Au 31 décembre 2007, le premier complément de prix s'établit à 746 K€ et sera payé en 2008. Compte tenu des performances de 2007, le second complément de prix a été comptabilisé pour 256 K€ payable en 2008.

- BD CONSEIL

L'acte d'acquisition de la société BD CONSEIL prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction de l'état d'avancement du logiciel MERCURY. Il a été prévu un complément de prix maximum de 360€ payable en 2008 .Au 31 décembre 2007, le complément de prix comptabilisé s'établit à 260 K€.

Récapitulatif des compléments de prix dans les comptes sociaux		
en K€	Complément de prix maximum restant dû	Complément de prix provisionné au 31/12/07
BD Netherlands	100 K€	0
BWINNER	100 K€	100 K€
SYSIUM	105 K€	55 K€
ELLIANCE	300 K€	150 K€
BD Espace (ex-SyBOR)	3 000 KCHF (1 810 K€)	469 K€
BD Suisse SA AG (ex-Integrated Solutions)	353 KCHF (213 K€)	213 K€
EXENS	N/A	1 002 K€
BD CONSEIL	360 K€	260 K€

VII.3 Garanties reçues

Aucune garantie n'a été reçue.

VIII. AUTRES INFORMATIONS

VIII.1. Effectif moyen consolidé

L'effectif moyen sur la période s'établit à 1 893 personnes. A la clôture de l'exercice, l'effectif est de 2 242 personnes contre 1.585 personnes au 31 décembre 2006.

L'effectif à la fin de l'exercice se répartit de la façon suivante :

	2007	2006
Associés	4	4
Directeurs	59	42
Chefs de Projets	212	150
Managers	194	137
Experts	44	31
Consultants	1539	1056
Administratifs	146	103
Commerciaux	33	23
Assistants	11	39

VIII.2. Transactions concernant les entreprises liées

Les transactions entre Business & Decision et ses filiales, qui sont des parties liées au Groupe, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas détaillées dans la présente note.

Rémunération des membres de la Direction

Composition des membres de la direction :

Monsieur Patrick BENSABAT, Président-Directeur Général
Monsieur Christophe DUMOULIN, Directeur Général Délégué et Administrateur

	31/12/2007	31/12/2006
Salaires et autres avantages à court terme	833 K€	580 K€
Indemnités de départ		
Avantages postérieurs à l'emploi	23 K€	24 K€
TOTAL	856 K€	604 K€

Le montant des rémunérations allouées aux organes de direction s'établit à 631K€ (hors charges sociales, engagements de retraite et avantages en nature).

Le nombre de stocks options attribués aux organes de direction s'établit à 64 900 actions. Ces stocks options n'ont pas été exercés au 31 décembre 2007.

VIII.3. Gestion des risques financiers

De part ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risque de liquidité, risque de crédit et risque de change. La gestion des risques financiers est assurée par le Département Trésorerie du Groupe et consiste à minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière du Groupe.

Risque de liquidité : La gestion du risque de liquidité implique le maintien d'un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables sur un marché et la disponibilité de ressources financières grâce à des facilités de crédit en accord avec les besoins du Groupe. Les facilités de crédit sont soumises à des clauses financières (covenants) au 31 décembre 2007, les covenants sont respectés.

Risque de crédit : Les concentrations de risques de crédit du Groupe ne sont pas significatives. Les procédures d'acceptation des clients et les analyses de risques de crédit qui y sont liées sont pleinement intégrées au processus global d'évaluation des risques mis en œuvre tout au long du cycle de vie d'un contrat. Seuls les établissements financiers de premier ordre sont utilisés par le Groupe dans le cadre des opérations de trésorerie.

Risque de change : Les fluctuations des taux de change ont une incidence significative sur la performance financière du Groupe dans la mesure où désormais une part significative de l'activité est

réalisée à l'extérieur de la zone euro. Les expositions au risque de change sont principalement liées à la livre Sterling et au Dollars Américains. La société n'a pas mis en place de couverture de change.

Risque de taux : L'endettement bancaire du groupe Business & Decision est principalement à taux variable. La société ne pratique pas de couverture du risque de taux. Le groupe n'a jamais eu recours à des instruments financiers dérivés.

Les tableaux ci-dessous résument les risques de liquidité et de taux :

Caractéristique des emprunts contractés	Taux fixe ou variable	Montant des échéances restant dues	Existence ou non de couverture
Crédit Bail	Taux Fixe	2 182 K€	Pas de couverture
Emprunt Acquisition BD Europe	Taux Variable	3 575 K€	Pas de couverture
Acquisition BD Suisse SA Ag	Taux Variable	1 725 K€	Pas de couverture
Acquisition BD Espace (Sybor)	Taux Variable	1 600 K€	Pas de couverture
Acquisition Linc, Exens, BD Roumanie, BD Russie, BD Conseil	Taux Variable	3 094 K€	Pas de couverture
Acquisition Inforte	Contrat de portage à taux fixe	20 256 K€	Pas de couverture
Acquisitions Filiales étrangères	Taux Variable	1 186 K€	Pas de couverture
TOTAL DES ECHEANCES DUES		33 618 K€	

VIII.4 Droit individuel de formation

Le nombre d'heures acquises par les salariés au titre du droit individuel à la formation s'établit à 55 043 heures. Il n'existe aucune demande en cours à la fin de l'exercice

VIII.5 Informations sectorielles

Les actifs sectoriels comprennent principalement le goodwill, les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les actifs d'exploitation. Ils n'incluent pas les actifs d'impôts et la trésorerie.

Les passifs sectoriels comprennent les passifs courants et non courants, à l'exclusion des impôts passifs

Les transferts et les transactions entre les différents secteurs sont effectués dans des conditions commerciales normales qui seraient également applicable à des tierces parties non liées.

Premier niveau d'information sectorielle – Informations par secteurs géographiques

Le premier niveau d'information sectorielle – Information par secteur géographique, de la situation au 31 décembre 2007 se présente comme suit :

Les flux inter-secteurs sont éliminés ; tandis que les flux intra-secteurs sont conservés.

Compte de Résultat au 31 décembre 2007

	TOTAL	Interco	France	Grande Bretagne	Amériqu e	Espagne	Suisse	Bénélux	Reste du Monde
Chiffre d'affaires	202 280	-7 011	110 780	24 465	32 439	3 105	15 112	18 157	5 233
Total charges opérationnelles courantes	185 799	-7 011	101 705	22 444	29 768	3 292	14 151	16 878	4 572
Dont charges de personnel	126 704		69 362	16 750	13 787	2 705	10 577	10 610	2 912
Résultat opérationnel courant	16 483	0	9 075	2 021	2 671	-186	961	1 279	661
Autres produits et charges opérationnels	-3 422	0	-1 088	-1 962	-250	0	0	0	-122
Résultat opérationnel courant	13 061	0	7 987	59	2 421	-186	961	1 279	539
Résultat financier	-2 112	-204	-1 046	-186	-445	-51	-15	-56	-110
Impôts sur les sociétés	-2 202 0		-547	-440	-456	67	-101	-552	-172
Abandon d'activité	-1 229		0	0	-1 229	0	0	0	0
Mise en équivalence	-765		-765	0	0	0	0	0	0
Résultat	6 752	-204	5 629	-567	290	-170	844	671	258
Dont part du groupe	6 535	-204	5 579	-567	290	-170	759	671	176
Dont intérêts des minoritaires	-217		-50	0	0	0	-85	0	-82

Informations sur le bilan au 31 décembre 2007

	TOTAL	INTERCO	France	Grande Bretagne	Amérique	Espagne	Suisse	Bénélux	Reste du Monde
ACTIF									
Actifs sectoriels	128 675	-24 653	90 798	19 790	19 483	1 531	8 613	7 894	5219
Actifs d'impôts	9 954		4 539	14	5121	264	0	0	16
Trésorerie et équivalents	5 294		-2 518	2015	1791	-226	1 214	1926	1091
TOTAL ACTIF	143 923	-24 653	92 819	21 819	26 395	1 569	9 828	9 820	6 326
PASSIF									
Passifs sectoriels	55 294	-23 902	28 576	15 100	21 236	1 098	6 106	5 217	1863
Passifs d'impôt	1 932		414	548	646	0	143	177	4
Passifs financiers et instruments dérivés	33 800		32 698	0	866	78	153	0	5
TOTAL PASSIF	91 026	-23 902	61 688	15 648	22 748	1 176	6 402	5 394	1 872

Investissements de l'exercice

	TOTAL	France	Grande Bretagne	Amérique	Espagne	Suisse	Bénélux	Reste
INVESTISSEMENTS								
Acquisitions Immobilisations incorporelles	2 096	819	735	270		6		267
Acquisitions Immobilisations corporelles	2 930	1 214	253	1 140	4	172	25	122
Augmentations des goodwill	15 818	1 743	2 292	6 869		2 947		1 967

Second niveau d'information sectorielle – Informations par activités

Le deuxième niveau d'information sectorielle de la situation au 31 décembre 2007 se présente comme suit :

Informations sur le Compte de résultat au 31 décembre 2007

	TOTAL	Interco	BI	CRM	EB
Chiffre d'affaires	202 280	-35 101	143 806	49 902	43 674
Total charges opérationnelles courantes	185 799	-35 101	134 566	45 672	40 663
Dont charges de personnel	126 704		79 909	25 620	21 174
Résultat opérationnel courant	16 483	0	9 242	4 230	3 011
Autres produits et charges opérationnels	-3 422	0	-1 353	-981	-1 088
Résultat opérationnel	13 061	0	7 889	3 249	1 923
Résultat financier	-2 112	-204	1 613	-166	-3 355
Impôts sur les sociétés	-2 202		-2 083	-680	561
Abandon d'activité	-1 229		-1 075	-154	0
Mise en équivalence	-765		-765	0	0
Résultat	6 752	-204	5 577	2 249	-871
Dont part du groupe	6 535	-204	5 360	2 249	-871
Dont minoritaire	-217		-217		

Informations sur le bilan au 31 décembre 2007

	TOTAL	INTERCO	BI	CRM	EB
ACTIF					
Actifs sectoriels	128 675	-72 808	103 982	32 373	65 128
Actifs d'impôts	9 954		4 666	3019	2269
Trésorerie et équivalents	5 294		4 098	1534	-337
TOTAL ACTIF	143 923	-72 808	112 746	36 926	67 060
PASSIF					
Passifs sectoriels	55 294	-72 058	82 968	26 458	17 926
Passifs d'impôt	1 932		1 112	570	250
Passifs financiers et instruments dérivés	33 800		907	433	32460
TOTAL PASSIF	91 026	-72 058	84 987	27 461	50 636

Investissements de l'exercice

	TOTAL	BI	CRM	EB
INVESTISSEMENTS				
Acquisitions Immobilisations incorporelles	2 096	814	1 096	186
Acquisitions Immobilisations corporelles	2 930	917	702	1 311
Augmentations des goodwill	15 819	10 175	4 991	653

VIII.6 Informations Pro Forma

Les acquisitions de l'exercice ont été retraitées conformément aux recommandations de l'AMF. L'information pro forma est fournie pour la période en cours comme si le changement de périmètre était intervenu à l'ouverture de la période.

Les sociétés acquises faisant l'objet du retraitement sont :

- BD Mauritius
- BD Russie
- BD Roumanie
- BD NA Ohio
- BD Suisse SA
- Groupe INFORTE
- BD Thun GMBH
- EXENS
- BD Conseil

Informations sur le compte de résultat

	<i>Données pro forma</i>	<i>Ajustements</i>	<i>31/12/2007</i>
Chiffre d'affaires	220 474	18 194	202 280
Résultat opérationnel courant	12 562	-3 921	16 483
Dépréciation non courants	-5 663	-2 241	-3 422
Résultat opérationnel	6 899	-6 162	13 061
Résultat financier	-1 712	400	-2 112
Impôts sur les bénéfices	22	-2 181	2 203
Résultat net après impôt	5 165	-3 581	8 746
Mise en équivalence	-765		-765
Abandon Activité	-1 229		-1 229
Résultat - part des minoritaires	-239		-217
	0		0
Résultat net groupe	2 932	-3 603	6 535

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société BUSINESS & DECISION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La valeur nette comptable des goodwill a fait l'objet d'un examen par la société comme décrit dans les notes IV.7.5 dépréciation des actifs et 9 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en oeuvre, examiné en tant que de besoin, la documentation préparée dans ce cadre, apprécié la cohérence des données retenues et revu les calculs effectués par la société. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 09 juin 2008

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Robert BENJAMIN

APLITEC SA, représentée par
Pierre LAOT

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2007
BILAN AU 31 DECEMBRE 2007

ACTIF	COMPTES AU 31.12.07			COMPTES AU 31/12/06
	BRUT	AMTS & PROV.	NET	
Capital souscrit non appelé (0)				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais Etablissement				
Frais Recherche et Développement				
Concessions, Brevets, Droits similaires				
Fonds Commercial	1 599 198		1 599 198	360 141
Autres Immobilisations Incorporelles	1 596 100	1 586 962	9 138	167 081
Avances Acomptes s/ Imm. Incorporel.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Install. Techniques, Matériel Outillage				
Autres Immobilisations Corporelles	1 201 917	989 017	212 900	307 382
Immobilisations en Cours				
Avances Acomptes s/ Imm. Corporel.				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations mises en Equivalence				
Autres Participations	33 756 199	250 000	33 506 199	25 343 263
Créances rattachées à des Participations	28 965 275	318 000	28 647 275	7 024 476
Autres Titres Immobilisés				
Prêts Dépôts et cautionnements				105 884
Autres Immobilisations Financières	2 798 915		2 798 915	2 056 959
TOTAL (1)	69 917 604	3 143 979	66 773 625	35 365 186
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS				
Matières 1ères, Approvisionnements				
En Cours de Production de Biens				
En Cours de Production de Services				
Produits Intermédiaires et Finis				
Marchandises				
Avances Acomptes s/ Commandes				
CREANCES				
Clients et Comptes Rattachés	5 370 528		5 370 528	8 782 134
Autres Créances	8 793 958	76 000	8 717 958	8 002 176
Capital Souscrit Appelé non versé				
DIVERS				
Valeurs Mobilières de Placement	1 036 097	1 313	1 034 784	3 057 674
Disponibilités	6 578 872		6 578 872	9 841 650
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges Constatées d'Avance	200 698		200 698	136 358
TOTAL (2)	21 980 153	77 313	21 902 840	29 819 992
Charges à Répartir (3)				
Primes Rembt Obligations (4)				
Ecarts de Conversion Actif (5)	2 522 445		2 522 445	530 330
TOTAL GENERAL (0 à 5)	94 420 202	3 221 292	91 198 910	65 715 508

PASSIF	COMPTES	COMPTES
	AU	AU
	31.12.07	31.12.06
	12 mois	12 mois
CAPITAUX PROPRES		
Capital Social ou Individuel dont versé 610 663	610 663	610 663
Primes Emission Fusion Apport	31 985 916	31 985 916
Ecarts de Réévaluation		
Réserve Légale	61 067	60 380
Réserves Statutaires ou Contractuelles		
Réserves Réglementées		
Autres Réserves		
Report à Nouveau	3 371 964	1 543 609
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-426 823	1 829 042
Subventions d'Investissement		
Provisions Réglementées	10 992	2 000
TOTAL (1)	35 613 779	36 031 610
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit Emissions Titres Participatifs		
Avances Conditionnées		
TOTAL (2)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour Risques	2 748 980	690 330
Provisions pour Charges		
TOTAL (3)	2 748 980	690 330
DETTES		
Emprunts Obligataires Convertibles		
Autres Emprunts Obligataires		
Emprunts Dettes Ets de Crédit	35 738 227	10 132 831
Emprunts Dettes Financières Divers	12 774 346	12 875 522
Avances Acomptes s/ Commandes en cours		
Fournisseurs et Comptes Rattachés	936 365	2 490 123
Dettes Fiscales et Sociales	916 973	2 497 545
Dettes s/ Imm. et Comptes Rattachés		
Autres Dettes	2 464 717	819 148
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits Constatés d'Avance		171 635
TOTAL (4)	52 830 628	28 986 804
Ecarts de Conversion Passif	5 523	6 764
TOTAL (5)	5 523	6 764
TOTAL GENERAL (1 à 5)	91 198 910	65 715 508

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2007

RESULTAT COURANT	COMPTES AU 31.12.07	COMPTES AU 31.12.06
	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes Marchandises		74 578
Production Vendue Biens		
Production Vendue Services	7 548 706	17 946 933
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	7 548 706	18 021 511
Production Stockée		
Production Immobilisée		67 729
Subventions Exploitation Recues		
Reprises s/ Amts et Provisions, Transfert de Charges	84 979	253 950
Autres Produits (port sur ventes)	437	
TOTAL (1)	7 634 122	18 343 190
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats Marchandises		77 281
Achats Prestations		
Variation Stocks Marchandises		
Achats Matières 1ères et Approvisionnements		
Variation Stocks Matières 1ères		
Autres Achats et Charges Externes	5 203 445	9 836 142
Impôts et Taxes	194 877	236 020
Salaires et Traitements		2 574 060
Charges Sociales	779 308	2 247 195
Dotations Amts s/ Immobilisations	322 113	334 005
Dotations Prov. s/ Immobilisations		
Dotations Prov. s/ Actif Circulant		
Dotations Prov. Risques et Charges	76 535	60 000
Autres Charges	127 651	191 990
TOTAL (2)	6 703 929	15 556 693
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)	930 193	2 786 497
OPERATIONS EN COMMUN		
Opérations en Commun (+) (3)		
Opérations en Commun (-) (4)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits Financiers de Participations	922 292	624 040
Produits Autres Valeurs Mobilières	270	
Autres Intérêts Produits Assimilés		
Reprises s/ Provisions	558 330	45 715
Différences Positives Change	14 747	
Produits Nets Cessions V.M.P	456 479	123 781
TOTAL (5)	1 952 118	793 536
CHARGES FINANCIERES		
Dotations Financières Amts et Provisions	2 523 758	627 664
Intérêts et Charges Assimilés	1 460 940	544 794
Différences Négatives Change	28 807	9 491
Charges Nettes Cessions V.M.P		
TOTAL (6)	4 013 505	1 181 949
RESULTAT FINANCIER (5-6)	- 2 061 387	-388 413
RESULTAT COURANT (1-2+3+5-6)	- 1 131 194	2 398 084

RESULTAT NET	Au 31.12.07	Au 31.12.06
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits Except. s/ Opérations de Gestion		724
Produits Except. s/ Opérations de Capital	866 980	1 007 778
Reprises s/ Provisions		9 710
TOTAL (7)	866 980	1 018 212
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges Except. s/ Opérations de Gestion	17 936	8 209
Charges Except. s/ Opérations de Capital	888 830	1 013 533
Dotations Except. Amts et Provisions	8 992	2 000
TOTAL (8)	915 758	1 023 742
RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8)	- 48 778	- 5 530
Participation des Salariés (9)		
Impôts s/ Bénéfices (10)	-753 149	563 512
TOTAL PRODUITS (1+3+5+7)	10 443 220	20 154 938
TOTAL CHARGES (2+4+6+8+9+10)	10 870 043	18 325 896
RESULTAT DE L'EXERCICE (Produits - Charges)	- 426 823	1 829 042

I. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Evolution du chiffre d'affaires et des effectifs

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la société Business & Decision n'a plus d'activité opérationnelle ce qui explique la forte baisse de son chiffre d'affaires qui est passé de 18.02 M€ au 31 décembre 2006 à 7.5 M€ au 31 décembre 2007. L'activité commerciale de Business & Decision a été transférée chez BD Alliance avec l'intégration des agences Paris BI1 et Paris BI5. Un avenant au contrat de location gérance a été mis en place.

Le chiffre d'affaires résiduel correspond aux refacturations des charges de structure (crédit baux, loyers, matériels) prises en charges globalement par BUSINESS & DECISION, pour le compte de la majorité de ses filiales françaises.

Il n'y a plus d'effectif au 31 décembre 2007.

Opérations de croissance externe

Début janvier 2007, Business & Decision renforce sa prise de participation dans le capital de la société BD Suisse SA Ag (ex-Integrated Solutions) portant sa participation de 28% à 65% dans le capital, puis à 90% fin décembre 2007.

Courant janvier 2007, Business & Decision améliore son développement à l'international en s'implantant :

- au Maroc, par la création de BD Maroc, détenue à 100% par Business & Decision
- et en Israël, par la création de Business & Decision Israël Ltd détenue à 100% par Business & Decision.

Business & Decision a acquis 70% du capital de la société Business & Decision Mauritius, située à l'île Maurice.

En mai 2007, par le biais de la création d'une société holding en suisse, Business & Decision renforce sa position en faisant l'acquisition de 100% du capital de la société BD Thun GmbH (ex-Tobler).

Début juin 2007, Business & Decision a acquis 100% du capital de la société Nuxeo Srl devenue BD Roumanie, société spécialisée en développement JAVA et J2EE, située à Bucarest en Roumanie.

En juillet 2007, Business & Decision, a fait l'acquisition de la société de conseil et d'ingénierie Russe DSS, spécialisée en Business Intelligence. Avec une expertise reconnue en Customer Performance Management ainsi qu'en Risk Management, DSS dispose également d'une expertise prouvée en Gestion de la Relation Client. Comptabilisant 45 collaborateurs, DSS a enregistré un chiffre d'affaires de 807 805 euros sur l'exercice 2006 et vise 1,8 millions d'euros en 2008. La société travaille plus particulièrement avec des clients issus du secteur des télécommunications et des banques.

Au 20 juillet 2007, Business & Decision a acquis 100% de la société française EXENS, spécialisée dans la gestion des ERP.

Le 29 juin 2007 Business & Decision a fait l'acquisition de la société française MC CONSEIL devenue BD CONSEIL, spécialisée dans le conseil en management.

Pendant le second semestre 2007, Business & Decision continue son développement en Europe avec la création de BD Italie, filiale à 100%.

La société BWINNER acquise en 2006 a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine en date du 30 novembre 2007 au profit de Business & Decision.

La société ELLIANCE CONSEIL, acquise en 2006, a fait l'objet d'une Transmission Universelle de patrimoine en date du 31 octobre 2007, au profit de Business & Decision.

La société DIRECTORY SERVICES a été liquidée en date du 31/10/2007.

Par le biais de sa holding américaine, Business & Decision a acquis la groupe Inforte le 26 juillet 2007. Avec cette acquisition, Business & Decision renforce sa présence aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne ainsi qu'en Inde et s'implante en Allemagne. Avec plus de 250 collaborateurs, Inforte est largement reconnu sur le marché pour ses compétences BI et pour son expertise en CRM. Pour Inforte, ce rattachement à Business & Decision permettra d'atteindre une taille critique pour adresser des missions de plus grande taille et, l'accès au savoir-faire du Groupe Business & Decision va ouvrir de nouvelles perspectives en Allemagne et aux Etats-Unis. Créé en 1993, le groupe Inforte est basé à Chicago avec des bureaux à Atlanta (USA) ; Delhi (Inde) ; Hambourg (Allemagne) et Londres (Grande-Bretagne).

Courant septembre 2007, Business & Decision par le biais de sa holding américaine, a conclu un accord de branche avec la société Linc Technologies LLC située dans l'Ohio aux Etats-Unis.

II. FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Les sociétés AURORA-DAREA et IPI ont fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine en date du 02 janvier 2008.

Business & Decision a augmenté sa participation dans la société suisse BD Suisse SA AG (ex-Integrated Solutions) en date du 31 janvier 2008. Celle-ci passe de 90 % à 100%.

Le 1er mai 2008 : acquisition de 100% des titres de la société ICS en Grande-Bretagne, société spécialisée en Business Intelligence, qui compte 30 collaborateurs et qui a réalisé au 30 septembre 2007 un chiffre d'affaires de 1,33 M£.

III. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées (règlement 99-03) dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société applique depuis le 1^{er} janvier 2005 les règlements CRC n° 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC n° 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, la comptabilisation des actifs.

III.1 Immobilisations incorporelles

III.1.1 Fonds commercial

Les fonds commerciaux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport..

A la clôture de l'exercice il est procédé à une évaluation de ces fonds de commerce afin de s'assurer que la valeur d'usage n'est pas inférieure à la valeur nette comptable.

Cette évaluation s'effectue notamment en appliquant la méthode des « cash flow » futurs actualisés calculés sur les unités génératrices de trésorerie auxquelles sont rattachés ces fonds de commerce.

Une provision pour dépréciation est constituée si la valeur d'usage est inférieure à la valeur nette comptable.

III.1.2 Autres immobilisations incorporelles

Valorisation

Les autres immobilisations incorporelles, logiciels acquis ou développés, sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Amortissement logiciels

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire sur une durée de 12 mois pour les logiciels d'utilisation courante et de trois ans pour les licences ASP et les développements internes.

III.2 Immobilisations corporelles

Valorisation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Amortissement

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité.

- | | |
|--------------------------------------|---|
| ▪ Agencements et installations | : linéaire 3 ans à 10 ans |
| ▪ Matériel de bureau et informatique | : linéaire 3 à 5 ans ou dégressif 5 ans |
| ▪ Mobilier | : linéaire 3 ou 4 ans |
| ▪ Matériel de transport | : linéaire 3 ans |

III.3 Immobilisations financières

III.3.1 Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport. La société a opté pour l'incorporation dans le coût d'acquisition des titres des droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes.

A la clôture de l'exercice, cette valeur est rapprochée d'une estimation de la valeur d'usage.

Cette dernière est appréciée en prenant en considération les éléments suivants :

- capitaux propres
- plus values latentes
- rentabilité
- éléments prévisionnels
- utilité pour l'entreprise

La société applique notamment la méthode des « cash flow » futurs actualisés.

Lorsque la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision est constituée à hauteur de la différence.

III.3.2 Autres immobilisations financières

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Elles sont le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'une éventuelle diminution de leur valeur en fin d'exercice.

Actions propres

Les actions propres sont évaluées à partir du cours moyen des 20 derniers cours de bourse précédant la clôture. Lorsque la valeur d'inventaire ainsi déterminée est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision est constituée à hauteur de la différence.

III.4 Créances

Valorisation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Dépréciation

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

III.5 Valeurs mobilières de placement

Principe d'évaluation

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées selon la méthode du premier entré – premier sorti.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'une éventuelle diminution de la valeur des titres en fin d'exercice. La valeur des actions propres détenue dans le cadre d'un contrat d'animation est calculée sur la moyenne des 20 derniers cours de bourse du mois de décembre et une provision est constituée le cas échéant.

III.6 Dettes, créances et disponibilités en devises

Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice ; les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision pour perte latente. Les disponibilités en devises sont converties au cours de clôture et des écarts de change en résultant sont constatés en résultat financier.

III.7 Provisions pour risques et charges

Les passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise et entraînant à la clôture de l'exercice une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente, conduisent à la constitution d'une provision pour risques et charges.

IV. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS A L'ACTIF DU BILAN

IV.1 Mouvements ayant affectés les postes d'immobilisations

IV.1.1 Immobilisations incorporelles

	Brut 01/01/07	Acquisition	TUP	Cessions, Virements De poste à poste	Brut 31/12/07	Amort. 31/12/07	Net 31/12/07	Net 31/12/06
Fonds commercial	360 141		1 239 057		1 599 198		1 599 198	360 141
Logiciels	1 617 740	71 190	293	93 123	1 596 100	1 586 962	9 138	167 081
Total	1 977 881	71 190	1 239 350	93 123	3 195 297	1 586 962	1 608 336	527 222

Il a été acquis pour 71 K€ de logiciels ; ceux-ci ont été cédés à la société D.FI LEASE à leur coût d'achat.

L'augmentation des fonds de commerce résulte des transmissions universelles de patrimoine ayant généré des mali techniques inscrits en fonds de commerce.

IV.1.2 Immobilisations corporelles

	Brut 01/01/07	Acquisition	TUP	Cessions, Virements De poste à poste	Brut 31/12/07	Amort. 31/12/07	Net 31/12/07	Net 31/12/06
Agencements, aménagements et installations	662 122	230 330		316 602	575 850	482 790	93 060	187 529
Matériel de Transport	99 814	73 280		15 477	157 617	58 192	99 425	75 414
Matériel de bureau & informatique	837 880	555 718	10 393	935 541	468 450	448 035	20 415	44 438
Total	1 599 816	859 328	10 393	1 267 620	1 201 917	989 017	212 900	307 382

Il a été acquis pour 786 K€ d'agencements et de matériels informatiques ; ces immobilisations ont été cédées à la société D.FI LEASE à leur coût d'achat.

IV.1.3 Immobilisations financières

	Brut 01/01/07	Acquisition Virements De poste à poste	Cessions, Virements De poste à poste	Brut 31/12/07	Provision 31/12/07	Net 31/12/07	Net 31/12/06
Titres participation	25 621 263	9 452 686	1 317 750	33 756 199	250 000	33 506 199	25 343 263
Créances rattachées	7 342 476	21 622 799	0	28 965 275	318 000	28 647 275	7 024 476
Cautionnements	528 929	535 011	441 403	622 537		622 537	528 929
Actions propres*	1 528 029	5 052 090	4 403 741	2 176 378		2 176 378	1 528 029
Prêts au personnel	105 884		105 884			0	105 884
Total	35 126 581	36 662 586	6 268 778	65 520 389	568 000	64 952 389	34 530 581

* *Détail du nombre d'actions propres*

Nombre d'actions propres au 31/12/06	Nombre d'actions propres achetées au cours de l'exercice	Nombre d'actions propres cédées au cours de l'exercice	Nombre d'actions propres au 31/12/07	Valeur boursière au 31/12/07
116.250	203.022	201.443	117.829	2 751 307

Le coût d'acquisition des titres SYSIUM, BD Espace (ex-SyBOR), BD Suisse SA AG (ex- Integrated Solutions), Exens et BD Conseil tient compte de compléments de prix conditionnels à verser jusqu'en 2008 en fonction d'objectifs liés au chiffre d'affaires, à l'EBIT et à la présence des dirigeants. Les montants retenus pour les compléments de prix conditionnels sont respectivement de 105 K€, 469 K€, 213 K€, 1 002 K€ et 260 K€.

IV.2 Amortissements

Répartition de la dotation de l'exercice

	Amort.	Amort TUP	Dotations		Diminutions	Amort.
	01/01/07		Linéaires	Dégressives		31/12/07
Immobilisations incorporelles						
Logiciels	1 450 660	293	157 942		21 933	1 586 962
Immobilisations corporelles						
Agencement, aménagement et installations	474 593		94 469		86 274	482 788
Matériel de Transport	24 399		46 346		12 553	58 192
Matériel de bureau et informatique	793 442	10 393	1 038	22 318	379 154	448 037
Total	2 743 094	10 686	299 795	22 318	499 914	2 575 979

IV.3 Echéance des créances

L'échéance des autres créances est à moins d'un an.

Détail des autres créances	8 717 955
Fournisseurs débiteurs	791 704
Personnel	
Etat, créance d'impôt – intégration fiscale *	2 078 650
Etat, TVA	125 739
Créances rattachées aux participations	5 721 862

Les fournisseurs débiteurs correspondent à des avances et acomptes. Des factures non parvenues sont constatées le cas échéant.

*Détail des créances d'impôt	2.078.650
Acomptes versés au cours de l'année 2007	1.713.140
Créances d'impôt liées aux TUP	2.230
Crédit Impôt Recherche	312.030
Autres créances	51.250

Le résultat fiscal groupe est déficitaire au 31 décembre 2007. Les acomptes versés au cours de l'année sont donc excédentaires.

Le crédit d'impôt recherche correspond à celui calculé dans la filiale Conversoft et remonté dans la société tête du groupe fiscal dans le cadre de la convention d'intégration fiscale.

IV.4 Détail des produits à recevoir

Clients et comptes rattachés

- Clients Factures à établir..... 192 681

Autres créances

- TVA sur factures à recevoir..... 5 146

IV.5 Détail des charges constatées d'avance

▪ Maintenance logiciel	106
▪ Locations	76 112
▪ Intérêts financier.....	61 964
▪ Assurances.....	8 916
▪ Chèques déjeuner	53 600

Total 200 698

IV.6 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Banques	6 578 872
V.M.P. en valeurs brutes	30 490
V.M.P. en valeurs nettes	29 176
Placements à un an	1 000 000
	5 608
Actions propres en valeurs nettes*	
	7 613 656

TOTAL TRESORERIE ACTIVE

Au 31 décembre 2007, la valeur boursière des VMP est de 1.506,92 euros l'action soit un total de 29 176 €.

* Détail des actions propres (au titre du contrat d'animation) :

Nombre d'actions au 01/01/07	Nombre d'actions propres acquises	Nombre d'actions propres cédées	Nombre d'actions propres au 31/12/07	Valeur Boursière des actions propres au 31/12/07
736			736	17 186

IV.7 Ecarts de conversion

Des écarts de conversion ont été constatés, le cas échéant, sur les comptes courants de certaines filiales.

Détail des écarts de conversion actif:

	Montant Ecart de conversion au 31/12/07
C/C BD NA PA (Etats Unis)	2 289 256
C/C BD INDIA (Inde)	3 392
C/C BD LTD (Grande Bretagne)	165 755
C/C BD AG (Suisse)	64 042
Total Ecart de conversion Actif	2 522 445

Détail des écarts de conversion passif :

	Montant Ecart de conversion au 31/12/07
C/C BD NA PA (Etats Unis)	2 953
C/C BD EUROPE (Grande Bretagne)	1 277
C/C BD LTD (Grande Bretagne)	1 012
C/C INFORTE US (Etats Unis)	281
Total Ecart de conversion Passif	5 523

V. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU PASSIF DU BILAN

V.1. Capital social

Le capital de la société s'élève à 610.663 € soit 8.723.761 actions de 0,07 € chacune

Les différents plans d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions

	Plan N°2	Plan N°3
Nature du plan	Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise	Options de souscription d'actions d'entreprise
Nombre total d'actions pouvant être souscrites dont:	150 000	100 000
- les mandataires sociaux	0	64 900
- les 10 premiers attributaires salariés	50 300	87 600
Point de départ d'exercice des options	18/12/07	18/12/07
Date d'expiration	17/12/08	17/12/08
Prix de souscription ou d'achat	5,09 €	5,08 €
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2007	0	0
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées au 31 décembre 2007	8 800	2 000
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 31 décembre 2007	141 200	98 000

V.1.1 Capital Potentiel

	Nombre titres	Capital correspondant
Capital actuel	8.723.761	610 663
BSPCE attribués	150.000	10.500
Stock Options attribuées	100 000	7 000
BSPCE stock options annulés	10 800	756
Capital potentiel	8.962.961	627.407

V.1.2. Variation des capitaux propres

	Ouverture 01/01/07	Affectation résultat N-1	Amortissement Dérogatoire	Variation du capital	Résultat 31/12/07	Clôture 31/12/07
Capital social	610 663					610 663
Prime d'émission	31 985 916					31 985 916
Réserve légale	60 380	687				61 067
Report à nouveau	1 543 609	1 828 355				3 371 964
Résultat de l'exercice	1 829 042	- 1 829 042			- 426 823	- 426 823
Amort. dérogatoire	2 000		8 992			10 992
Capitaux propres	36 031 610	0	8 992		- 426 823	35 613 779
Dividendes versés						

Un amortissement dérogatoire est pratiqué sur les frais d'acquisition des titres constatés à l'actif du bilan en titres de participation. Cet amortissement est pratiqué sur une période de 5 ans prorata temporis. Au 31 décembre 2007, la dotation constatée à ce titre est de 9 K€.

V.2 Provisions

Nature	Ouv. 01/01/07	Dotation	Rep. (prov utilisée)	Rep. (prov non utilisée)	Valeur 31/12/07
Provision Litiges prud'homal	160 000	76 535	10 000		226 535
Provisions pour pertes de changes	530 330	2 522 445	530 330		2 522 445
Total Provisions	690 330	2 598 980	540 330		2 748 980

V.3 Dettes financières

	Montant
Emprunts auprès des établissements de crédit	30 388 964
Concours bancaires courants	5 349 263
Emprunts et dettes financières diverses	12 774 346
TOTAL	48 512 573

Emprunts au 31/12/2006	Augmentation	Remboursements	Emprunts au 31/12/07
8 775 000	33 854 895	12 240 931	30 388 964

Le poste dettes auprès des établissements de crédit concerne notamment :

- les emprunts mis en place dans le cadre de l'acquisition du fonds de commerce Mi-Services et de la filiale SyBor pour un montant de 5 500 000 euros pour le premier et de 2 000 000 euros pour le second, souscrits en 2006 dont les premiers remboursements sont intervenus en 2007. Le capital restant dû au 31 décembre 2007 s'établit à 5175 000 euros.
- Le financement des acquisitions de Linc, Exens, Nuxeo, DSS et MC Conseil par un emprunt de 3 300 000 euros. Au 31 décembre 2007, le capital restant dû s'établit à 3 093 750 euros.
- Un emprunt de 21 754 895 euros souscrit le 26/07/2007 afin de financer l'acquisition du groupe INFORTE. La première échéance a été remboursée le 23/10/07, conformément au plan. Au 31 décembre 2007, le capital restant dû s'établit à 20 395 214 euros.

Caractéristique des emprunts contractés	Taux fixe ou variable	Montant des échéances restant dues	Existence ou non de couverture
Emprunt Acquisition BD Europe	Taux Variable	3 575K€	Pas de couverture
Acquisition BD Suisse SA Ag	Taux Variable	1 725K€	Pas de couverture
Acquisition BD Espace (Sybor)	Taux Variable	1 600K€	Pas de couverture
Acquisition Linc, Exens, BD Roumanie, BD Russie, BD Conseil	Taux Variable	3 094K€	Pas de couverture
Acquisition Inforte	Contrat de portage à taux fixe	20 395K€	Pas de couverture
TOTAL DES ECHANCES DUES		30 389K€	

Les emprunts et dettes financières divers sont représentés par des avances en compte courant rémunérées à 3%.

L'ensemble des emprunts fixent des covenants à respecter conformément au tableau suivant :

Calcul des ratios et conditions à respecter	Acquisition MI Services	Acquisition Integrated Solutions	Acquisitions Nuxeo, Exens, DSS, Linc Technology et MC Conseil	Acquisition Inforte	Acquisition SyBor	Ratios 2007	Ratios 2006
Dettes financières nettes consolidées/Fonds propres consolidés < 0,6	X	X	X		X	0,53	0,06
Dettes financières LT nettes consolidées / EBITDA < 3	X					1,38	0,49
Dettes financières nettes consolidées / CAF Consolidée < 4,5	X				X	2,68	0,26
Dettes nettes consolidées / Capitaux Propres consolidés =< 0,75				X		0,53	0,06
Dettes nettes consolidées / EBITDA =< 2,5				X		1,71	0,20
Dettes financières nettes consolidées / CAF consolidée < 3		X	X			2,68	0,26

Définitions des postes :

Dettes Financières Consolidées = Emprunts obligataires consolidés (hors convertibles) + Emprunts bancaires et financiers consolidés à long, moyen et court terme, y compris les découverts (hors avances conditionnées) + Engagements de crédit bail retraités – valeurs mobilières de placements et des disponibilités et avoirs en caisse

Fonds Propres Consolidés = Capital social (de la mère) + primes d'émission + réserves consolidées + écart de consolidation passif + report à nouveau consolidé + résultat consolidé du groupe + intérêts minoritaires + subventions d'investissements consolidées

Dettes Financières long terme consolidées = Emprunts obligataires consolidés (hors convertibles) + Emprunts bancaires et financiers consolidés à long terme (hors avances conditionnées) + engagements de crédit bail retraités et financiers consolidés à long terme (hors avances conditionnées) + engagements de crédit bail retraités

EBITDA consolidé = Résultat d'exploitation consolidé + dotations nettes aux amortissements et provisions d'exploitation

Dettes nettes consolidées = Total des dettes financières – trésorerie ou équivalent trésorerie

Capitaux Propres Consolidés = Total des capitaux propres consolidés y compris les intérêts des minoritaires

EBITDA consolidé = EBITDA consolidé + EBITDA des cibles jusqu'à leur date d'acquisition

CAF Consolidée : Résultat net intégré après retraitement des dotations et provisions

V.4 Echéances des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Emprunts	30 627 548	9 435 641	21 191 907
Concours bancaires courants	5 349 263	5 349 263	
Fournisseurs	936 365	936 365	
Personnel	20 000	20 000	
Sécurité sociale et autres organismes	15 524	15 524	
Taxe sur la valeur ajoutée	850 486	850 486	
Autres impôts taxes & assimilés	30 963	30 963	
Groupe et associés		0	12 535 762
Clients créditeurs	12 535 762	8 619	
Autres dettes *	8 619	2 199 734	256 364
Ecart de conversion Passif	2 456 098	5 523	
	5 523		
TOTAL GENERAL	52 836 151	18 852 118	33 984 033

* dont complément de prix :SYSIUM :55.000 €; BWINNER 100.000 €; ELLIANCE :150.000€. ;BD Espace (ex-SYBOR) : 469.130 € ; BD Suisse SA (ex-INTEGRATED SOLUTIONS) : 417.160 € ; EXENS : 1.002.494 € ; MC CONSEIL : 260.000 €

V.5 Charges à payer comprises dans les dettes

Dettes financières

-intérêts courus sur emprunts..... 27 861

Fournisseurs factures non parvenues 328 409

Dettes fiscales et sociales 916 973

Dont :

- TVA sur factures et avoirs à établir..... 31 576

- Organic..... 19 809

- Effort Construction 12 188

- TVT.....11 154

-intérêts courus sur participation 20 000

VI. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VI.1 Chiffre d'affaires

Business & Decision a donné en location-gérance à chacune des sociétés détenues à 100 % la part de son fonds de commerce correspondant à l'activité qu'elle gère à Paris ou en province. Les redevances de location-gérance correspondent à 1 499 253 euros, soit 19.86% du chiffre d'affaires. Depuis le 1^{er} janvier 2007, Business & Decision n'a plus d'activité opérationnelle son chiffre d'affaires concerne la refacturation aux filiales de frais supportés pour leur compte et des redevances de locations gérance.

VI.2 Transferts de charges et reprises de provisions

Le poste reprise de provision et transfert de charges d'un montant de 84 979 euros se ventile de la façon suivante :

- Reprise de provision pour 73 646 € (concernent des reprises de provisions sur créances clients).
- Transfert de charges pour 11 333 €

VI.3 Analyse du résultat financier

RESULTAT FINANCIER	31/12/07
Revenus sur créances rattachées	922 293
Revenus des prêts	270
Reprises de provisions pour pertes de change	530 330
Reprise de provision sur titres de participation	28 000
Gains de change	14 746
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	456 479
Total des produits financiers	1 952 118
Dotations aux provisions pour pertes de change	2 522 445
Dotation aux provision sur VMP	1 313
Intérêts et charges assimilées	1 460 939
Différences négatives de change	28 808
Total des charges financières	4 013 505
RESULTAT FINANCIER	-2 061 387

VI.4 Analyse du résultat exceptionnel

RESULTAT EXCEPTIONNEL	31/12/07
produits net comptable des éléments d'actif cédés	866 980
Total des produits exceptionnels	866 980
Amendes et PV	7 936
Régularisation sur salaires	10 000
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	888 830
Dotations sur amortissements dérogatoires	8 992
Total des charges exceptionnelles	915 758
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-48 778

VII. NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

VII.1 Clauses de complément de prix sur les acquisitions et participations

- BWINNER

L'acte d'acquisition de la société BWINNER prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction des performances (chiffre d'affaires et rentabilité) pour les exercices 2005, 2006 et 2007. Il a été prévu un complément de prix maximum de 400 K€ payable en numéraire, respectivement au 31 mars 2006 (150 K€ payés), 31 mars 2007 (150 K€ payés), 31 mars 2008 (100 K€). Le complément de prix restant à verser au 31 décembre 2007 s'élève à 100 K€.

- SYSIUM

L'acte d'acquisition de la société Sysium prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction des performances (chiffre d'affaires) et de la présence des dirigeants pour les exercices 2006, 2007 et 2008. Il a été prévu un complément de prix maximum de 100 K€ payable en numéraire sur trois ans (2006, 2007 et 2008). Un premier complément de prix a été payé courant 2007 pour 55 K€. Au 31 décembre 2007, le complément de prix retenu s'établit à 55 K€ .

- ELLIANCE

L'acte d'acquisition de la société Elliance prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction des performances (chiffre d'affaires) et de la croissance (nouvelles embauches) sur trois années : 2006, 2007 et 2008. Il a été prévu un complément de prix maximum de 450 K€ payable sur trois années (2006, 2007 et 2008). Un premier complément de prix a été payé courant 2007 pour un montant de 150K€. Au 31 décembre 2007, le complément de prix retenu s'établit à 150 k€.

- BD ESPACE (Ex-SyBOR)

L'acte d'acquisition de la société BD Espace (ex-Sybor) prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction de l'EBIT et des performances sur trois années : 2007, 2008 et 2009. Il a été prévu un complément de prix maximum de 3 000 KCHF payable sur trois années (2007, 2008 et 2009). Au 31 décembre 2007, le complément de prix retenu s'établit à 469 K€.

- BD SUISSE SA AG (ex-INTEGRATED SOLUTIONS)

L'acte d'acquisition de la société BD Suisse SA AG (ex-Integrated Solutions) prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction de l'EBIT et des performances sur 2007. Au 31 décembre 2007, le complément de prix retenu s'établit à 213 K€

- EXENS

L'acte d'acquisition de la société EXENS prévoit le versement d'un premier complément de prix, maximum de 746 K€, calculé en fonction de la trésorerie nette au 31 décembre 2007. Un second complément de prix a été prévu et déterminé en fonction du chiffre d'affaires et de l'EBITDA sur 4 années (2007 ; 2008 ; 2009 et 2010) Au 31 décembre 2007, le premier complément de prix s'établit à 746 K€ et sera payé en 2008. Compte tenu des performances de 2007, le second complément de prix a été comptabilisé pour 256 K€ payable en 2008.

- BD CONSEIL

L'acte d'acquisition de la société BD CONSEIL prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction de l'état d'avancement du logiciel MERCURY. Il a été prévu un complément de prix maximum de 360€ payable en 2008 .Au 31 décembre 2007, le complément de prix comptabilisé s'établit à 260 K€

Récapitulatif des compléments de prix dans les comptes sociaux			
en K€	Complément de prix maximum restant dû	Complément de prix provisionné au 31/12/07	
BWINNER	100 K€		100K€
SYSIUM	105K€		55K€
ELLIANCE	300K€		150K€
BD Espace (ex-SyBOR)	3 000 KCHF (1 810 K€)		469K€
BD Suisse SA AG (ex-Integrated Solutions)	353 KCHF (213 K€)		213K€
EXENS	N/A		1002K€
BD CONSEIL	360K€		260K€

VII.3 ENGAGEMENT EN MATIERE DE CREDIT BAIL

IMMOBILISATIONS EN CREDIT-BAIL					ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL							
POSTES DU BILAN	COUT D'ENTREE (1)	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		VALEUR NETTE	REDEVANCES PAYEES		REDEVANCES RESTANT A PAYER				PRIX D'ACHAT RESIDUEL (3)	
		De l'exercice (2)	Cumulées (2)		De l'exercice	Cumulées	Jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer		
Terrains												
Constructions												
Install. techn , matériel et outill.												
Autres immob. Corporelles	2 902 857	457 604	876 169	2 026 689	769 839	1 464 320	807 485	763 595		1 571 080	0	
Immob. en cours												
TOTAUX	2 902 857	457 604	876 169	2 026 689	769 839	1 464 320	807 485	763 595		1 571 080	0	

(1) Valeur de ces biens au moment de la signature des contrats

(2) Dotations de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis, base d'amortissement linéaire sur 5 ans

(3) Selon contrat

VII.4 Engagement de garanties

VII.4.1 Garanties données

- Acte de cession de créances professionnelles en garantie de l'emprunt lié à l'acquisition du groupe INFORTE : en date du 23 juillet 2007, la société Business & Decision SA a cédé au profit des établissements de crédit sa créance intra-groupe qu'elle détenait sur B&D North America Holding Inc. pour un montant de 49 400 K\$. Au 31 décembre 2007, le capital restant dû sur l'emprunt lié à cette acquisition s'élève à 20.395 K€.
- Nantissement de part de sociétés commerciales : 3 300 000 € sur la société Exens, concernant l'acquisition d'Exens, BD Roumanie, BD Russie, Ohio Linc et BD Conseil.
- Garantie en faveur de tiers : néant

VII.4.2 Garanties reçues

Néant

VIII. AUTRES INFORMATIONS

VIII.1 Effectif de l'entreprise

Néant

VIII.2 Exposition au risque de marché (taux, change, actions)

De part ses activités, Business & Decision est exposé à différentes natures de risques financiers : risque de liquidité, risque de crédit et risque de change. La gestion des risques financiers est assurée par le Direction Financière de la société et consiste à minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière du Groupe. Les facilités de crédit sont soumises à des clauses financières (covenants) au 31 décembre 2007, les covenants sont respectés.

Risque de liquidité : La gestion du risque de liquidité implique le maintien d'un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables sur un marché et la disponibilité de ressources financières grâce à des facilités de crédit en accord avec les besoins de la société. Les facilités de crédit sont soumises à des clauses financières (covenants) .

Risque de crédit : Les concentrations de risques de crédit de la société sont devenues significatives. Les procédures d'acceptation des clients et les analyses de risques de crédit qui y sont liées sont pleinement intégrées au processus global d'évaluation des risques mis en œuvre tout au long du cycle de vie d'un contrat. Seuls les établissements financiers de premier ordre sont utilisés par la société dans le cadre des opérations de trésorerie et opérations sur instruments dérivés.

Risque de change : Les fluctuations des taux de change ont une incidence significative sur la performance financière du Groupe dans la mesure où désormais une part significative de l'activité est réalisée à l'extérieur de la zone euro. Les expositions au risque de change sont principalement liées à la livre Sterling et au Dollars Américains. La société n'a pas mis en place de couverture de change.

Risque de taux : L'endettement bancaire du groupe Business & Decision est principalement à taux variable. La société ne pratique pas de couverture du risque de taux. Le groupe n'a jamais eu recours à des instruments financiers dérivés.

VIII.3 Rémunération allouée aux membres des organes de direction

Néant

VIII.4 Intégration fiscale

Une intégration fiscale a été mise en place à compter du 1er janvier 2006. La convention d'intégration fiscale prévoit la neutralité. Chaque société membre de la convention supporte sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément. La convention d'intégration fiscale ne prévoit pas de reversement, aux filiales déficitaires, des économies d'impôt réalisées du fait de l'utilisation par la société tête de groupe du déficit de ses filiales.

	en €
impôt comptabilisé	-753 149
impôt en l'absence d'intégration fiscale	0
impôt pour le paiement duquel la société est solidaire	0
déficits groupe reportable	628 085

VIII.5 Allègement de la dette future d'impôt

	Montant en € au 31/12/07	IS et contributions Correspondantes*
Organic	19 809	6 603
Effort construction	12 188	4 063
Frais d'acquisition DSS	9 924	3 308
Frais d'acquisition BD Espace (ex-Sybor)	10 000	3 333
Total	51 921	17 307

* Taux d'IS retenu : 33 1/3 %

VIII.6 Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

	Base	Impôt
Résultat courant	(1 131 195)	
Résultat exceptionnel	(48 778)	
Produit d'intégration fiscale		(754 528)
Crédit d'impôt		(11 456)
Impact des Régularisations fiscales		12 835
		(753 149)

VIII.7 Informations concernant les entreprises liées ou ayant un lien de participation

	Entreprises liées	Entreprises ayant un lien de participation	Total
Immobilisations financières	33 424 959	201 228	33 631 199
Créances rattachées	34 636 666	126 471	34 763 137
Créances clients et comptes rattachés	4 011 161	408 625	4 419 786
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	384 984	478	385 462
Dettes financières	12 535 762		12 535 762
Charges financières	351 776		351 776
Produits financiers	922 290		922 290

8.8 INFORMATIONS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS (suite)

31 décembre 2007		RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS (articles 247 et 295 du décret sur les sociétés commerciales et arrêté du 27 avril 1982)									
Informations financières (5)	Capital (7)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (7) (10)	Quote-Part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus en € (7) (8)		Prêts & avances consentis par la sté non remboursés (7) (9)	Cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes des encaissements (7)	Observations (date de clôture)
				Brute	Nette						
Filiales et participations (1)											
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous (2) (3)											
1. Filiales (à détailler) (+ 50% du capital détenu par la société)											
BD NET	24 072	241 971	95,00%	318 856	318 856			7 556 483	44 473		
BD AG en CHF (Suisse)	100 000	1 118 326	99,98%	62 575	62 575			2 328 779	294 916		
BDU	115 625	297 902	99,81%	616 783	616 783			1 234 459	139 823		
BDP	40 000	-723 508	99,85%	39 940	39 940			7 598 351	-1420 012		
BD Espana	60 200	50796	100,00%	60 200	60 200			1 340 086	-89 816		
EXENS	37 000	804 065	100,00%	2 072 534	2 072 534			5 000 309	285 541		
BD Benelux	159 300	670 150	100,00%	3 500 004	3 500 004			15 829 249	472 004		
BD ALLIANCE	2 350 575	13 271 769	86,00%	5 729 862	5 729 862			46 736 538	4 541 200		
IPI	152 449	392 448	100,00%	885 832	885 832			0	66 648		
BD IT	40 000	280 112	100,00%	891 084	891 084			8 278 063	354 601		
BD FS	8 000	7 473	100,00%	360 000	360 000			778 755	30736		
Aurora	50 000	-384 118	100,00%	250 000	0			0	-5 880		
BD Netherlands	18 000	73701	100,00%	18 000	18 000			1 217 402	-25 432		
BD UK Holding (GBP)	4 045 218	-123 716	100,00%	6 173 476	6 173 476			0	-110 080		
BD BI1	50 000	26 938	100,00%	50 000	50 000			1 229 986	6 545		
BD BI2	50 000	151 922	100,00%	50 000	50 000			10 185 188	180 788		
BD BI3	50 000	89 591	100,00%	50 000	50 000			6 724 823	139 589		
BD BI4	50 000	188 507	100,00%	50 000	50 000			11 266 428	112 982		
BD SUD	50 000	133 762	100,00%	50 000	50 000			5 159 487	128 478		
COGNITIS	216 150	-126 694	100,00%	330 000	330 000			2 148 868	-89 376		
BD Rhône Alpes	50 000	191 378	100,00%	50 000	50 000			6 622 461	104 776		
BD ERP	50 000	-585 077	100,00%	50 000	50 000			1 936 407	14 110		
BD Management	50 000	-690	100,00%	50 000	50 000			0	-545		
BD CONSEIL	4 000	0	100,00%	554 000	554 000			487 165	156 660		
Viatech	47 516	523 117	100,00%	1 411 549	1 411 549			0	-4 509		
BD ITALIE	10 000	0	100,00%	10 000	10 000			4 500	-20 402		
BD NA (Cad)	100	6 000	100,00%	72	72			889 906	20 475		
SYSIUM	7 622	69 754	100,00%	355 000	355 000			261164	3 566		
BD Espace (ex-SyBOR) (CHF)	100 000	896 595	100,00%	2 548 642	2 548 642			8 031 089	611 337		
BD India (Roupiées indiennes)	100 000	818 270	100,00%	1 916	1 916			45 723 185	5 012 442		
BD Roumanie (Lei)	8 000	31 668	100,00%	400 000	400 000			1 333 510	76 765		
BD RUSSIE (roubles)	10 000	3 096 362	100,00%	509 924	509 924			27 320 270	843 421		
BD MAROC (Dirham)	300 000	0	100,00%	27 273	27 273			3 856 874	1 123 621		
BD ISRAEL (Shekels)	18	0	100,00%	18	18			435 177	-11 920		
BD MAURITIUS (roupiées mauriciennes)	100 000	5 559 951	70,00%	1 621	1 621			30 353 287	8 682 147		
BD HOLDING SUISSE (Chf)	100 000	0	100,00%	60 901	60 901			0	-47 007		
BD Suisse SA Ag (ex-I.Solutions) en CHF	100 000	590 294	90,00%	2 945 214	2 945 214			13 289 528	401 013		
BD NA HOLDING US				2 718 047	2 718 047			0	0		
BD Tunisie en Dinars	153 000		90%	88 337	88 337			NS	NS		
2. Participations (à détailler) (10% à 50% du capital détenu par la société)											
Infineo			19,00%	3 515	3 515						
Frogcast			19,00%	1 520	1 520						
Vocalcom			10,00%	123 480	123 480						
DSC			18,00%	1 497	1 497						
POCKETVOX			4,29%	99 998	99 998						
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations											
1. Filiales non reprises au paragraphe A											
a) Filiales françaises (ensemble)											
Arquitectura			1,00%	800	800						
EOLAS			3,00%	83 300	83 300			5 204 633	339 083		
IMAGIIN			2,00%	100 430	100 430						
b) Filiales étrangères (ensemble) (4)											
2. Participations non reprises au paragraphe A											
a) Dans des sociétés françaises (ensemble)											
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)											

(1) Pour chacune des filiales et des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (SIREN)

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan un bilan et des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiales et entreprise avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A doivent être inscrites sous ces rubriques.

(5) Parité Euros et autres devises au 31/12/2007 :

1€ = 1,65772 CHF
1€ = 1,47184 USD
1€ = 0,73688 GBP
1€ = 1,44390 CAD

1€ = 40,51864 MUR
1€ = 11,24227 MAD
1€ = 3,59583 Lei
1€ = 5,65931 ILS
1€ = 36,07504 RUB

(6) Dans la monnaie locale

(7) En euros

(8) Si le montant a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2007

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BUSINESS & DECISION, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les paragraphes 3.1.1 et 3.3.1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valeur d'inventaire des fonds de commerce et des immobilisations financières. Nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et apprécié le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des fonds de commerce et des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,

la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

**Fait à Paris, le 9 juin 2008
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Robert BENJAMIN

APLITEC SA
représentée par Pierre LAOT

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

I. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISES AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

I.1. Convention avec la SARL B&D NET

Administrateur concerné Monsieur Christophe DUMOULIN, Gérant de la SARL B&D NET
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SARL B&D NET.
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 0 €
Intérêts perçus : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.2. Convention avec la S.A. Business & Decision Participations

Administrateurs concernés Monsieur Patrick BENSABAT, Président Directeur Général de Business & Decision Participations
Madame Tova RABINOVITSJ, Administrateur de Business & Decision Participations
Monsieur Christophe DUMOULIN, Administrateur de Business & Decision Participations
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SA Business & Decision Participations.
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 0 €
Intérêts perçus : 294 695 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.3. Convention avec B&D ESPAGNE

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président de Business & Decision Espagne
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SA Business & Decision Espagne
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 31 826 €
Intérêts perçus : 2 382 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration du 2 janvier 2007.

I.4. Convention avec la SARL IPI (Instrumentation Par l'Image)

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL IPI
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SARL IPI.
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 151 833 €
Intérêts perçus : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration du 2 janvier 2007.

I.5. Convention avec B&D BENELUX

Administrateurs concernés Monsieur Patrick BENSABAT, Président du Conseil d'administration et administrateur délégué de B&D BENELUX
Madame Tova RABINOVITSJ, Administrateur de B&D BENELUX
Monsieur Christophe DUMOULIN, Administrateur de B&D BENELUX

Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SA Business & Decision BENELUX
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 1 204 890 €
Intérêts perçus : 23 130 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration du 2 janvier 2007.

I.6. Convention avec la SAS B&D IT

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président de Business & Decision IT

Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SAS Business & Decision IT
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 0 €
Intérêts perçus : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.7. Convention avec la SAS DAREA

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président de la SAS DAREA

Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SAS DAREA.
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 318 000 €
Intérêts perçus : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.8. Convention avec B&D NETHERLANDS

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président de Business & Decision Netherlands

Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à Business & Decision Netherlands.
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 102 242 €
Intérêts perçus : 2 129 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.9. Convention avec B&D UK HOLDING

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Executive Director de Business & Decision UK LTD

Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à Business & Decision UK HOLDING.
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 9 710 612 € dont avance à long terme à hauteur de 8 876 520 €
Intérêts perçus : 180 627 €.
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007 et le 14 décembre 2007.

I.10. Convention avec B&D UK Ltd

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Executive Director de Business & Decision UK LTD

Nature et objet : Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à Business & Decision UK LTD.
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 129 923 €
Intérêts perçus : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.11. Convention avec la SARL B&D ALLIANCE

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL Business & Decision ALLIANCE

Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties par SARL Business & Decision ALLIANCE au profit de votre société.
Montant du solde créditeur du compte courant au 31 décembre 2007 : 9 400 000 €
La charge d'intérêts comptabilisée à ce titre s'élève à 292 682 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.12. Convention avec la SARL B&D BI 1

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D BI 1
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à SARL B&D BI 1
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 0 €
Intérêts perçus : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.13. Convention avec la SARL B&D BI 4

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D BI 4
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à SARL B&D BI 4
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 0 €
Intérêts perçus : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.14. Convention avec la SARL B&D SUD

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D SUD
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties par SARL B&D SUD au profit de votre société.
Montant du solde créditeur du compte courant au 31 décembre 2007 : 0 €
Charge d'intérêts : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.15. Convention avec la SARL B&D ERP

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D ERP
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties par SARL B&D ERP au profit de votre société.
Montant du solde créditeur du compte courant au 31 décembre 2007 : 0 €
Charge d'intérêts: 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.16. Convention avec la SAS EXENS

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président de la SAS EXENS
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SAS B WINNER CONSULTING.
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 200 000 €
Charges d'intérêts : 1 992 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.17. Convention avec la SARL B&D BI 2

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D BI 2
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SARL B&D BI 2.
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 0 €
Intérêts perçus : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.18. Convention avec la SARL B&D RHONE-ALPES

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D RHONE ALPES

Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à SARL B&D RHONE ALPES.
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 0 €
Intérêts perçus : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.19. Convention avec B&D Ag (Suisse)

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, administrateur de Business & Decision Ag (Suisse)
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties par Business & Decision AG (Suisse) au profit de votre société.
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 3 414 694 € dont avance à long terme à hauteur de 3 397 100 €
Montant du solde créditeur du compte courant au 31 décembre 2007 : 630 226 €
Intérêts perçus : 17 594 €
Ces opérations ont été autorisées par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007 et le 14 décembre 2007.

I.20. Convention avec la SARL B&D BI 3

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D BI 3
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à SARL B&D BI 3.
Montant du solde créditeur du compte courant au 31 décembre 2007 : 0 €
Intérêts perçus : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.21. Convention avec la SARL B&D FINANCIAL SERVICES

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D FINANCIAL SERVICES
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SARL B&D FINANCIAL SERVICES.
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 0 €
Intérêts perçus : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.22. Convention avec la SAS B&D University

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président de la SAS Business & Decision UNIVERSITY
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SAS Business & Decision UNIVERSITY.
Montant du solde créditeur du compte courant au 31 décembre 2007 : 300 000€
Charge d'intérêts: 9 833 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.23. Convention avec la SAS CONVERSOFT

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président de la SAS CONVERSOFT
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SAS CONVERSOFT.
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 0 €
Intérêts perçus : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.24. Convention avec la SOCIETE DOMINO

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Director de la SOCIETE DOMINO
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SOCIETE DOMINO
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 24 672 €
Intérêts perçus : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.25. Convention avec la SOCIETE B&D EUROPE

Administrateur concerné
Nature et objet

Monsieur Patrick BENSABAT, Director de la SOCIETE B&D EUROPE
Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SOCIETE B&D EUROPE.
Montant du solde créditeur du compte courant au 31 décembre 2007 : 12 245 €
Charge d'intérêts: 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.26. Convention avec la société COGNITIS Ibérica

Administrateur concerné
Nature et objet

Monsieur Patrick BENSABAT, Président de la société COGNITIS Ibérica
Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la société COGNITIS Ibérica.
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 742 727 €
Intérêts perçus : 18 858 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.27. Convention avec la SA METAPHORA

Administrateur concerné
Nature et objet

Monsieur Patrick BENSABAT, Président Directeur Général de la SA METAPHORA
Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties par la SA METAPHORA au profit de votre société.
Montant du solde créditeur du compte courant au 31 décembre 2007 : 1 210 000 €
La charge d'intérêts comptabilisée à ce titre s'élève à : 31 831 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.28. Convention avec la SAS WEL NETWORK

Administrateur concerné
Nature et objet

Monsieur Patrick BENSABAT, Président de la SAS WEL NETWORK
Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties par la SARL WEL NETWORK au profit de votre société.
Montant du solde créditeur du compte courant au 31 décembre 2007 : 0 €
Charge d'intérêts : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.29 Convention avec la SARL B&D MAROC

Administrateur concerné
Nature et objet

Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D MAROC
Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SARL B&D MAROC.
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 205 251 €
Intérêts perçus : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.30 Convention avec la SOCIETE INFORTE UK

Administrateur concerné
Nature et objet

Monsieur Patrick BENSABAT, Président Directeur Général de BUSINESS & DECISION S.A.
Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SOCIETE INFORTE UK
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 75 569 €
Intérêts perçus : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.31 Convention avec la SOCIETE BD NORTH AMERICA HOLDING

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président Directeur Général de BUSINESS & DECISION S.A.

Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SOCIETE BD NORTH AMERICA
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 16 275 534 € dont avance à long terme à hauteur de 15 973 699 €
Intérêts perçus : 331 992 €
Ces opérations ont été autorisées par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007 et le 14 décembre 2007

I.32 Convention avec la SOCIETE BD FS SUISSE

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président Directeur Général de BUSINESS & DECISION S.A.

Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SOCIETE BD FS SUISSE
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 814 €
Intérêts perçus : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.33 Convention avec la SOCIETE BD THUN GMBH

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président Directeur Général de BUSINESS & DECISION S.A.

Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SOCIETE BD THUN GMBH
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 13 231 €
Intérêts perçus : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.34 Convention avec la SOCIETE BD ESPACE

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président Directeur Général de BUSINESS & DECISION S.A.

Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SOCIETE BD ESPACE
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 46 134 €
Intérêts perçus : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.35 Convention avec la SOCIETE BD AG

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président Directeur Général de BUSINESS & DECISION S.A.

Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SOCIETE BD AG
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 106 939 €
Intérêts perçus : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.36 Convention avec la SOCIETE BD LUXEMBOURG

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président Directeur Général de BUSINESS & DECISION S.A.

Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SOCIETE BD LUXEMBOURG
Montant du solde créditeur du compte courant au 31 décembre 2007 : 304 289 €
Charge d'intérêts: 3 675 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.37 Convention avec la SOCIETE BD ROUMANIE

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président Directeur Général de BUSINESS & DECISION S.A.
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SOCIETE BD ROUMANIE
Montant du solde créditeur du compte courant au 31 décembre 2007 : 1 208 €
Intérêts perçus : 312 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.38 Convention avec la SOCIETE BD ITALIE

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président Directeur Général de BUSINESS & DECISION S.A.
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SOCIETE BD ITALIE
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 6 090 €
Intérêts perçus : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.39 Convention avec la SOCIETE BD NA DELAWARE

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président Directeur Général de BUSINESS & DECISION S.A.
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SOCIETE BD NA DELAWARE
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 69 839 €
Intérêts perçus : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.40 Convention avec la SOCIETE INFORTE US

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président Directeur Général de BUSINESS & DECISION S.A.
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SOCIETE INFORTE US
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 4 803 €
Charge d'intérêts: 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.41 Convention avec la SOCIETE BD NA OHIO

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président Directeur Général de BUSINESS & DECISION S.A.
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SOCIETE BD NA OHIO
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 17 777 €
Intérêts perçus : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.42 Convention avec la SOCIETE BD INDIA

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président Directeur Général de BUSINESS & DECISION S.A.
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SOCIETE BD INDIA
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 110 274 €
Intérêts perçus : 2 129 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.43 Convention avec la SOCIETE BD MAURITIUS

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président Directeur Général de BUSINESS & DECISION S.A.
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SOCIETE BD MAURITIUS
Montant du solde créditeur du compte courant au 31 décembre 2007 : 56 279 €
Charge d'intérêts: 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.44 Convention avec la SOCIETE BD NA PA

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président Directeur Général de BUSINESS & DECISION S.A.
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SOCIETE BD NA PA
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 687 882 €
Intérêts perçus : 44 617 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.45 Convention avec la SOCIETE BD ISRAEL

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président Directeur Général de BUSINESS & DECISION S.A.
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SOCIETE BD ISRAEL
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 306 015 €
Intérêts perçus : 3 824 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.46 Convention avec la SOCIETE BD DEUTCHLAND

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président Directeur Général de BUSINESS & DECISION S.A.
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SOCIETE BD DEUTCHLAND
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 37 452 €
Intérêts perçus : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

I.47 Convention avec la SOCIETE BD RUSSIE

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président Directeur Général de BUSINESS & DECISION S.A.
Nature et objet Rémunération au taux de 3% des avances en compte courant consenties à la SOCIETE BD RUSSIE
Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2007 : 15 568 €

Intérêts perçus : 0 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 janvier 2007.

II. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

II.1 Convention avec la SARL B&D NET

Administrateur concerné Monsieur Christophe DUMOULIN, Gérant de la SARL B&D NET
Nature et objet Location gérance de fonds de commerce consentie à la SARL B&D NET.
Redevance facturée : 32 000 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 3 janvier 2005.

2.2 Convention avec la SAS B&D IT

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président de Business & Decision IT
Nature et objet Location gérance de fonds de commerce consentie à Business & Decision IT.
Redevance facturée : 16 000 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 3 janvier 2005.

2.3 Convention avec la SARL B&D ALLIANCE

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL Business & Decision ALLIANCE
Nature et objet Location gérance de fonds de commerce consentie à Business & Decision ALLIANCE
Redevance facturée : 823 816 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 29 décembre 2006.

2.4 Convention avec la SARL B&D BI 4

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D BI 4
Nature et objet Location gérance de fonds de commerce consentie à la SARL B&D BI 4
Redevance facturée : 119 909 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 3 janvier 2005.

2.5 Convention avec la SARL B&D SUD

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D SUD
Nature et objet Location gérance de fonds de commerce consentie à la SARL B&D SUD
Redevance facturée : 82 785 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 3 janvier 2005.

2.6 Convention avec la SARL B&D BI 2

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D BI 2
Nature et objet Location gérance de fonds de commerce consentie à la SARL B&D BI 2
Redevance facturée : 254 484 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 3 janvier 2005.

2.7 Convention avec la SARL B&D RHONE -ALPES

Administrateur concerné
Nature et objet

Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D RHONE-ALPES
Location gérance de fonds de commerce consentie à la SARL B&D RHONE - ALPES
Redevance facturée : 131 082 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 3 janvier 2005.

2.8 Convention avec la SARL B&D BI 3

Administrateur concerné
Nature et objet

Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D BI 3
Location gérance de fonds de commerce consentie à la SARL B&D BI 3
Redevance facturée : 2 600 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 3 janvier 2005.

2.9 Convention avec la SARL B&D FINANCIAL SERVICES

Administrateur concerné
Nature et objet

Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D FINANCIAL SERVICES
Location gérance de fonds de commerce consentie à B&D FINANCIAL SERVICES
Redevance facturée : 36 578 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 3 janvier 2005.

2.10 Convention avec la SCI REDMOUNT

Administrateur concerné
Nature et objet

Monsieur Patrick BENSABAT, associé de la SCI REDMOUNT
Bail d'habitation consenti le 1^{er} janvier 2006 par la SCI REDMOUNT à votre société pour l'hébergement ponctuel des salariés du groupe dans le cadre de leurs missions.
Montant du loyer annuel : 26 400 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 1^{er} janvier 2006.

2.11 Convention avec la SCI MYPLATINE

Administrateur concerné
Nature et objet

Monsieur Patrick BENSABAT, associé de la SCI MYPLATINE
Bail d'habitation consenti le 1^{er} janvier 2006 par la SCI MYPLATINE à votre société pour l'hébergement ponctuel des salariés du groupe dans le cadre de leurs missions.
Montant du loyer annuel : 23 640 €
Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 1^{er} janvier 2006.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Paris, le 9 juin 2008

Les Commissaires aux Comptes

Robert BENJAMIN

APLITEC SA
représentée par Pierre LAOT

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION (COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2007)

Le Conseil d'administration est composé des administrateurs suivants :

- M. Patrick Bensabat, Président-Directeur Général,
- M. Christophe Dumoulin, Directeur Général Délégué et Administrateur,
- Mme Michèle Bensabat, Administrateur, dont les mandats détaillés sont les suivants :

Membres	date de première nomination	échéance des mandats	fonctions principales exercées dans la société	fonctions principales exercées hors de la société
Patrick Bensabat	1997	2008	Président-Directeur Général (mandataire social)	CD Management SARL : <i>Gérant</i>
Autres mandats et fonctions exercées dans toute société :				
BUSINESS & DECISION SA			Président-Directeur Général	
BUSINESS & DECISION INGENIERIE SAS			Président	
BUSINESS & DECISION PARTICIPATIONS			Président du Conseil d'administration	
BUSINESS & DECISION UNIVERSITY SAS			Président	
BUSINESS & DECISION ALLIANCE SARL			Gérant	
CONVERSOFT SAS			Président	
BUSINESS & DECISION ESPAGNE			Président	
BUSINESS & DECISION Ag (Suisse)			Administrateur	
BUSINESS & DECISION NETHERLANDS (Pays-Bas)			Président	
BUSINESS & DECISION IT SAS			Président	
BUSINESS & DECISION FINANCIAL SERVICES SARL			Gérant	
BUSINESS & DECISION LTD (Grand-Bretagne)			Executive Director	
BUSINESS & DECISION UK LTD (Grande-Bretagne)			Executive Director	
LENTON LTD (Grande-Bretagne)			Executive Director	
BUSINESS & DECISION BENELUX (Belgique)			Président du Conseil d'administration et administrateur délégué	
CD MANAGEMENT SARL			Gérant	
BUSINESS & DECISION BI 1 SARL			Gérant	
BUSINESS & DECISION BI 2 SARL			Gérant	
BUSINESS & DECISION BI 3 SARL			Gérant	
BUSINESS & DECISION BI 4 SARL			Gérant	
BUSINESS & DECISION RHONE ALPES SARL			Gérant	
BUSINESS & DECISION SUD SARL			Gérant	
METAPHORA SA			Président-Directeur Général	
VIATECH SAS			Président	
BUSINESS & DECISION ERP SARL			Gérant	
BUSINESS & DECISION MANAGEMENT SARL			Gérant	
INFINEO SAS			Président	
SyBOR			Président	
Sysium			Gérant	
Cognitis Iberica			Président	
Ourasi Services			Gérant	

L2K Consulting	Gérant
B3B Consulting	Gérant
Exens	Président
BUSINESS & DECISION CONSEIL	Gérant
PANAMES	Gérant
BUSINESS & DECISION INTERACTIVE ÉOLAS	Gérant
BUSINESS & DECISION MAROC	Gérant

Christophe Dumoulin	1999	2008	Directeur Général Délégué – Administrateur (mandataire social)	-
Autres mandats et fonctions exercées dans toute société :				
BUSINESS & DECISION SA			Directeur Général Délégué - Administrateur	
RALEUR.COM			Gérant	
B&DNET SARL			Gérant	
BUSINESS & DECISION PARTICIPATIONS SA			Administrateur	
BUSINESS & DECISION BENELUX (Belgique)			Administrateur	
PB Management SARL			Gérant	
Bzen Management			Gérant	
Exens			Administrateur	

Michèle Bensabat (née Tova Rabinovitsj)	1997	2008	Administrateur (mandataire social)	-
Autres mandats et fonctions exercées dans toute société :				
Business & Decision SA			Administrateur	
Business & Decision Participations SA			Administrateur	
Business & Decision Benelux (Belgique)			Administrateur	

Ce Conseil ne comprend pas d'administrateur indépendant (au sens du « rapport Viénot » : « n'entretenant aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement »), ni d'administrateur élu par les salariés, ou de censeur. Voir également : Rapport spécial du président-directeur général à l'assemblée générale sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et sur le contrôle interne.

En matière d'**intervention sur les opérations sur titres de la société**, les administrateurs et les principaux dirigeants sont tenus de respecter le droit boursier en vigueur.

COMITÉ DE DIRECTION (COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2007)



Président-Directeur Général : Patrick Bensabat

Patrick Bensabat est diplômé de l'Institut polytechnique israélien (1984) et titulaire d'un Master of science en systèmes d'information (1986). Il a d'abord été consultant puis chef de projet chez GSI Finance, avant de créer Business & Decision en 1992.

Vice-Président et Directeur général délégué : Christophe Dumoulin

Diplômé de l'Université Lyon I, Christophe Dumoulin a également un MBA à l'Université de San Francisco (1990). Il débute sa carrière chez Métrologie (en 1984), puis devient Directeur général de Pilot Software (éditeur de logiciels EIS), en 1992. Il entre chez Business & Decision en 1996.



Directeur administratif et financier : Frédéric Lecan

Avec plus de 18 années d'expérience dans le secteur informatique dont 10 années dans le service et 8 années dans le financement informatique, Frédéric Lecan, 40 ans, a rejoint le Business & Decision en 2004 en tant que Directeur Administratif & Financier du Groupe.

Directeur Grande-Bretagne : Ian Huckle

Ian Huckle (Université de Hertfordshire) a débuté sa carrière comme commissaire aux comptes chez Ernst & Young avant de créer Infoquest Solutions Ltd. en 1997. Fusionnée avec SPS Ltd. (Grande-Bretagne et Belgique) en 2000, SPSInfoquest a été acquise par Business & Decision en 2002. Ian Huckle est Directeur général de SPSInfoquest (Grande-Bretagne), devenue Business & Decision Ltd. à compter du 1^{er} janvier 2004.

Directeur Benelux : Ada Sékirin

Ada Sékirin, (Maîtrise en informatique et MBA à l'Université libre de Bruxelles) a débuté sa carrière comme consultant indépendant en informatique bancaire. En 1994, elle participe à la création de Flux Consultancy, dont elle développera le pôle Business Intelligence. Après l'acquisition de Flux Consultancy par Business & Decision (fin 2001) et sa fusion, en 2003, avec la filiale belge de SPSInfoquest, donnant naissance à Business & Decision Benelux, Ada Sékirin est nommée Directeur de Business & Decision Benelux.

DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX

INTÉRÊT DES DIRIGEANTS

Personnes détenant plus du vingtième, dixième, cinquième, tiers, moitié ou deux tiers du capital de la Société.

	2007			2006			2005		
	Nbre actions	% capital	% droits De vote	Nbre actions	% capital	% droits De vote	Nbre actions	% capital	% droits De vote
<i>Actionnaires dirigeants</i>									
Patrick Bensabat	46 884	0,5%	0,7%	54 312	0,62%	0,77%	151 965	1,89%	2,22%
Christophe Dumoulin	85 000	1%	1,2%	100 050	1,15%	1,42%	100 100	1,24%	1,46%
<i>Actionnaires non-résidents</i>									
Clémentine Bensabat	937 861	10,8%	13,7%	1 070 532	12,27%	15,17%	1 070 532	13,31%	15,65%
Gabriel Bensabat	598 000	6,9%	8,7%	598 000	6,85%	8,47%	598 000	7,43%	8,74%
Laurent Bensabat	1 669 549	19,1%	24,4%	1 669 549	19,14%	23,66%	1 669 549	20,75%	24,41%
<i>Auto détention</i>									
BDI	1 426 531	16,4%	20,8%	1 426 531	16,35%	20,21%	1 551 531	19,29%	22,68%

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Le montant des rémunérations allouées aux organes de direction s'établit à **631K€** (hors charges sociales, engagements de retraite et avantages en nature).

Le nombre de stocks options attribué aux organes de direction s'établit à **64 900 actions**. Ces stocks options n'ont pas été exercés au 31 décembre 2007.

Il n'existe aucun autre engagement, d'aucune nature que ce soit, pris par les sociétés du groupe au bénéfice de ses mandataires sociaux.

Par ailleurs, aucune prime de départ ou d'arrivée des dirigeants n'est à noter pour l'exercice 2007.

Rémunération des mandataires sociaux

Les rémunérations brutes directes et indirectes et avantages en nature des mandataires sociaux de la société s'établissent comme suit :

	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice* 2004
Patrick Bensabat				
Business & Decision Participations				
Mandat social	201 234 €	201 234 €	201 233 €	
Avantages en nature	4 475 €	4 475 €	6 836 €	
Prime exceptionnelle	115 184 €	25 000 €	54 293 €	
Charges sociales	120 197 €	84 509 €		
Business & Decision UK Ltd.				
Mandat social	29 125 €	30 239 €	32 378 €	
TOTAL	470 215 €	345 457 €	294 740 €	107 389 €
Christophe Dumoulin				
Business & Decision Participations				
Mandat social	152 449 €	152 449 €	152 339 €	
Avantages en nature	1 327 €	2 654 €	4 567 €	
Prime exceptionnelle	10 000 €	31 000 €	35 000 €	
Charges sociales	45 743 €	81 039 €		
Business & Decision UK Ltd.				
Mandat social	29 125 €	30 239 €	32 378 €	
Business & Decision NA PA - US				
Salaire	84 358 €			
Avantages en nature	40 133 €			
TOTAL	363 135 €	297 381 €	224 394 €	82 033 €
Michèle Bensabat (née Tova Rabinovitsj)				
Business & Decision Participations				
Mandat social				
Avantages en nature				
Prime exceptionnelle				
Business & Decision UK Ltd.				
Mandat social				
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €

* exercice 2004 = 6 mois

Rapport Spécial du Président-Directeur Général à l'Assemblée Générale sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, et sur le Contrôle Interne (Article L.225-37 du Code de commerce)

Nous vous rendons compte, conformément à l'article L.225-37 du Code de commerce, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration, et vous présentons notre rapport sur le contrôle interne.

A. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

I. Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de Business & Decision est composé de trois administrateurs membres:

- le Président-Directeur Général et le Directeur Général Délégué, qui ont un rôle opérationnel dans la société et le groupe et s'y consacrent à plein temps ;
- un Administrateur externe, sans rôle opérationnel dans la société ou dans le groupe, et sans relation d'affaires avec Business & Decision. Actionnaire de Business & Decision, il en a suivi le développement comme administrateur depuis sa nomination en décembre 1997.

II. Pouvoirs du Président-Directeur Général et du Directeur Général Délégué de la société mère

Les pouvoirs du Président-Directeur Général et du Directeur Général Délégué sont ceux prévus par la loi. Les statuts prévoient cependant que le Conseil d'administration peut les limiter à titre de mesure interne, non opposable aux tiers. Le Conseil d'administration n'a apporté aucune limitation supplémentaire aux pouvoirs du Président-Directeur Général et du Directeur Général Délégué.

III. Fréquences des Conseils et fonctionnement

Le Conseil d'administration de Business & Decision se réunit au moins trois fois dans l'année. L'exercice social est clôturé le 31 décembre et les conseils se tiennent aux périodes suivantes :

Date	Ordre du jour
Début janvier	Détermination des rémunérations des mandataires sociaux pour l'année à venir. Approbation des conventions de Management fees
Avril-Mai	Arrêté des comptes annuels et des comptes consolidés.
Octobre	Arrêté des comptes consolidés semestriels.

Les Commissaires aux comptes sont convoqués aux Conseils d'arrêté des comptes.

Compte tenu de sa taille, de la proximité géographique des filiales parisiennes (situées dans le même immeuble ou dans la même ville pour les principales d'entre elles), de l'association au capital des dirigeants dans la majorité des entités qui composent le groupe, du rôle opérationnel de deux des trois membres du Conseil et de leur taux global important de détention du capital, Business & Decision estime, pour le moment, que la mise en place de comités reportant au Conseil d'administration (comité d'audit, comité des rémunérations, etc.) apporterait plus d'inconvénients que d'avantages. Au-delà de ces trois réunions annuelles, le Conseil se réunit chaque fois que la situation l'exige (approbation d'opérations de croissance externe, convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire, apports d'actifs, fusion, approbation préalable de conventions réglementées, etc.).

IV. Travaux du Conseil (arrêté des comptes)

Les comptes (bilan, compte de résultat et annexe en mode projet) sont préparés par la direction financière du groupe et font l'objet d'une première validation par les deux administrateurs ayant un

rôle opérationnel au niveau de Business & Decision. Ces comptes sont ensuite transmis aux commissaires aux comptes qui démarrent aussitôt leurs travaux de contrôle.

A l'issue des travaux de vérification des Commissaires aux comptes et au plus tard la veille du Conseil d'arrêté des comptes, une réunion de synthèse est organisée avec un administrateur au moins (le Directeur Général Délégué, la plupart du temps), le directeur financier du groupe et les Commissaires aux comptes. Ces derniers font part de leurs observations et des éventuels ajustements demandés sur les comptes, le cas échéant. Ces points font l'objet d'une discussion, et en accord avec les Commissaires aux comptes, les comptes sont présentés au Conseil d'administration pour les arrêter, sous la forme adéquate.

V. Renforcement des règles de gouvernance d'entreprise

Des réflexions et des mesures seront engagées à court terme en vue de renforcer l'ensemble des règles de gouvernance d'entreprise.

VI. Règles de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux

Les rémunérations et avantages en nature consentis au Président-Directeur Général et au Directeur Général Délégué sont déterminés chaque début d'année civile par décision du Conseil d'administration qui fixe :

- un montant forfaitaire concernant la rémunération perçue sur l'année civile considérée, distribué sur 12 mois par treizième ;
- l'attribution d'un avantage en nature sous forme de l'utilisation d'un véhicule automobile.

Par ailleurs, en cours d'année (généralement en juillet), le Conseil d'administration peut décider d'accorder au Président-Directeur Général et au Directeur Général Délégué une prime, en fonction du résultat opérationnel du Groupe.

B. RAPPORT SUR LE CONTROLE INTERNE

I. Introduction - Rappel des objectifs en matière de contrôle interne

La prise de risques calculés est un acte volontaire et nécessaire, intrinsèque à toute entreprise. Pour être en mesure de croître avec une assurance raisonnable de sécurité opérationnelle, juridique, financière et comptable, Business & Decision a mis en place une gestion des risques s'appuyant sur des procédures, des méthodes et des outils.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Les procédures de gestion des risques, ou de contrôle interne, ont notamment pour objectifs de :

- recenser les risques potentiels et les évaluer (probabilité d'occurrence, impacts), qu'ils soient comptables et financiers ou opérationnels,
- définir et mettre en œuvre des actions de maîtrise et de contrôle de ces risques.

Dans le domaine comptable et financier, les procédures de contrôle les plus importantes (susceptibles d'avoir un impact sur les comptes) visent à maîtriser les processus suivants :

- reconnaissance du chiffre d'affaires (avancement des projets, dépassement et risques de facturation sans commande, notamment)
- engagements hors bilan (contrats de location notamment),
- trésorerie.

Au niveau opérationnel, les risques potentiels principaux identifiés par Business & Decision (processus de vente et de réalisation des services) sont les suivants :

- dépassement sur des forfaits en développement applicatif (et donc risque de perte financière),

- détection trop tardive d'une non satisfaction client dans le cadre d'un projet ou d'un contrat d'exploitation,

Les risques opérationnels sont limités de fait par la répartition du chiffre d'affaires (1^{er} client < 5 % du chiffre d'affaires).

II. Organisation juridique et pouvoirs

Au 31 décembre 2007, Business & Decision est un groupe constitué d'une société mère (Business & Decision SA) et de quarante-deux filiales, toutes contrôlées - sauf une - majoritairement (taux de détention supérieur à 70 %). Dix-sept d'entre elles sont situées à l'étranger (Belgique, Grande-Bretagne, Suisse, Espagne, Pays-Bas, Luxembourg, Etats-Unis, Canada, Inde, Israël, Ile Maurice, Allemagne, Roumanie, Russie, Tunisie, Maroc).

Cette année, la société mère, Business & Decision a décidé de rationaliser sa gestion en procédant à la transmission universelle de patrimoine de certaines de ses filiales au profit de la société mère ou d'autres filiales et à la dissolution-liquidation d'autres filiales : ainsi, les filiales DAREA, Elliance Conseil, Wel-Network, Bwinner et IPI ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au profit de Business & Decision SA (sauf Wel-Network dont le patrimoine a été transmis à Bwinner) et Directory & Services a été dissoute puis liquidée..

Elle a continué à donner la partie de son fonds de commerce qui était exploitée en région parisienne ou en province en location-gérance à la filiale correspondante. Ces filiales sont gérées par des directeurs d'agence de façon autonome pour la gestion de leur activité et sont sous le contrôle de la direction financière du groupe pour les aspects administratifs et financiers.

Les filiales françaises sont localisées dans les villes suivantes : Grenoble (Isère), Lyon (Rhône Alpes), Aix en Provence (Bouches du Rhône), Nantes (Loire-Atlantique). Enfin, toutes les autres filiales françaises sont regroupées en région parisienne.

Business & Decision est une société anonyme à Conseil d'administration. Il n'a pas paru nécessaire de mettre en place de comité d'audit, ni de comité chargé de contrôler l'information financière relative aux risques.

Les formes juridiques des filiales sont :

- des Sociétés par Actions Simplifiées (six d'entre elles : BDU, Conversoft, Darea Aurora, BD IT, Viatech, Bwinner Consulting) avec Président (pas de conseil d'administration, ni de conseil de surveillance), des SARL (seize d'entre elles), et des SA (trois d'entre elles). Quant aux autres filiales, elles ont une forme juridique étrangère équivalente à la SA ou à la SARL.

Les Présidents ont les pouvoirs les plus étendus vis-à-vis des tiers, comme le prévoit la Loi et les différents mandataires doivent préalablement demander l'autorisation à l'Assemblée Générale des associés pour toute décision excédant la gestion courante.

Organisation du système comptable - Système d'information

La Direction Administrative et Financière du groupe travaille de concert avec la Direction juridique (lesquelles s'appuient sur différents conseils extérieurs, selon les domaines), et regroupe la plupart des fonctions comptables (comptabilité, reporting, finance) et contrôle de gestion. Certaines fonctions, telles que la fiscalité, le social et la consolidation sont assurées par un cabinet d'expertise comptable. L'organisation actuelle peut être schématisée en deux sous-ensembles « administratifs » distincts, qui sont rattachés et reportent directement à la direction administrative et financière du groupe.

Sous-ensemble n°1 - Les filiales étrangères

Chaque filiale étrangère possède un service administratif et financier. Ces équipes disposent d'auditeurs financiers externes qui assurent la sincérité et la régularité des comptes. Mensuellement, chaque filiale rend compte de ses chiffres à la direction financière du groupe.

Sous-ensemble n°2 - Filiales Françaises

Toutes les filiales françaises possèdent un service de gestion rattaché et géré par la direction financière du groupe.

La consolidation est assurée par un cabinet d'expertise comptable externe.

La tenue comptable de l'ensemble des filiales est réalisée au sein d'une équipe de gestion localisée au siège social (Paris) du groupe dirigée par la direction financière. Le système d'information pour l'ensemble des filiales françaises est articulé autour de progiciels standards du marché (Sage).

III. Rôles des acteurs exerçant des activités de contrôle interne

Le contrôle de gestion groupe est en charge du contrôle interne.

a. Contrôle interne - Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Procédures budget / reporting mensuel

Les procédures générales de contrôle sont centralisées et articulées autour de deux processus principaux :

- le processus annuel « prévisionnel / budget ». Un budget annuel est établi en début d'année par chaque entité juridique (et opérationnelle). Une révision budgétaire est établie en octobre, à l'issue de la publication des comptes semestriels,
- le processus mensuel « reporting - marge brute ». L'échéance de ce processus est mensuelle (J + 20). Celui-ci consiste en la transmission chaque mois du chiffre d'affaires, de la masse salariale et de la sous-traitance. L'analyse des différents indicateurs significatifs du reporting, sur une période courte (un mois), permet à la direction financière du groupe d'analyser les écarts de réalisation par rapport aux prévisions initiales, et détecter le cas échéant les erreurs significatives dans les comptes par croisement des indicateurs clés.

Ces procédures sont directement suivies et contrôlées par la direction financière du groupe.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les principales filiales concernées par la reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement (forfaits) sont équipées d'outils de gestion analytique par affaire, permettant notamment de suivre les marges par projet ainsi que l'avancement comptable à chaque arrêté mensuel.

Le risque d'erreur, voire de fraude, concernant la facturation est considéré comme limité par le système de reporting mensuel qui alerterait dans un délai court (de l'ordre de 2 à 3 mois) si un gonflement anormal et injustifié du poste clients survenait dans une filiale.

Engagement hors bilan

Les « earn out » sont traités dans le processus de croissance externe.

Indemnités de fin de carrière

Aucune provision d'indemnité de fin de carrière n'a été constituée.

L'estimation des indemnités de fin de carrière est effectuée selon la méthode des unités de crédits projetés calculée pour l'ensemble des salariés de la société.

Cycle trésorerie

Traditionnellement considéré comme un processus sensible, Business & DECISION a mis en place et imposé une organisation avec séparation des tâches.

- Pour le cycle décaissements les personnes sont différentes pour les tâches suivantes : délivrance d'un bon à payer / émission du titre de paiement / signature du titre de paiement (chèque, virement) / comptabilisation / rapprochement bancaire / contrôle rapprochement bancaire.

- De la même manière, pour le cycle encaissements les intervenants sont différents pour les tâches suivantes : relance clients / réception des titres de paiement client / remise à l'encaissement / comptabilisation / rapprochement bancaire / contrôle rapprochement bancaire.

b. Contrôle interne - Procédures opérationnelles métiers

Avant vente et contrats clients

Chaque entité prend la décision de vendre ou de réaliser un projet au regard des risques encourus.

Les référencements groupe sont d'au minimum 12 mois et transmis à la direction financière du groupe lorsqu'ils concernent une seule filiale. Les conditions commerciales des référencements concernant l'ensemble du groupe Business & Decision sont validées par la direction du groupe.

Les contrats complexes avec engagements de résultats sont élaborés par une équipe centrale et directement validés par le service juridique. Ces offres concernent le plus souvent plusieurs métiers, intéressant des entités différentes. Les engagements sont ainsi connus, mesurés et centralisés. Les aspects juridiques sont également revus et traités en central par les directeurs d'agence en lien avec le service juridique.

Tous les indépendants, contrats à durée déterminée et intérimaires ont des dossiers personnels identiques à ceux des salariés en contrat à durée indéterminée.

Réalisation du service

Les motifs d'insatisfaction des clients doivent remonter à temps afin que des plans d'actions correctifs puissent être engagés, au risque de subir des dépassements, des pénalités voire de perdre des clients.

Projets : le dispositif de contrôle s'appuie sur les systèmes de saisie de l'avancement qui anticipe et ré-estime chaque fin de mois la meilleure prévision du dépassement prévisible.

Contrats récurrents d'assistance technique simple : les responsables remontent formellement les réclamations clients. Ces réclamations sont traitées lors du point qualité mensuel.

Contrats récurrents avec maîtrise d'œuvres : les responsables opérationnels de comptes ont des réunions mensuelles avec compte rendu formalisé.

Stocks d'équipements

Les équipements informatiques perdent de la valeur très rapidement. Néanmoins, le groupe n'achète que des équipements pour lesquels il a déjà en main une commande client. Il ne prend donc pas de risque de stockage.

Ressources humaines, recrutement, gestion de la masse salariale

Le processus clé du recrutement est coordonné par la Direction des Ressources Humaines du groupe. Les candidats techniques ont au moins deux entretiens (personnalité et technique).

Pour les candidats à des postes commerciaux ou d'encadrement, les processus de recrutement sont également définis.

Les décisions d'évolution de la masse salariale font l'objet d'une note d'orientation émanant de la direction générale / DRH à chaque processus budgétaire ainsi que d'entretiens individuels annuels. Ces engagements sont discutés avec chaque filiale une fois l'an, lors de la présentation budgétaire, et sont définis pour l'année à venir. Le contrôle de la masse salariale s'appuie sur l'utilisation d'une base de données unique qui apporte une vision en temps réel de l'ensemble des données concernant les rémunérations et qui fournit toutes simulations à la demande.

Opérations de croissance externe

Ce processus est directement traité par la direction générale du groupe et sous son contrôle. Pour parer le risque de « perte de rationnel » sur telle ou telle opération, les procédures prévoient que l'évaluation de chaque dossier est formalisée et discutée dans une réunion d'au moins trois personnes.

c. Evolution du contrôle interne

Business & Decision se place dans une logique d'amélioration permanente de son dispositif de contrôle interne.

La fonction de contrôle de la bonne application des règles est assurée par l'encadrement et le contrôle de gestion. En fonction de l'évolution de sa taille, Business & Decision renforcera cette fonction (renforcement du contrôle de gestion, perfectionnement de l'organisation et des systèmes...).

Business & Decision améliore ses procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, en particulier en ce qui concerne le contrôle et la centralisation des modalités de facturation des prestations confiées à ses sous-traitants étrangers externes.

Business & Decision sera amenée à auditer périodiquement sa gestion des risques, soit en interne soit en externe et à formaliser des plans d'action d'amélioration réguliers.

Le Président

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE CONTRÔLE INTERNE

Etabli en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Business & Decision S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société BUSINESS & DECISION S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code du commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code du commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 9 juin 2008

Les Commissaires aux Comptes

Robert BENJAMIN

APLITEC SA
représentée par Pierre LAOT

HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément à l'article 228-8 du règlement général de l'AMF, le montant des honoraires versés à chacun des contrôleurs légaux des comptes chargés de les contrôler, à la société ou au réseau dans lequel ils exercent leurs fonctions est rappelé dans le tableau ci-dessous.

Commissaires aux comptes	Robert Benjamin			Aplitec SA		
	montant 2007 (€)	en %	2006	montant 2007 (€)	en %	2006
Audit						
commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (1)		100 %			100 %	
-Émetteur	41 965		39 301	169 475		113 892
-Filiales intégrées globalement	61 912		35 580	138 896		115 804
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0		0	0		0
sous-total	103 877	100 %	74 881	308 371	100 %	229 696
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement (2)						
juridique, fiscal, social						
autres (préciser si > 10% des honoraires d'audit)						
sous-total	0	0%	0	0	0%	0
Total	103 877	100 %	74 881	308 371	100 %	229 696

(1) y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes

(2) Il s'agit des prestations hors Audit rendues, dans le respect des dispositions de l'article 24 du code de déontologie, par un membre du réseau aux filiales de l'émetteur dont les comptes sont certifiés.

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
MIXTE
DU
24 JUIN 2008**

I. RAPPORT DE GESTION

**ETABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PRESENTE A
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 JUIN 2008**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2007 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux comptes.

I. Comptes consolidés

I.1. Activité du Groupe pendant l'exercice

Le groupe a poursuivi son expansion à l'international, affichant une progression et des acquisitions sur le territoire européen et américain notamment en renforçant sa présence en Grande Bretagne et aux Etats-Unis suivant le plan de développement prévu.

I.1.1. Evolution du chiffre d'affaires et des effectifs

Le chiffre d'affaires est passé de 142.809 K€ au 31 décembre 2006 à 202.280 K€ au 31 décembre 2007. Il est en progression de 41,64%.

L'effectif en fin d'exercice s'établissait à 2.242 personnes contre 1.585 au 31 décembre 2006.

Le résultat net de l'ensemble consolidé avant dépréciation des goodwill s'élève à 6.752 K€. La part du groupe, après constatation des intérêts minoritaires s'élève à 6.535 K€.

I.1.2. Résultat opérationnel

Il est rappelé que l'organisation opérationnelle du groupe est divisée en *secteurs géographiques* et par *activité*.

- Le groupe comporte plusieurs secteurs géographiques qui sont les suivants :
 - la France
 - le sud de l'Europe avec l'Espagne et l'Italie
 - Le Benelux (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas)
 - le Royaume-Uni
 - la Suisse et l'Allemagne
 - l'Amérique (Etats Unis et Canada)
 - l'Europe de l'est avec la Russie et la Roumanie,

- L'Afrique du Nord avec le Maroc et la Tunisie,
 - Israël,
 - L'Inde,
 - L'Ile Maurice
- L'activité du groupe se divise en trois métiers qui sont les suivants :
 - **la Business intelligence (BI)** : systèmes ayant pour objectif de fournir de l'information nettoyée, cohérente et fiable à tous les utilisateurs de l'entreprise permettant des analyses par métiers, produits et clients et s'appuyant sur un référentiel commun d'entreprise.
 - **le CRM** : Customer relationship management – suit tout le processus de la relation client, de l'innovation de nouveaux produits à l'optimisation du service client.
 - **l'E-business (EB)** : commerce électronique – moyen de faire du marketing, des ventes et des achats au travers de la technologie Internet.

Le résultat opérationnel du groupe s'élève à 16.483 K€ pour l'année 2007 contre 13.182 K€ pour l'année 2006.

I.1.3. Endettement

Endettement net / Capitaux propres		Groupe
		en K€
Endettement net	Trésorerie active	- 5 293
	Trésorerie passive	27
	Total dettes CT	10 655
	total dettes LT	22 963
	TOTAL endettement net	28 352
Capitaux propres		53 052
Ratio endettement net/Capitaux propres		53%

I.2. Faits caractéristiques de l'exercice clos le 31 décembre 2007

I.2.1. Opérations de croissance externe

Au cours de l'exercice précédent :

Au 1^{er} janvier 2006, Business & Decision a acquis 100% du capital de la société Elliance, société spécialisée dans l'implantation de progiciels de gestion intégrée (ERP) comme l'outil SAP. La société comptait trois collaborateurs.

Business & Decision a racheté le 7 février 2006 100% de la société Cognitis Ibérica filiale du Groupe français Cognitis. Spécialisée en e-business et dans les métiers bancaires, Cognitis Ibérica intervient principalement auprès de grands clients espagnols. Créée en mai 1999, Cognitis Ibérica est présente à la fois en Espagne et au Portugal. La société a enregistré en 2005 un chiffre d'affaires de 2,5 millions d'euros. La société qui compte plus de 60 salariés intervient dans de grands comptes.

Business & Decision renforce sa présence en Grande Bretagne et aux Etats Unis grâce à l'acquisition de Mi-Services. Créée en 1984, Mi-Services est une société de conseils et d'ingénierie reconnue pour son expertise technique et fonctionnelle dans l'industrie pharmaceutique et le secteur public. Sur ces secteurs d'activité, Mi-Services déploie des expertises pointues en ERP, CRM, Supply Chain Management Consulting. Mi-Services compte un effectif de 70 collaborateurs en Grande Bretagne et de 55 aux Etats Unis. Lors de l'exercice 2005, Mi-Services a comptabilisé 20,24 M€ de chiffre d'affaires.

Business & Decision a acquis au 11 mai 2006 100% du capital de la société Sysium. Société spécialisée dans l'e-business, elle compte six collaborateurs.

Business & Decision a fait l'acquisition le 1^{er} septembre 2006 de 100% du capital de SyBOR, société de conseil et d'ingénierie basée en Suisse. Spécialisée sur l'intégration d'applications SAP, SyBOR est l'un des premiers intégrateurs SAP en Suisse avec un leadership notamment sur l'offre NetWeaver Créée en 1985, SyBOR est sise à Berne. La société a enregistré en 2005 (exercice clos le 31 décembre) un chiffre d'affaires de 5,6 millions d'euros.

Au cours de l'exercice :

Début 2007, Business & Decision a acquis 70% du capital de la société Business & Decision Mauritius, située à l'Ile Maurice.

Au 1^{er} mai 2007, Business & Decision acquiert 100% des titres de la société suisse Tobler Informatik GmbH, devenue depuis Business & Decision Thun, société spécialisée dans le Consulting et les systèmes d'intégration en BI. Créée en 1996, cette société de 7 personnes a enregistré en 2006 un chiffre d'affaires de MCHF 1,157.

Le 1^{er} juin 2007, Business & Decision a acquis la totalité du capital de la société de droit roumain NUXEO Roumanie, filiale de la société française Nuxeo. NUXEO Roumaine est devenue depuis Business & Decision Roumanie. Cette société, comptant alors une douzaine de salariés, est spécialisée en développement de logiciels libres et a réalisé, en 2006, un chiffre d'affaires de RON 857.666.

Le 29 juin 2007, Business & Decision fait l'acquisition de la société de droit français MC Conseil, devenue Business & Decision Conseil, spécialisée dans le conseil et le management.

En date du 1^{er} juillet 2007, Business & Decision a acquis 100% des titres de la société russe DSS, comptant 45 salariés. Le chiffre d'affaires réalisé en 2006 par cette société s'est élevé à 807.805 €. Cette société a une expertise reconnue En Customer Performance Management, ainsi qu'en Risk Management. Elle dispose également d'une expertise prouvée en gestion de la relation Client. En outre, DSS est le premier partenaire de l'éditeur SAS en Russie. DSS est devenue Business & Decision Russie.

Le 20 juillet 2007, Business & Decision a acquis la totalité des actions de la société française EXENS, spécialisée en conseils, études, recherches, assistance et formation dans la mise en place de solutions autour des progiciels de gestion intégrés (type SAP). Elle compte 17 salariés et a réalisé, en 2006, un chiffre d'affaires de 6,3 M€.

En date du 26 juillet 2007, Business & Decision a acquis la société INFORTE, créée en 1993, qui exerce son activité sur 4 secteurs géographiques : les Etats-Unis (Chicago), la Grande-Bretagne (Londres), l'Inde (Delhi) et l'Allemagne (Hambourg). Avec plus de 250 collaborateurs, Inforte est largement reconnue sur le marché pour ses compétences BI et pour son expertise en CRM. Le chiffre d'affaires réalisé par Inforte en 2006 s'est élevé à 39,7 M\$.

Au 1^{er} septembre 2007, Business & Decision a acquis une branche d'activité de la société américaine Linc Technology (OHIO). Cette branche, spécialisée en consulting, compte 16 collaborateurs et a réalisé, en 2006, un chiffre d'affaires de 3,789 M\$.

1.2.3. Modifications juridiques

Au mois de janvier 2007 : création de Business & Decision Group Ltd en Israël, détenue à 100% par Business & Decision.

Au 1^{er} janvier 2007, Business & Decision renforce sa prise de participation dans la société Suisse de conseil et d'ingénierie Integrated Solutions sise à Genève pour la porter de 28% à 65%. Cette participation est encore augmentée en décembre 2007 pour passer de 65% à 90%.

Au mois de mars 2007 : création de Business & Decision Maroc, détenue à 100% par Business & Decision.

Au mois de décembre 2007, création de Business & Decision Italie, détenue à 100% par Business & Decision.

Au 31 octobre 2007, transmission universelle du patrimoine de la société ELLIANCE CONSEIL à la société Business & Decision.

Les 22 novembre et 7 décembre 2007, dissolution puis liquidation de la société Directory & Services.

Le 30 novembre 2007, la société Wel-Network a fait l'objet d'une transmission universelle de son patrimoine vers la société BWinner ;

Le 30 novembre 2007, transmission universelle du patrimoine de la société BWinner vers la société Business & Decision.

I.3. Eléments financiers

Le résultat financier du groupe se traduit par une perte de 2.112 K€. Ceci comprend principalement des charges d'intérêts liées aux concours bancaires pour 651 K€, des intérêts sur prêts pour 1.081 K€ des intérêts liés au retraitement du crédit-bail pour 86 K€ et des écarts de change pour 226 K€.

I.4. Perspectives d'avenir

L'objectif de Business & Decision est de stabiliser les acquisitions et d'œuvrer pour la cohérence du Groupe. L'objectif est celui de parvenir à créer et maintenir un même modèle de gestion entre les sociétés du groupe situées en France et celles situées à l'étranger. Cet objectif est appliqué prioritairement aux pôles géographiques suivants : Etats-Unis, Suisse, Royaume-Uni et Benelux.

I.5. Activité du Groupe en matière de recherche et de développement

Le Groupe a développé des bibliothèques logicielles destinées à faciliter la gestion et la réalisation de projets. Ces développements ont fait l'objet d'une activation pour un montant de 834.909 €, soit :

▪ Conversoft :	591.217 €
▪ Business & Decision Interactive Eolas :	23.692 €
▪ Business & Decision Conseil :	220.000 €

I.6. Prise en compte des conséquences sociales et environnementales de l'activité de Business & Decision

I.6.1. Conséquences environnementales

L'Activité de Business & Decision, groupe spécialisé dans le conseil et l'ingénierie informatique, a très peu d'impact sur l'environnement. La consommation d'énergie est faible. Les émissions polluantes sont nulles. Les rejets sont limités aux rebuts : matériel et mobilier de bureau. Là aussi les volumes sont faibles car beaucoup de nos collaborateurs travaillent chez nos clients qui fournissent matériels et mobiliers.

I.6.2. Conséquences sociales

En ce qui concerne les conséquences sociales, Business & Decision porte la plus grande attention au capital humain représenté par ses collaborateurs. Nous considérons la relation contractuelle entre les salariés et les différentes sociétés du groupe comme un engagement mutuel. Les recrutements effectués l'ont été sous forme de contrats à durée indéterminée.

Comme toute société employant plusieurs centaines de collaborateurs, nous avons à traiter quelques licenciements pour faute ou pour insuffisance professionnelle.

Le Groupe Business & Decision a enregistré un taux de « turnover » inférieur à 6% sur l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2007.

Pour l'organisation du temps de travail, Business & Decision applique l'accord sur la récupération du temps de travail, signé le 4 août 2000. Les salariés de Business & Decision bénéficient de 12

jours de congé supplémentaires au titre de la récupération du temps de travail. L'absentéisme est faible et les effectifs productifs.

Les personnes clés de l'entreprise (les directeurs associés, directeurs et managers), ainsi que bon nombre de consultants, détiennent des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et/ou des options de souscription d'actions de la Société qui les impliquent directement dans la vie de l'entreprise et se réalisent avec des mécanismes de fidélisation.

L'activité de Business & Decision n'entraîne pas de risques exceptionnels en matière d'accidents du travail.

La Société respecte l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, ceci tant pour les emplois exigeant une faible qualification que pour les postes de cadres.

I.6.3. Sous-traitance

Le groupe peut être amené à recourir ponctuellement à la sous-traitance auprès de sociétés capables de lui fournir des prestations intellectuelles à valeur ajoutée, conformes aux exigences de certains de ses clients.

I.7. Événements postérieurs à la clôture

- Le 24 janvier 2008, transmission universelle du patrimoine de la société Instrumentation Par l'Image (IPI) vers Business & Decision.
- Le 24 janvier 2008, transmission universelle du patrimoine de la société DAREA vers Business & Decision.
- 1er mai 2008 : acquisition de 100% des titres de la société ICS en Grande-Bretagne, société spécialisée en Business Intelligence, qui compte 30 collaborateurs et qui a réalisé au 30 septembre 2007 un chiffre d'affaires de 1,33 M£.
- En date du 31 janvier 2008, Business & Decision augmente sa participation dans la société suisse Business & Decision Suisse SA (anciennement Integrated Solutions) pour passer de 90 à 100% de détention.

I.8. Risques de Marché (liquidité, taux, changes, actions, crédits)

De part ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risque de liquidité, risque de crédit et risque de change. La gestion des risques financiers est assurée par le Département Trésorerie du Groupe et consiste à minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière du Groupe.

Risque de liquidité : La gestion du risque de liquidité implique le maintien d'un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables sur un marché et la disponibilité de ressources financières grâce à des facilités de crédit en accord avec les besoins du Groupe. Les facilités de crédit sont soumises à des clauses financières (covenants) au 31 décembre 2007, les covenants sont respectés.

Risque de crédit : Les concentrations de risques de crédit du Groupe ne sont pas significatives. Les procédures d'acceptation des clients et les analyses de risques de crédit qui y sont liées sont pleinement intégrées au processus global d'évaluation des risques mis en œuvre tout au long du cycle de vie d'un contrat. Seuls les établissements financiers de premier ordre sont utilisés par le Groupe dans le cadre des opérations de trésorerie

Risque de change : Les fluctuations des taux de change ont une incidence significative sur la performance financière du Groupe dans la mesure où désormais une part significative de l'activité est réalisée à l'extérieur de la zone euro. Les expositions au risque de change sont principalement liées à la livre Sterling et au Dollars Américains.

Risque de taux : L'endettement bancaire du groupe Business & Decision est principalement à taux variable. La société ne pratique pas de couverture du risque de taux. Le groupe n'a jamais eu recours à des instruments financiers dérivés.

Les tableaux ci-dessous résument les risques de liquidité et de taux :

Caractéristique des emprunts contractés	Taux fixe ou variable	Montant des échéances restant dues	Existence ou non de couverture
Crédit Bail	Taux Fixe	2 182 K€	Pas de couverture
Emprunt Acquisition BD Europe	Taux Variable	3 575K€	Pas de couverture
Acquisition BD Suisse SA Ag	Taux Variable	1 725K€	Pas de couverture
Acquisition BD Espace (Sybor)	Taux Variable	1 600K€	Pas de couverture
Acquisition Linc, Exens, BD Roumanie, BD Russie, BD Conseil	Taux Variable	3 094K€	Pas de couverture
Acquisition Inforte	Contrat de portage à taux fixe	20 256K€	Pas de couverture
Acquisitions Filiales étrangères	Taux Variable	1 186K€	Pas de couverture
TOTAL DES ECHANCES DUES		33 385 K€	

La trésorerie nette du Groupe au 31 décembre 2007 s'établit à 5.266 K€.

II. Comptes sociaux

II.1. Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2007, l'activité de la Société a été la suivante :

- le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé pour l'exercice intéressé à 7.548.706 €.
- les charges d'exploitation se sont élevées à 6.703.929 € et le résultat financier se traduit par une perte de 2.061.388 € ;
- le résultat de l'exercice se traduit cette année par une perte nette de 426.823 €.

II.2. Renseignements concernant le capital

II.2.1. Capital Potentiel

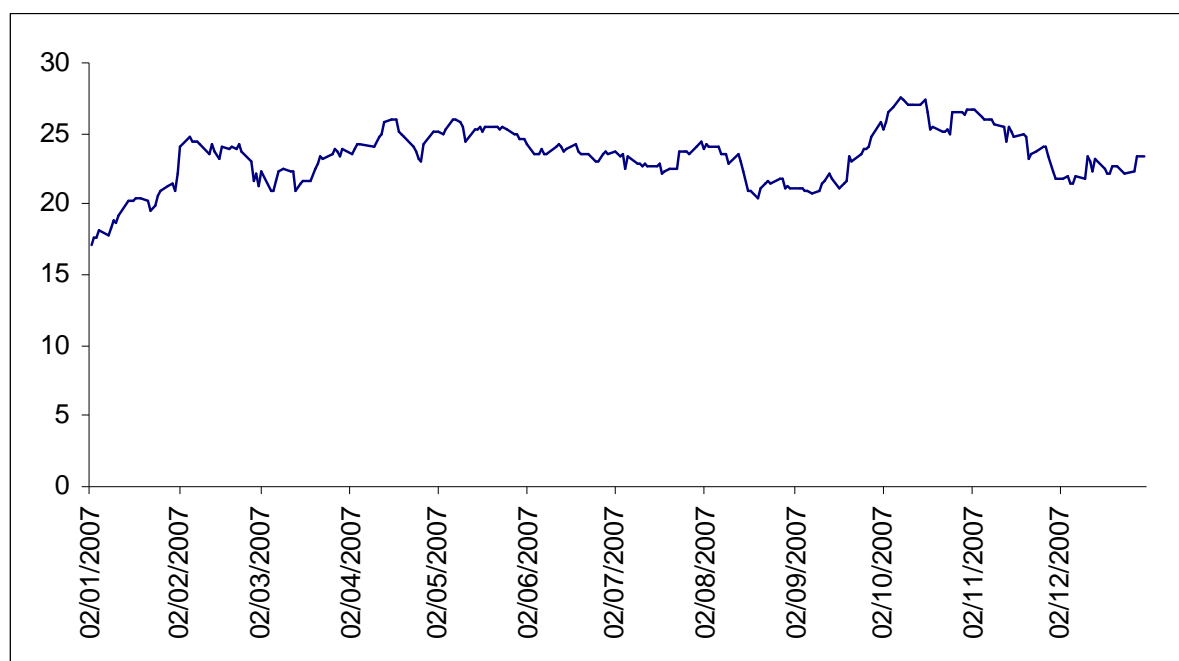
	Nombre titres	Capital correspondant
Capital actuel	8 723 761	610 663
BSPCE attribués	150 000	10 500
Stock Options attribuées	100 000	7 000
BSPCE annulés	8 800	616
Stock Options annulées	2 000	140
Capital potentiel	8.962.961	627.407

II.2.2. Récapitulatif des acquisitions et cessions par la Société de ses propres titres

Nombre d'actions propres au 31/12/06	Nombre d'actions propres achetées au cours de l'exercice	Nombre d'actions propres cédées au cours de l'exercice	Nombre d'actions propres au 31/12/07	Valeur boursière au 31/12/07
116.250	203.022	201.443	117.829	2 751 307

Le nombre d'actions propres détenues par Business & Decision au 31 décembre 2007 s'établit à 117.829 au titre de rachat pour paiement de la croissance externe et 736 au titre du contrat d'animation.

II.2.3. Tableau sur l'évolution boursière du titre en 2007



II.2.4. Activité des filiales

Filiales	Quote-part détenue	CA Hors taxes (en K€)	Résultat 31.12.07 (en K€)	Effectif au 31.12.07
BD NET	95,00%	7 556	44	105
BD AG en CHF (Suisse)	99,98%	1 416	179	10
BDU	99,81%	1 234	140	7
BDP	99,85%	7 598	-1 420	70
BD Espana	100,00%	1 340	-90	21
EXENS	100,00%	5 000	286	18
BD Benelux	100,00%	15 829	472	134
BD ALLIANCE	86,00%	46 737	4 541	452
IPI	100,00%	0	67	0
BD IT	100,00%	8 278	355	70
BD FS	100,00%	779	31	7
Aurora	100,00%	0	-6	0
BD Netherlands	100,00%	1 217	-25	8
BD UK Holding (GBP)	100,00%	0	-160	0
BD BI1	100,00%	1 230	7	19
BD BI2	100,00%	10 185	181	108
BD BI3	100,00%	6 725	140	71
BD BI4	100,00%	11 266	113	107
BD SUD	100,00%	5 159	128	54
COGNITIS	100,00%	2 149	-89	39
BD Rhône Alpes	100,00%	6 622	105	69
BD ERP	100,00%	1 936	14	21
BD Management	100,00%	0	-1	0
BD CONSEIL	100,00%	487	157	2
Viotech	100,00%	0	-5	0
BD ITALIE	100,00%	5	-20	0

BD NA (Cad)	100,00%	608	14	5
SYSIUM	100,00%	261	4	0
BD Espace (ex-SyBOR) (CHF)	100,00%	4 882	372	32
BD India (Roupiés indiennes)	100,00%	808	89	12
BD Roumanie (Lei)	100,00%	400	23	14
BD RUSSIE (roubles)	100,00%	778	24	44
BD MAROC (Dirham)	100,00%	346	101	11
BD ISRAEL (Shekels)	100,00%	435	-12	14
BD MAURITIUS (roupies mauriciennes)	70,00%	716	205	30
BD HOLDING SUISSE (Chf)	100,00%	0	-29	0
BD Suisse SA Ag (ex-I.Solutions) en CHF	90,00%	8 079	244	73
BD NA HOLDING US		0	0	0
BD Tunisie en Dinars	90%	ns	ns	ns

II.3. Endettement

Endettement net/ Capitaux Propres		BD
		en €
Endettement net	dette financière	35 738 227
	Compte courant	12 774 346
	Trésorerie active	-7 613 656
	total dettes	40 898 917
Capitaux propres		35 613 779
Ratio Endettement net / Capitaux propres		1,15

III. Résultats - Affectation

III.1. Examen des comptes et résultats

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, le chiffre d'affaires s'est élevé à 7.548.706 €, contre 18.021.511 € au 31 décembre 2006 soit une diminution de plus de 58%

Le montant des traitements et salaires s'élève à 0 contre 2.574.060 € au 31 décembre 2006, soit une diminution de 100 %.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 779.308 € contre 2.247.195 € au 31 décembre 2006, soit une baisse de plus de 65%

L'effectif salarié moyen s'élève à 0 contre 54 au 31 décembre 2006.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 930.193 € contre 2.786.497 € au 31 décembre 2006.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de (2.061.388) € des produits et frais financiers, il s'établit à (1.131.195) € contre 2.398.084 € au 31 décembre 2006.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de (48.778) € contre (5.530) € au 31 décembre 2006, l'exercice clos le 31 décembre 2007 se traduit par une perte nette de 426.823 € contre un bénéfice de 1.829.042 € au 31 décembre 2006.

III.2. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte nette de 426.823 €.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

- (426.823) €. au compte « Report à Nouveau » qui présentera, après affectation, un solde de 2.945.141 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

III.3. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 61.841 €, soit :

TVTS	49.579 €
Amendes	4.600 €
Amortissements excédentaires	7.662 €

III.4. Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des 5 derniers exercices clos.

IV. Conventions visées A l'article L.225-38 du Code de commerce

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil d'administration.

Vos Commissaires aux comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils décrivent dans leur rapport spécial.

V. Organisation de la société, rémunérations allouées aux membres des organes de la direction et mandats exercés.

V.1 Organisation et rémunérations allouées aux organes de la Direction

V.1.1. Rémunération des dirigeants

Pour la partie France, les organes de la Direction sont rémunérés, depuis le 1^{er} janvier 2005, par une filiale du groupe, la SA Business & Decision Participations.

Il est précisé que les administrateurs ont renoncé à l'allocation de jetons de présence et qu'il n'y a eu aucune attribution d'options de souscription ou d'options d'achat d'actions aux dirigeants au cours de l'exercice.

Les rémunérations et avantages de toute nature alloués aux dirigeants sont repris dans le tableau ci-dessous :

	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice* 2004
Patrick Bensabat				
Business & Decision Participations				
Mandat social	201 234 €	201 234 €	201 233 €	
Avantages en nature	4 475 €	4 475 €	6 836 €	
Prime exceptionnelle	115 184 €	25 000 €	54 293 €	
Charges sociales	120 197 €	84 509€		
Business & Decision UK Ltd.				
Mandat social	29 125 €	30 239 €	32 378 €	
TOTAL	470 215 €	345 457 €	294 740 €	107 389 €
Christophe Dumoulin				
Business & Decision Participations				
Mandat social	152 449 €	152 449 €	152 339 €	
Avantages en nature	1 327 €	2 654 €	4 567 €	
Prime exceptionnelle	10 000 €	31 000 €	35 000 €	
Charges sociales	45 743 €	81 039 €		
Business & Decision UK Ltd.				
Mandat social	29 125 €	30 239€	32 378 €	
Business & Decision NA PA - US				
Salaire	84 358 €			
Avantages en nature	40 133 €			
TOTAL	363 135 €	297 381 €	224 394 €	82 033 €
Michèle Bensabat (née Tova Rabinovitsj)				
Business & Decision Participations				
Mandat social				
Avantages en nature				
Prime exceptionnelle				
Business & Decision UK Ltd.				
Mandat social				
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €

* exercice 2004 = 6 mois

Le montant des rémunérations allouées aux organes de direction s'établit à 631K€ (hors charges sociales, engagements de retraite et avantages en nature).

Le nombre de stocks options attribué aux organes de direction s'établit à 64 900 actions. Ces stocks options n'ont pas été exercés au 31 décembre 2007.

Il n'existe aucun autre engagement, d'aucune nature que ce soit, pris par les sociétés du groupe au bénéfice de ses mandataires sociaux.

V.1.2. Organisation des organes de Direction

La composition actuelle du Conseil d'administration est la suivante :

- Monsieur Patrick BENSABAT, Président-Directeur Général
- Monsieur Christophe DUMOULIN, Directeur Général Délégué et Administrateur
- Madame Michèle BENSABAT, Administrateur

La durée des fonctions des administrateurs est de six années ; elle prend fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année en cours de laquelle expire le mandat.

Au cours de la vie sociale, les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles.

En revanche, nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de soixante-dix (70) ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers des membres du Conseil le nombre des administrateurs ayant dépassé cet âge. Dans ce cas, l'administrateur le plus âgé est alors réputé démissionnaire d'office à l'issue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Il est également précisé que les statuts de la Société ne peuvent être modifiés que par une Assemblée Générale Extraordinaire statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions légales et réglementaires régissant ces Assemblées.

V.2. Pour Monsieur Patrick BENSABAT

SOCIETE	MANDAT
BUSINESS & DECISION SA	Président-Directeur Général
BUSINESS & DECISION INGENIERIE SAS	Président
BUSINESS & DECISION PARTICIPATIONS	Président du Conseil d'administration
BUSINESS & DECISION UNIVERSITY SAS	Président
BUSINESS & DECISION ALLIANCE SARL	Gérant
CONVERSOFT SAS	Président
BUSINESS & DECISION ESPAGNE	Président
BUSINESS & DECISION Ag (Suisse)	Administrateur
BUSINESS & DECISION NETHERLANDS (Pays-Bas)	Président
BUSINESS & DECISION IT SAS	Président
BUSINESS & DECISION FINANCIAL SERVICES SARL	Gérant
BUSINESS & DECISION LTD (Grand-Bretagne)	Executive Director
BUSINESS & DECISION UK LTD (Grande-Bretagne)	Executive Director
LENTON LTD (Grande-Bretagne)	Executive Director
BUSINESS & DECISION BENELUX (Belgique)	Président du Conseil d'administration et administrateur délégué
CD MANAGEMENT SARL	Gérant
BUSINESS & DECISION BI 1 SARL	Gérant
BUSINESS & DECISION BI 2 SARL	Gérant
BUSINESS & DECISION BI 3 SARL	Gérant
BUSINESS & DECISION BI 4 SARL	Gérant
BUSINESS & DECISION RHONE ALPES SARL	Gérant
BUSINESS & DECISION SUD SARL	Gérant
METAPHORA SA	Président-Directeur Général
VIATECH SAS	Président
BUSINESS & DECISION ERP SARL	Gérant
BUSINESS & DECISION MANAGEMENT SARL	Gérant
INFINEO SAS	Président
SyBOR	Président
Sysium	Gérant
Cognitis Iberica	Président
Ourasi Services	Gérant
L2K Consulting	Gérant
B3B Consulting	Gérant
Exens	Président
BUSINESS & DECISION CONSEIL	Gérant
PANAMES	Gérant
BUSINESS & DECISION INTERACTIVE ÉOLAS	Gérant
BUSINESS & DECISION MAROC	Gérant

V.3. Pour Monsieur Christophe DUMOULIN

SOCIETE	Mandat
BUSINESS & DECISION SA	Directeur Général Délégué - Administrateur
RALEUR.COM	Gérant
B&DNET SARL	Gérant
BUSINESS & DECISION PARTICIPATIONS SA	Administrateur
BUSINESS & DECISION BENELUX (Belgique)	Administrateur
PB Management SARL	Gérant
Bzen Management	Gérant
Exens	Administrateur

V.4. Pour Madame Michèle BENSABAT (née Tova RABINOVITSJ)

SOCIETE	MANDAT
Business & Decision SA	Administrateur
Business & DECISION Participations SA	Administrateur
Business & Decision Benelux (Belgique)	Administrateur

VI. ETAT DES PARTICIPATIONS

VI.1. Participations acquises par la Société au cours de l'exercice

DENOMINATION SOCIALE	SIEGE SOCIAL	FORME SOCIALE	CAPITAL SOCIAL	OBJET SOCIAL	NOMBRE DE TITRES DETENUS	POURCENTAGE DU CAPITAL
TOBLER INFORMATIK	Hofstettenstrasse 15 - 3600 THUN (Suisse)	Société de droit suisse	CHF 20.000	Services informatiques	20	100%
NUXEO ROUMANIE	Bucuresti, Sector 3, Str. Burebista, Nr. 1, Bl., sc.B, et. 3, ap. 45 - 031106 BUCAREST (Roumanie)	Société de droit roumain	8.000 RON	Services informatiques	800	100%
DSS	Russian Federation, 105187 Moscow, ulitsa Borisovskaya 9, building 1	Société de droit russe	10.000 roubles	Services informatiques	N/C	100%
EXENS	153, rue de Courcelles - 75017 Paris	SAS	37.000 €	Services informatiques	37.000	100%
INFORTE	500 North Dearborne Street Chicago, Illinois 60610	Société de droit américain	NA	Services informatiques	NA	100%
MC CONSEIL	153, rue de Courcelles - 75017 PARIS	SARL	4.000 €	Services informatiques	500	100%
BUSINESS & DECISION MAURITIUS	Al Building Dr. C. - Bhardwaj Street - Vacoas (Ile Maurice)	Société de droit mauricien	MUR 1.000	Services informatiques	100	70%

DENOMINATION	PRIX MAXIMUM	PARTIE FIXE DU PRIX	COMPLEMENT DE PRIX MAX	OBJECTIFS
TOBLER INFORMATIK	CHF 1.800.000	CHF 600.000	CHF 1.200.000	- EBIT
NUXEO ROUMANIE	400.000 €	400.000 €	<i>Néant</i>	<i>Néant</i>
DSS	1.000.000 €	500.000 €	500.000 €	- CA - EBIT
EXENS	NA	1.070.040 €	NA	Trésorerie
			NA	- EBIT - CA
INFORTE	36.733 K€	36.733 K€	NA	NA
MC CONSEIL	654.000 €	294.000 €	360.000 €	- présence - livraison d'un logiciel conforme
BUSINESS & DECISION MAURITIUS	NA	1.623 €	NA	NA

VI.2. Personnes détenant plus du vingtième, dixième, cinquième, tiers, moitié ou deux tiers du capital de la Société

	Nbre actions	% capital	% droits De vote	Adresse
<i>Actionnaires dirigeants</i>				
Patrick Bensabat	46 884	0,5%	0,7%	52, avenue Sainte Foy - 92200 NEUILLY SUR SEINE
Christophe Dumoulin	85 000	1%	1,2%	10, chemin des Lavandières - 69370 SAINT DIDIER AU MONT D'OR
<i>Actionnaires non-résidents</i>				
Clémentine Bensabat	937 861	10,8%	13,7%	Moredot Tiberias 247/2 - TIBERIADE (Israël)
Gabriel Bensabat	598 000	6,9%	8,7%	Haalonims POB 669 - KFAR TABOR (Israël)
Laurent Bensabat	1 669 549	19,1%	24,4%	Nahal Dalia 7/1 - MODIIN (Israël)
<i>Auto détention</i>				
BDI	1 426 531	16,4%	20,8%	153, rue de Courcelles - 75017 PARIS

VII. Etat des délégations de compétences et de pouvoirs

Le Président présente sous forme de tableau ci-après l'état des délégations de compétences et de pouvoirs de l'Assemblée Générale au Conseil d'administration dans le cadre d'augmentations de capital :

DATE DE LA DELEGATION	TYPE DE DELEGATION	DELEGATAIRE	MONTANT MAXIMUM DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL	DUREE DE LA DELEGATION
27 juin 2006 (Assemblée Générale Extraordinaire)	Délégation de compétences et de pouvoirs	Conseil d'administration	150.000 € + 15.000 € (articles L. 225-129, VI, 1 ^{er} alinéa du Code de commerce et L. 443-5 du code du travail)	26 mois à compter de l'Assemblée Générale du 27 juin 2006, soit jusqu'au 26 août 2008
26 juin 2007 (Assemblée Générale Extraordinaire)	Délégation de compétences et de pouvoirs	Conseil d'administration	150.000 € + 15.000 € (articles L. 225-129, VI, 1 ^{er} alinéa du Code de commerce et L. 443-5 du code du travail)	26 mois à compter de l'Assemblée Générale du 26 juin 2007, soit jusqu'au 25 août 2009
26 juin 2007 (Assemblée Générale Extraordinaire)	Délégation de compétence et de pouvoirs	Conseil d'administration	3% du capital	38 mois à compter de l'Assemblée Générale du 26 juin 2007, soit jusqu'au 25 août 2010

VIII. Etat de la participation des salariés au capital de la société

Le Président présente sous forme de tableau ci-après l'état de la participation des salariés au capital de la Société au 31 décembre 2007, en application des dispositions de l'article L. 225-102 alinéa 1 du code de commerce :

NOMBRE DE TITRES DETENUS	POURCENTAGE DU CAPITAL
172.115	1,9%

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

II. RESOLUTIONS SOUMISES LORS DE L'ASSEMBLEE

II.1. RESOLUTIONS SOUMISES AUX CONDITIONS DE QUORUM ET DE MAJORITE DES ASSEMBLEES ORDINAIRES

II.1.1 Première résolution

APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007 tels que ces comptes ont été présentés, ainsi que les opérations traduites ou résumées dans ces comptes et rapports et qui font apparaître une perte nette de 426.823 € (quatre cent vingt-six mille huit cent vingt-trois euros).

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes, approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code.

L'Assemblée donne en conséquence quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

II.1.2. Deuxième résolution

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2007 se répartissent de la manière suivante :

▪ Résultat de l'exercice :	- 426.823 €
▪ Report à nouveau des exercices précédents :	3.371.964 €
Soit un total distribuable de :	2.945.141€

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2007 :

▪ Dividende global :	0
▪ Report à nouveau :	- 426.823 €
▪ Réserve légale :	0
▪ Autres réserves :	0

Le compte Report à nouveau présentera, après affectation, un solde de 2.945.141 €.

II.1.3. Troisième résolution

APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007 tels que ces comptes ont été présentés, ainsi que les opérations traduites ou résumées dans ces comptes et rapports et qui font apparaître un bénéfice net de 6.535 K€.

II.1.4. Quatrième résolution

APPROBATION DES CONVENTIONS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES L.225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions soumises aux dispositions des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conventions qui s'y trouvent visées.

II.1.5. Cinquième résolution

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS DE LA SOCIETE

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et en application des dispositions des articles L. 225-207 et suivants du Code de commerce, autorise le conseil d'administration à procéder à l'achat d'actions de la Société en vue :

- (i) de couvrir les plans d'options d'achat et/ou de souscription consentis aux salariés et mandataires sociaux en application des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce ainsi que tout plan d'épargne entreprise ou tout plan d'actionnariat ;
- (ii) de les attribuer gratuitement aux salariés et dirigeants dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
- (iii) de l'attribution des titres dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion ;
- (iv) de les remettre à l'occasion de l'exercice des droits attachés à des valeurs mobilières émises par la Société donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions existantes de la Société ;
- (v) de les conserver et de les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, dans le respect des pratiques de marché admises par l'AMF ;
- (vi) d'assurer l'animation du marché des titres de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement, conforme à une charte de déontologie élaborée par l'AFEI et reconnue par l'AMF ;
- (vii) de les annuler dans la limite d'un nombre maximum ne pouvant excéder 10 % du capital social de la Société par période de vingt-quatre mois et dans le cadre d'une réduction du capital social de la Société.

Le prix unitaire maximum d'achat est fixé à 35 euros.

Le conseil d'administration pourra toutefois ajuster le prix d'achat susmentionné en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation du capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, de division ou de regroupement d'actions, d'amortissement ou réduction de capital, de distribution de réserves ou autres actifs et de toutes autres opérations portant sur les capitaux propres, pour tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action.

L'utilisation de l'autorisation ne pourra avoir pour effet de porter le nombre d'actions détenues par la Société à plus de 10% du nombre d'actions composant le capital social, ce seuil de 10% devant être apprécié à la date effective où les rachats seront effectués. Dans ces conditions, le montant total maximum pouvant être consacré à ces acquisitions ne pourra pas dépasser 30.533.163 € (trente millions cinq cent trente-trois mille cent soixante trois euros).

L'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange de ces actions pourront être effectués par tous moyens et à tout moment, par intervention sur le marché ou hors marché, de gré à gré, y compris par transactions sur blocs de titres ou par l'utilisation d'instruments dérivés, notamment par l'achat d'options d'achat.

La part maximale du capital pouvant être transférée sous forme de blocs de titres pourra atteindre la totalité du programme de rachat.

Les actions pourront également faire l'objet de prêts conformément aux dispositions des articles L. 432-6 et suivants du Code monétaire et financier.

Cette autorisation d'achat d'actions est donnée pour une durée n'excédant pas dix-huit (18) mois à compter de la présente assemblée, soit jusqu'au 24 décembre 2009.

L'Assemblée générale décide que la Société pourra poursuivre l'exécution de son programme de rachat même en cas d'Offres publiques d'achat ou d'échange portant sur les actions, titres ou valeurs mobilières émis par la Société ou initiées par la Société.

En vue d'assurer l'exécution de cette résolution, tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, à l'effet :

- de procéder à la réalisation effective des opérations, en arrêter les conditions et les modalités ;
- d'effectuer toutes déclarations et formalités auprès de l'Autorité des marchés financiers ;
- de passer tous ordres de Bourse, conclure tous accords en vue, notamment, de la tenue des registres des achats et ventes d'actions ;
- d'ajuster le prix d'achat des actions pour tenir compte de l'incidence des opérations susvisées sur la valeur de l'action ;
- de remplir toutes autres formalités et, de manière générale, faire ce qui sera nécessaire.

Le conseil d'administration informera l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des opérations réalisées en application de la présente autorisation.

II.1. RESOLUTIONS SOUMISES AUX CONDITIONS DE QUORUM ET DE MAJORITE DES ASSEMBLEES EXTRAORDINAIRES

II.1.1. Sixième résolution

Autorisation de procéder à l'attribution d'options de souscriptions d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux de la société Business & Decision et des sociétés liées et délégation de pouvoir au Conseil d'administration

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, autorise le Conseil d'administration, dans le cadre des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce, à consentir à titre gratuit, au bénéfice des salariés de la Société et des salariés des sociétés et/ou des groupements visés à l'article L. 225-180 du Code de commerce ainsi que de leurs mandataires sociaux relevant du régime fiscal des salariés, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles émises par la Société.

Le nombre total d'actions résultant de l'exercice des options de souscription qui seront consentis par le Conseil d'administration en application de la présente autorisation, sera limité à un plafond égal à 2% (deux pourcent) des actions composant le capital de la société au moment où elles sont attribuées.

Le délai pendant lequel le Conseil d'administration pourra faire usage, en une ou plusieurs fois, de la présente autorisation est fixé à trente-huit (38) mois à compter de la présente assemblée.

Les options de souscription d'actions seront incessibles.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration afin de fixer la durée d'exercice des options, laquelle ne pourra être supérieure à 7 (sept) ans à compter du jour où elles sont consenties.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration afin de fixer également les autres conditions d'exercice des options.

Le prix de souscription des actions résultant de l'exercice de l'option sera au moins égal à 80% de la moyenne des cours cotés au vingt séances de bourse précédant le jour où les options sont consenties.

En conséquence, l'exercice des options de souscription par leur titulaires ne pourra en aucun cas conduire à une augmentation nominale de capital supérieure à 12.214 € hors prime d'émission, sous réserve des ajustements prévus par le décret du 23 mars 1967.

L'augmentation de capital social résultant de l'émission des options de souscription sera définitivement réalisée du seul fait de la déclaration de levée desdites options, accompagnée du bulletin de souscription et du paiement, en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles détenues sur la Société, de la somme correspondante.

La présente décision comporte, au profit des bénéficiaires des options de souscription, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure de l'exercice desdites options.

Les autres modalités de l'opération feront l'objet d'un rapport complémentaire que le Conseil d'administration établira au moment où il fera usage de l'autorisation à lui donnée par la présente assemblée générale, ainsi que d'un rapport complémentaire des Commissaires aux comptes.

Tous pouvoirs sont donnés au Conseil d'administration pour prendre toute mesure, effectuer toute formalité nécessaire à l'application de la présente résolution.

II.1.2. Septième résolution

Autorisations à donner au Conseil en vue d'augmenter le capital

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, autorise le Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six (26) mois à compter de ce jour, à augmenter le capital social, aux époques qu'il fixera, d'un montant maximum de 150 000 €, soit par apport en numéraire à libérer en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société, soit par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, soit par combinaison de ces divers procédés.

L'Assemblée Générale décide qu'en cas d'augmentation de capital en numéraire, les actionnaires disposeront, outre leur droit préférentiel de souscription à titre irréductible, d'un droit de souscription à titre réductible en vertu duquel les actions nouvelles qui n'auraient pas été souscrites à titre irréductible seront attribuées aux actionnaires qui auront souscrit un nombre d'actions supérieur à celui qu'ils pouvaient souscrire à titre préférentiel.

Le Conseil d'administration pourra limiter l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies à condition que celui-ci atteigne au moins les trois quarts de l'augmentation de capital prévue.

Le Conseil d'administration pourra répartir librement, en totalité ou partiellement, les actions non souscrites. Ces actions ne pourront pas être offertes au public.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de réaliser l'augmentation de capital conformément aux stipulations qui précèdent, d'en arrêter les modalités et conditions, et notamment de fixer le prix d'émission des actions, d'arrêter les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, de déterminer la date de jouissance des actions nouvelles, et en règle générale de mener à bonne fin toutes les opérations concourant à cette réalisation et de procéder aux modifications corrélatives des statuts.

II.1.3. Huitième Résolution

AUGMENTATIONS DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

Au regard de la résolution précédente et conformément aux dispositions de l'article L. 225-129, VI, 1^{er} alinéa, dans le cas où le Conseil ferait usage de la présente autorisation, il sera procédé à une augmentation de capital dans les conditions fixées à l'article L. 443-5 du Code du travail, à hauteur d'un montant maximum de 15.000 €.

II.1.4. Neuvième Résolution

POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

**RAPPORT
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE
GENERALE
EXTRAORDINAIRE
DU 24 JUN 2008**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale extraordinaire afin de soumettre principalement à votre approbation les propositions suivantes :

- Autorisation au conseil d'administration de consentir des options de souscription d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux de la société Business & Decision et des sociétés liées ;
- Délégation de compétence à conférer au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription ;
- Autorisation au Conseil d'administration d'augmenter le capital au profit des salariés.

I - AUTORISATION DE PROCEDER A L'ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS AUX SALARIES ET/OU MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE BUSINESS & DECISION ET DES SOCIETES LIEES ET DELEGATION DE POUVOIR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Afin de permettre à votre société de poursuivre sa politique d'association et de prise en compte du mérite des salariés, cadres et dirigeants du groupe, nous vous demandons de bien vouloir autoriser votre Conseil d'administration, dans le cadre des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce, à consentir à titre gratuit, au bénéfice des salariés de la Société et des salariés des sociétés et/ou des groupements visés à l'article L. 225-180 du Code de commerce ainsi que de leurs mandataires sociaux relevant du régime fiscal des salariés, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles émises par la Société.

Le nombre total d'actions résultant de l'exercice des options de souscription qui seraient consentis par le Conseil d'administration en application de la présente autorisation, serait limité à un plafond égal à 2% (deux pourcent) des actions composant le capital de la société au moment où elles sont attribuées.

Le délai pendant lequel le Conseil d'administration pourrait faire usage, en une ou plusieurs fois, de la présente autorisation serait fixé à trente-huit (38) mois à compter de la présente assemblée.

Les options de souscription d'actions seraient incessibles.

Nous vous demandons de donner tous pouvoirs au Conseil d'administration afin de fixer la durée d'exercice des options, laquelle ne pourrait être supérieure à 7 (sept) ans à compter du jour où elles seraient consenties.

Le Conseil d'administration aurait également tous pouvoirs afin de fixer les autres conditions d'exercice des options.

Le prix de souscription des actions résultant de l'exercice de l'option serait au moins égal à 80% de la moyenne des cours cotés au vingt séances de bourse précédant le jour où les options seraient consenties.

En conséquence, l'exercice des options de souscription par leur titulaires ne pourrait en aucun cas conduire à une augmentation nominale de capital supérieure à 12.214 € hors prime d'émission, sous réserve des ajustements prévus par le décret du 23 mars 1967.

L'augmentation de capital social résultant de l'émission des options de souscription serait définitivement réalisée du seul fait de la déclaration de levée desdites options, accompagnée du bulletin de souscription et du paiement, en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles détenues sur la Société, de la somme correspondante.

La présente décision comporterait, au profit des bénéficiaires des options de souscription, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure de l'exercice desdites options.

Les autres modalités de l'opération feraient l'objet d'un rapport complémentaire que le Conseil d'administration établira au moment où il fera usage de l'autorisation à lui donnée par la présente assemblée générale, ainsi que d'un rapport complémentaire des Commissaires aux comptes.

Vos commissaires aux comptes vous présenteront leur rapport spécial relatif à ces opérations.

II - DELEGATION DE COMPETENCE A CONFERER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET D'AUGMENTER LE CAPITAL SOCIAL AVEC MAINTIEN DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION

Nous vous précisons que les délégations et autorisations conférées au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital arrivent à échéance courant 2009.

Dans ce cadre et afin de permettre à votre société d'augmenter le capital si cela s'avérait nécessaire pour la poursuite de la stratégie de développement du groupe et pour l'amélioration de sa structure financière, nous vous proposons de renouveler à votre conseil d'administration la délégation suivante :

Le conseil d'administration aura la compétence pour décider d'une augmentation du capital social, aux époques qu'il fixera, soit par apport en numéraire à libérer en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société, soit par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, soit par combinaison de ces divers procédés.

Le montant maximal de cette augmentation de capital est fixé à 150.000 €.

Les actionnaires disposeront, outre leur droit préférentiel de souscription à titre irréductible, d'un droit de souscription à titre réductible en vertu duquel les actions nouvelles qui n'auraient pas été souscrites à titre irréductible seront attribuées aux actionnaires qui auront souscrit un nombre d'actions supérieur à celui qu'ils pouvaient souscrire à titre préférentiel.

Le Conseil d'administration pourra limiter l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies à condition que celui-ci atteigne au moins les trois quarts de l'augmentation de capital prévue.

Le Conseil d'administration pourra répartir librement, en totalité ou partiellement, les actions non souscrites. Ces actions ne pourront pas être offertes au public.

Le Conseil d'administration aura tous pouvoirs à l'effet de réaliser l'augmentation de capital conformément aux stipulations qui précèdent, d'en arrêter les modalités et conditions, et notamment de fixer le prix d'émission des actions, d'arrêter les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, de déterminer la date de jouissance des actions nouvelles, et en règle générale de mener à bonne fin toutes les opérations concourant à cette réalisation et de procéder aux modifications corrélatives des statuts.

Cette délégation est consentie pour une durée de vingt-six (26) mois à compter de la présente assemblée.

III - AUTORISATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AUGMENTER LE CAPITAL AU PROFIT DES SALARIES AVEC RENONCIATION AU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION

Lors de toute augmentation de capital, en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du code de commerce, l'assemblée générale extraordinaire doit se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues à l'article L. 443-5 du Code du travail.

Le législateur n'ayant pas prévu de circonscrire cette obligation aux seules entreprises ayant effectivement mis en place un plan d'épargne d'entreprise ou un plan partenarial d'épargne salariale volontaire, votre assemblée est dans l'obligation de se prononcer sur la résolution que nous vous soumettons et qui tend :

- 1) à déléguer au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à une augmentation du capital social, en une ou plusieurs fois sur ses seules délibérations, par émission d'actions réservées aux personnes ayant la qualité d'adhérents à un plan d'épargne d'entreprise et/ou à un plan partenarial d'épargne salariale volontaire en faveur desquels elle supprime le droit préférentiel de souscription des actionnaires ; et
- 2) à déléguer au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder au profit des mêmes bénéficiaires à des attributions gratuites d'actions ou d'autres titres donnant accès au capital, sous réserve que l'avantage en résultant n'excède pas, selon la modalité choisie, les limites fixées par la loi.

La présente autorisation est consentie pour une période de vingt-six mois à compter de la présente assemblée.

Le prix des actions à émettre, en application du 1) de la présente délégation, ne pourra être ni inférieur de plus de 20%, ou 30% dans le cas d'un plan partenarial d'épargne salarial volontaire, à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision du conseil relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieure à cette moyenne.

Le montant nominal maximal de la ou des augmentations de capital pouvant être réalisées par utilisation de la présente délégation sera de 15.000 euros, en ce compris les actions qui pourront être émises et attribuées gratuitement.

Cette résolution implique que vous renonciez à vos droits préférentiels de souscription aux actions à émettre au profit des personnes ayant la qualité d'adhérent à un plan partenarial d'épargne salariale pour la retraite et/ou des personnes ayant la qualité d'adhérent à un plan d'épargne entreprise.

Enfin, les plus larges pouvoirs pour la mise en œuvre des augmentations de capital devraient être délégués au Conseil d'administration. Celui-ci établira un rapport complémentaire conformément aux dispositions de l'article R.225-116 du code de commerce, lorsqu'il fera usage de cette délégation.

Le conseil d'administration.

ÉVOLUTIONS RÉCENTES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

ÉVOLUTIONS RÉCENTES AU PREMIER SEMESTRE 2008

LE GROUPE BUSINESS & DECISION LANCE SON AGENCE INTERACTIVE INTERNATIONALE : INTERAKTING

Reconnu comme un acteur majeur sur le marché des métiers de l'Internet, le groupe Business & Decision a décidé de lancer une nouvelle marque le 25 mars dernier pour affirmer son ambition européenne dans le métier d'agence interactive.

Composée de 320 experts dans le monde, dont plus de 200 basés en France, l'agence Interakting est le fruit de croissances externes et d'une croissance organique exceptionnelle qui a permis de multiplier par 2,5 la taille des équipes depuis 3 ans.

Pour aider les entreprises à développer leur marque sur Internet, Interakting propose une vision cohérente intégrant l'ensemble du cycle stratégique : Interactive marketing, Web & Interactive Design, Web & interactive development, hébergement..

Interakting a développé une approche globale qui permet aux entreprises d'accroître l'ensemble de leurs relations digitales multicanal et d'en mesurer la performance.

En lançant une marque dédiée et en regroupant son excellence dans le secteur, Business & Decision souhaite donner au marché un signal fort sur la nouvelle envergure et la stratégie de développement de son activité d'agence interactive en France et à l'international.

Le groupe Business & Decision, Consultant et Intégrateur de Systèmes (CIS) international, coté sur Euronext Paris, est présent dans 19 pays. Fort de près de 3000 consultants experts, le groupe Business & Decision est notamment connu pour son leadership dans les domaines de la Business Intelligence et de la Gestion de Relation Client.

Pour faire connaître sa marque et présenter son offre, Interakting inaugure www.interakting.com, qui permet de découvrir ses expertises au travers de cas pratiques.

L'internaute peut ainsi découvrir comment Interakting accompagne ses clients dans leur différents enjeux liés au média Internet : e-Commerce (Alapage.com, SurInvitation.com,...), e-Communication (Canal+, Teletoon,...), e-Entreprises (Samsung Advance, Tui,...), e-Administration (Ministère de l'Education Nationale, Ministère de la Défense, ...) et e-Mobilité (Thales, TPS, ...).

On y découvrira également comment Interakting a accompagné Troc.com sur sa nouvelle stratégie Interactive, créé le design des sites d'Accor All Seasons Hotels, développé le portail de Thales, géré le référencement de plus de 160 sociétés ou comment Interakting héberge plus de 1500 applications.

Une campagne de publicité ambitieuse sera également visible au cours des prochaines semaines dans la presse écrite et Internet.

Patrick Bensabat, Président du groupe Business & Decision, déclare : « *Le pôle e-business de Business & Decision est devenu une véritable référence dans le monde des médias Internet. Les clients prestigieux que nous avons accompagnés dans leur stratégie Internet nous ont permis de construire un savoir-faire unique, Interakting a d'ailleurs été identifié par un grand cabinet de recherche indépendant, comme l'un des leaders européens des Agences Interactives et l'un des*

plus gros acteurs français du secteur. La création de la marque Interakting, vise à renforcer l'identité propre de cette activité. Nous voulons nous positionner comme l'un des principaux acteurs indépendants dans le monde des Agences Interactives en Europe. »

BUSINESS & DECISION RENFORCE SA PRESENCE EN GRANDE-BRETAGNE AVEC L'ACQUISITION D'ICS, SPECIALISTE DE MICROSOFT ET ORACLE OUTRE MANCHE

Business & Decision a annoncé le 17 avril l'acquisition d'Independent Computer Systems Limited (ICS Ltd), une société spécialisée dans la Business Intelligence. ICS est située à Manchester et possède une expertise particulière sur les technologies Oracle et Microsoft.

Fondée en 1994, ICS est renommée pour son expertise à aider les entreprises à optimiser leur performance en préconisant des solutions logicielles innovantes et en fournissant des prestations de consulting. La société a mené des projets stratégiques auprès de la Royal Navy, DHL, Sporting Index, Wessex Water, Nike, British Gas, Univar et d'autres groupes leaders sur leurs marchés.

« ICS représente une opportunité significative pour le groupe. » déclare Ian Huckle, Responsable de Business & Decision Ltd. « Cette acquisition va nous permettre de renforcer nos compétences sur les applicatifs Oracle et d'acquérir une expertise significative sur les solutions Business Intelligence de Microsoft. Grâce à ICS, nous allons étendre nos références techniques et atteindre la taille critique sur la région Nord-Ouest de l'Angleterre. »

ICS est un Gold Partner de Microsoft dans la Business Intelligence et a remporté le prix du « Best of Tech-Ed 2006 » pour son produit de Business Intelligence RSinteract. Ces récompenses reflètent le niveau d'expertise étendu et approfondi d'ICS dans le domaine de la Business Intelligence.

« Rejoindre un groupe nous offrant une approche projet complète et une assise internationale sur nos marchés, est pour ICS une opportunité importante et une étape naturelle pour une petite société entrepreneuriale comme la nôtre. Nous pensons que ce rapprochement va nous apporter une plus grande visibilité et les ressources nécessaires à notre développement sur le marché de la Business Intelligence. » affirme Wayne Gallaway, Directeur Général d'ICS.

Avec une équipe de 30 personnes, ICS a réalisé un chiffre d'affaires de 1,33 M€ pour l'exercice clos au 30/09/2007. L'acquisition sera financée sur la trésorerie du Groupe. La fusion des équipes de Business & Decision UK et d'ICS permettra une présence significative en Grande Bretagne avec des bureaux à Londres, Chester, Edimbourg, Oxford, Sunderland et désormais Manchester.

CHIFFRE D'AFFAIRES T1 EN HAUSSE DE PLUS DE 27,8% DONT 13% D'ORGANIQUE.

Business & Decision a annoncé le 30 avril pour le premier trimestre 2008 un **chiffre d'affaires de 56,4 millions d'euros**, en progression de 23,9% par rapport à l'exercice précédent. **A change constant, la croissance s'établit à 27,8%.**

	2008	Croissance	Croissance à taux de change constants
CA T1 (en millions d'Euro)	56,4 M€	+23,9%	+27,8%

Patrick Bensabat, Président Directeur Général de Business & Decision, déclare: « Les chiffres du premier trimestre 2008 témoignent d'un début d'année dynamique. L'internationalisation du Groupe nous impacte cependant pour le troisième trimestre consécutif avec une évolution défavorable de la Livre Sterling, du Dollar Américain et du Franc Suisse. L'activité reste toutefois dynamique et confirme le potentiel de croissance organique du Groupe. Par ailleurs, la qualité de nos partenariats et de notre savoir-faire devraient permettre au Groupe Business & Decision de suivre un rythme de croissance soutenu tout au long de l'année, comme annoncé. »

Le Groupe a bénéficié d'une **croissance organique significative de 13%** se traduisant par :

- **le dynamisme de l'activité en France** : Le Groupe réalise une **croissance organique de 14,43%** sur son territoire historique. Ce chiffre témoigne, de nouveau, de la

surperformance de Business & Decision sur ses marchés et est à rapprocher de la prévision de croissance du Syntec informatique (la chambre syndicale des SSII et des éditeurs de logiciels) de 5 à 7% pour 2008. Cette croissance met en avant la poursuite de prises de parts de marché du Groupe grâce au dynamisme de ses équipes commerciales. Elle témoigne, également, de la montée en puissance des activités récurrentes comme l'infogérance d'applications au sein du chiffre d'affaires.

- **une progression à l'international tirée par les zones anglo-saxonnes** : Business & Decision enregistre une croissance de 42,99% à change constant dont 11,14% d'organique à l'international. Le CA réalisé hors de France représente désormais 47,3% du CA global. La progression de l'activité est particulièrement sensible en **Amérique du Nord (+67,5% à change constant)**, en **Grande-Bretagne (+32,5% à change constant)** et au **Bénélux (+21,4%)**.

STRATÉGIE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2007, Business & Decision entend poursuivre le développement de son modèle à l'international. Le Groupe est toujours sur des marchés porteurs et bénéficie de forts leviers de croissance.

Le positionnement de multi spécialiste sur les **trois métiers** (BI, CRM, e-Business) a été renforcé en France et à l'international. Business & Decision souhaite dépasser son ratio de 50% de son chiffre d'affaires à l'international en 2008.

La croissance de la **Gestion de la Relation Client (CRM)**, toujours très forte, conforte le positionnement de seul acteur spécialisé global CRM en France et confirme la place de deuxième activité du Groupe en part de chiffre d'affaires.

L'**e-Business** affirme sa place de leader dans le développement de sites d'e-commerce et de portails B2B et B2C. Les offres e-administration ainsi que Identity Access Management progressent rapidement. L'offre IT autour de Java, PHP et .NET est identifiée par les principaux donneurs d'ordre. L'ensemble de ces savoir-faire fait de Business & Decision l'une des premières sociétés de services e-Business en France.

Les succès remportés sur 2007 confirment l'adéquation des offres du Groupe aux besoins du marché. Compte tenu de l'évolution récente de la Livre Sterling, du Dollar US et du Franc Suisse, l'impact des devises est désormais significatif sur le chiffre d'affaires du Groupe et a coûté environ 1,4 M€ de CA sur le premier trimestre. L'exposition à ces devises représente environ 31% du chiffre d'affaires de Business & Decision.

Le Groupe maintient un objectif de CA de 250 M€ pour l'année 2008. Ce chiffre est la traduction d'un effet devises qui continuerait à être défavorable à Business & Decision et non pas la résultante de la prise en compte des débouchés commerciaux.

En effet, les prospects continuent à être nombreux et leur transformation dans le carnet de commandes, dynamique. De récents succès commerciaux importants valident la pertinence de notre positionnement avec des gains de projets entre 0,5 M€ et 1 M€ auprès, entre autres, de la SNCF, MMA et Poste Immo.

Au 31 mars 2008, Business & Decision compte plus de **2 800 collaborateurs** à travers l'Europe, l'Afrique du Nord, l'Asie et l'Amérique du Nord.

Business & Decision envisage un **plan de recrutement de plus de 500 nouveaux consultants pour les 9 mois à venir**. Le recrutement, axe stratégique du développement du Groupe, permettra de soutenir la forte croissance organique de Business & Decision pour l'année à venir.

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL SUR BUSINESS & DECISION ET SON CAPITAL

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

DÉNOMINATION ET SIÈGE SOCIAL

Dénomination : Business & Decision.

Siège social : 153, rue de Courcelles, 75817 Paris cedex 17.

FORME JURIDIQUE

Société anonyme (SA) à Conseil d'administration, régie par la loi du 24 juillet 1966. Constituée initialement sous la forme d'une société à responsabilité limitée (SARL) de droit français, la société a été transformée, par décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 1^{er} décembre 1997, en SA. Nationalité : française.

DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE DE LA SOCIÉTÉ

Business & Decision a été constituée le 11 février 1992, pour une durée de 99 ans, à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. La Société prendra fin le 19 février 2091, sauf cas de prorogation ou de dissolution anticipée décidée par l'Assemblée générale extraordinaire.

OBJET SOCIAL (ARTICLE 2 DES STATUTS)

Business & Decision a pour objet, directement ou indirectement, dans tous les pays:

- l'informatique et notamment la recherche, la création, le développement, la diffusion, l'information, l'initiation, l'application, l'exploitation, la commercialisation de toute méthode ou logiciel ainsi que les activités de conseil de services et de développement appliquées aux grands systèmes et notamment aux réseaux Internet / Web et Gestion de la Relation Client (CRM) ;
- d'une manière générale, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'expansion et le développement ;
- la participation de la société à toutes entreprises ou sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous les objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social, et ce, par tous les moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions, de parts sociales, ou de parts bénéficiaires, de fusion, de société en participation, d'alliance ou de commandite ;
- à cet effet, la Société peut notamment créer, acquérir, gérer, donner en gérance et exploiter tous établissements, même en faveur de tiers, selon les stipulations de la loi pour toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

MODIFICATION DES ARTICLES 6 ET 7 DES STATUTS DE LA SOCIETE

ARTICLE 6 - APPORTS

Lors de la constitution de la SARL, il a été fait apport d'une somme en numéraire de 100.000 francs correspondant à 1.000 parts sociales de 100 francs chacune de valeur nominale, souscrites en totalité et intégralement libérées.

La somme totale versée par les associés soit 100.000 francs a été régulièrement déposée à un compte bancaire ouvert au nom de la Société en formation.

Par Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 février 1995, le capital social a été porté à la somme de 300.000 francs par incorporation d'une somme de 200.000 francs prélevée sur le compte de réserves capitalisées.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 juillet 2000

- le capital a été augmenté de 2.455.019,40 francs libérés en totalité, pour être porté à 2.755.019,40 francs ;
- le capital a été converti en euros pour être porté à 420.000 € ;
- la valeur nominale des actions a été portée initialement à 140 € puis supprimée ;
- le montant du capital a été divisé en 6.000.000 actions sans valeur nominale, les nouvelles actions étant réparties entre les actionnaires à raison de 1.999 actions nouvelles pour une action ancienne.

En suite de l'introduction de la société à la cote du Nouveau Marché de la Bourse de PARIS, le capital social de la société a été augmenté de 84.000 € par émission de 1.200.000 actions nouvelles souscrites par le public, conformément aux délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juillet 2000.

Par suite de l'offre publique d'échange sur les titres de la société COM6, le capital social de la société a été augmenté de 24.309,74 € par émission de 347.282 actions nouvelles rémunérant l'apport de 1.562.769 actions COM6, conformément aux délibérations de l'Assemblée Générale Mixte statuant à titre extraordinaire en date du 21 novembre 2001.

Par suite de la réouverture de l'offre publique d'échange de titres de la société Com6, le capital social de la Société a été augmenté de 3.606,26 € par émission de 51.518 actions nouvelles de la Société rémunérant l'apport de 231.831 actions Com6, conformément aux délibérations de l'Assemblée Générale Mixte statuant à titre extraordinaire en date du 21 novembre 2001.

Par suite de l'augmentation de capital en date du 7 avril 2006, le capital social a été augmenté par apport en numéraire, d'une somme de 40.697,72 € pour le porter de 563.104,92 € à 603.802,64 €, par l'émission de 581.396 actions nouvelles, intégralement libérées, d'une valeur nominale de 0,07 € chacune.

Par suite de l'augmentation de capital constatée le 4 décembre 2006 suite à l'exercice des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise, le capital a été augmenté, par apport en numéraire, d'une somme de 6.860,63 €, pour le porter de 603.802,64 € à 610.663,27 €, par l'émission de 98.009 actions nouvelles, intégralement libérées, d'une valeur nominale de 0,07€.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 610.663,27 €.

Il est divisé en 8.723.761 actions entièrement souscrites, intégralement libérées et toutes de même catégorie.

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS (RCS) ET CODE APE

Immatriculation RCS de Paris : n° B 384 518 114. Code APE : 722 C.

EXERCICE SOCIAL

Suite à l'Assemblée générale du 16 décembre 2004, **les dates de début et de fin d'exercices ont été modifiées L'exercice social commence désormais le 1^{er} janvier** pour se terminer le 31 décembre de chaque année (contre le 1^{er} juillet et le 30 juin auparavant).

CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIÈRES

Répartition statutaire des bénéfices (article 22 des statuts)

Après approbation des comptes, il peut résulter des comptes de l'exercice un bénéfice distribuable, tel que défini par la Loi, c'est-à-dire un bénéfice diminué des pertes antérieures, ainsi que du prélèvement des réserves obligatoires et augmenté des reports à nouveau.

Les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice. L'excédent disponible du bénéfice est à la disposition de l'Assemblée générale ordinaire, qui peut décider en tout ou en partie de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserves dont elle a l'affectation ou l'emploi, de la reporter à nouveau ou de le distribuer.

Les dividendes de toutes les actions sont payés à leur titulaire ou à toute autre personne munie d'un pouvoir régulier. Le paiement des dividendes se fait dans les conditions prévues par la loi et les règlements en vigueur et déterminées par le Conseil d'administration.

Ils peuvent, selon ce que décide l'Assemblée générale, être payés en espèces ou par l'attribution de titres en portefeuille. L'Assemblée générale ordinaire peut également, dans les conditions prévues dans les textes législatifs et réglementaires applicables, accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement du dividende, ou des acomptes sur dividendes, en numéraire ou en actions de la Société.

Assemblées générales (article 19 des statuts, mis en conformité avec la loi NRE du 15 mai 2001)

Les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions légales et réglementaires qui les régissent respectivement, exercent les pouvoirs qui leurs sont attribuées par la loi. Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'administration ou, en son absence, par un Administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. A défaut, l'Assemblée désigne elle-même son Président. Les fonctions de Scrutateurs sont remplies par les deux membres de l'Assemblée présents et acceptant qui disposent du plus grand nombre de voix. Le Bureau désigne le Secrétaire, lequel peut être choisi en dehors des actionnaires. Il est tenu une feuille de présence dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Les convocations aux Assemblées générales et les formalités préliminaires à cette convocation (avis de réunion, dépôt de projet de résolutions,...) sont faites dans les délais et formes prévus par les lois et règlements en vigueur. L'ordre du jour est arrêté par l'auteur de la convocation. L'Assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour, lequel ne

peut être modifié sur deuxième convocation. Elle peut toutefois, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs administrateurs et procéder à leur remplacement.

Tout actionnaire peut participer aux Assemblées, personnellement ou par mandataire, dans les conditions fixées par la loi, sur justification de son identité et de la propriété de ses titres sous la forme, soit d'une inscription nominative, soit du dépôt aux lieux indiqués dans l'avis de convocation du certificat de l'intermédiaire habilité, conformément à la réglementation en vigueur, constatant l'indisponibilité des actions au porteur inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée. Le délai au cours duquel ces formalités doivent être accomplies expirera cinq (5) jours avant la date de réunion de l'Assemblée.

Toutefois, le Conseil d'administration aura toujours la faculté d'accepter les inscriptions nominatives et les dépôts des certificats précités, en dehors du délai ci-dessus prévu par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires. Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint. Tout actionnaire peut recevoir les pouvoirs émis par d'autres actionnaires en vue d'être représentés à une Assemblée, sans autres limites que celles résultant des dispositions légales fixant le nombre maximal des voix dont peut disposer une même personne tant en son nom personnel que comme mandataire. La procuration donnée pour se faire représenter à une Assemblée par un actionnaire est signée par celui-ci et indique ses nom, prénom usuel et domicile. Elle peut désigner nommément un mandataire qui n'a pas la faculté de se substituer une autre personne. Pour toute procuration d'un actionnaire sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentées ou agréées par le Conseil d'administration et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions. Le mandat est donné pour une seule Assemblée. Il peut cependant être donné pour deux Assemblées, l'une ordinaire, l'autre extraordinaire, tenues le même jour ou dans un délai de quinze (15) jours. Le mandat donné pour une Assemblée vaut pour les Assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la Société selon les conditions fixées par la loi et les règlements. Ce formulaire doit parvenir à la Société trois (3) jours au moins avant la date de l'Assemblée pour être pris en compte.

Les actionnaires pourront participer et voter à toute Assemblée par visioconférence ou par tout moyen de télécommunication permettant leur identification dans les conditions légales et réglementaires.

Les propriétaires d'actions indivises sont représentés à l'Assemblée générale par l'un d'eux ou par un mandataire unique qui est désigné, en cas de désaccord, par ordonnance du Président du Tribunal de commerce statuant en référé à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Dans les Assemblées ordinaires et extraordinaires, chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sans limitation, à l'exception toutefois des droits de vote double attachés aux actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux (2) ans au moins, au nom du même actionnaire, conformément aux stipulations de l'article 11-2 des présents statuts. Les votes sont exprimés à main levée ou par appel nominal. Toutefois des actionnaires représentant au moins le quart du capital social peuvent demander le vote au scrutin secret.

Droit de vote double (article 11-2 des statuts)

Chaque action nominative intégralement libérée et inscrite depuis au moins deux ans (délai courant à compter de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 20 juillet 2000) au nom d'un même actionnaire, bénéficie d'un droit de vote double. Il n'y a pas eu de cession de droits de vote double, ni de conversion de titres au nominatif au porteur.

Franchissement de seuils légaux (article 11-3 des statuts)

Tout actionnaire doit satisfaire aux obligations d'informations prescrites par les articles 356-1 et 356-2 de la loi du 24 juillet 1966 (articles L 233-7 à L 233-11 et article L 233-12 du Code de commerce), au cas où agissant seul ou de concert, il vient à détenir un nombre d'actions ou de droits de vote représentant **plus du vingtième, du dixième, du cinquième, de la moitié ou des deux tiers du capital de la société.** A défaut d'avoir été régulièrement déclarées, les actions excédant la fraction soumise à déclaration sont privées du droit de vote, pour toute

assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

Dans les mêmes conditions, les droits de vote attachés à ces actions et qui n'ont pas été régulièrement déclarés ne peuvent être exercés ou délégués par l'actionnaire défaillant. A défaut de respecter cette obligation, l'actionnaire défaillant pourra être privé du droit de vote pour les actions excédants la fraction non déclarée, sur la demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée générale, **d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % du capital ou des droits de vote**. Tout actionnaire est également tenu, suivant les mêmes modalités, d'informer la Société, dans le délai de quinze jours, lorsque sa participation au capital devient inférieure à chacun des seuils mentionnés ci-dessus.

Cession et transmission des actions

Aucune clause statutaire ne restreint le transfert des actions.

Rachat par la Société de ses propres actions

Finalités du programme de rachat d'actions

Dans le cadre de la stratégie qu'elle souhaite développer, la société Business & Decision entend assurer une gestion dynamique de son capital. La mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions est un des moyens choisis afin de parvenir à cet objectif.

Business & Decision entend, dans le cadre des autorisations qui lui ont été accordées par l'Assemblée générale des actionnaires, utiliser le programme de rachat d'actions, en fonction des besoins et des opportunités qui se présenteraient, aux fins suivantes, classées par ordre prioritaire, avec indication approximative de la part d'actions rachetées attribuée :

- remise des titres en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de **croissance externe** : 50 % environ ;
- **attribution de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise et d'options de souscription d'actions aux salariés et mandataires sociaux** de la Société ou proposition d'acquiescer des actions dans les conditions prévues aux articles 443-1 et suivants du Code du Travail et L.225-129-III alinéa 3, L.228-95 et L.225-179 du Code de commerce relatifs aux plans d'actionnariat salarié : environ 20 % ;
- **régularisation** du cours de bourse des actions de la Société par intervention systématique en contre-tendance sur le marché : 10 % environ ;
- achat et vente en fonction des situations du marché : 10 % environ ;
- attribution des titres dans le cadre de la **participation des salariés** aux fruits de l'expansion : 5 % environ ;
- **conservation** des titres : 5 % environ.

Le rachat ne peut être effectué en vue d'une annulation des titres.

Les objectifs ci-dessus sont présentés par ordre d'importance stratégique décroissant, sans incidence sur l'ordre effectif d'utilisation de l'autorisation de rachat qui sera fonction des besoins et des opportunités de la société Business & Decision.

Cadre juridique

La cinquième résolution votée à l'Assemblée générale mixte des actionnaires de la société Business & Decision, le 26 juin 2007 a autorisé la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions de la Société dans la limite des seuils légaux. Les Conseils d'administration du 11 mai 2007 a autorisé la mise en œuvre du programme de rachat d'actions : « *Le Conseil décide, à l'unanimité, de mettre en œuvre, sous réserve de l'obtention du visa réglementaire de l'Autorité des Marchés Financiers, le programme de rachat d'actions de la Société dans les conditions définies lors de l'Assemblée Générale 26 juin 2007. [...] Le Conseil d'administration autorise Patrick Bensabat, Président-Directeur Général, à faire toutes démarches, signer tous documents, effectuer toutes formalités, à l'effet de mettre en œuvre la résolution précédente* ».

Synthèse des principales caractéristiques du programme de rachat de titres

Visa AMF : n° 04-183 en date du 22 mars 2004

Emetteur : Business & Decision (Nouveau marché)

Programme de rachat :

- Titres concernées : actions
- Pourcentage maximal de capital autorisé par l'Assemblée générale : 10 %
- Pourcentage maximal de capital sur lequel le programme pourra porter compte-tenu de l'auto-détention et de la nécessité du respect des seuils tels que définis par Euronext : 5,5 %

- Prix d'achat unitaire maximum : 20 €
- Prix de vente minimum autorisé : 0,50 €
- Objectifs (par ordre de priorité) : opérations de croissance externe (50 % des actions rachetées environ), attribution de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise et d'options de souscription d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la Société ou proposition d'acquérir des actions (20 % environ), régulation du cours de bourse (10 % environ), achat et vente (10 % environ), participation des salariés (5 % environ), conservation des titres (5 % environ) ;
- **Durée du programme : 18 mois (jusqu'au 15 juin 2005)**

Modalités

Part maximale du capital et montant maximal payable par la Société

La part maximale du capital pouvant être achetée par Business & Decision est de 10 % du capital social, soit à la date du 31 décembre 2006, un nombre maximum de 872 376 actions. Le montant maximal que Business & Decision engage dans ce programme est fixé à 14 000 000 €.

Au 31 décembre 2006, Business & Decision auto-détenait 116 250 actions. A aucun moment, l'émetteur ne dépassera, directement ou indirectement, la limite autorisée de 10 % du capital. Par ailleurs, Business & Decision s'engage à maintenir un flottant suffisant, qui respecte les seuils tels que définis par Euronext Paris S.A. (soit un flottant de 20 % pour les sociétés cotées au Nouveau marché). Compte-tenu de ces 116 250 actions détenues par la Société au 31 décembre 2006 et du seuil réglementaire Euronext, le nombre d'actions concernées par le programme de rachat ne saurait être supérieur à **479 806 (soit 5,5 % du capital de la Société)**. La Société s'engage à ne pas accroître la volatilité de son titre du fait de l'utilisation de produits dérivés.

Le montant des réserves libres figurant au passif des comptes sociaux annuels arrêtés et certifiés au 31 décembre 2006 est de 31 985 K€. Ces réserves incluent toutes les réserves autres que les réserves légales, statutaires et les réserves indisponibles en application de la loi ou des statuts, les primes d'émission, d'apport et de fusion ainsi que le report à nouveau et le résultat net de l'exercice.

Modalités de rachat

Les actions pourront être achetées, transférées, échangées ou cédées par intervention sur le marché ou par achat de blocs au cas où ceux-ci viendraient perturber la politique de régularisation du titre poursuivie par la société. La part maximale du capital acquise ou transférée sous forme de blocs de titres pourra atteindre la totalité du programme de rachat d'actions autorisé. La société peut utiliser des mécanismes de produits dérivés, mais le recours à des achats d'options d'achats est exclu. La Société veillera alors à ne pas accroître la volatilité de son titre.

Durée et calendrier du programme

L'autorisation consentie par l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2006 expirera dix-huit mois après la date de cette assemblée, soit le 27 décembre 2007. Les interventions pourront être effectuées à tout moment.

Modalités de financement du programme

Dans le cadre de sa gestion financière globale, Business & Decision se réserve la possibilité d'utiliser une partie de la trésorerie disponible pour financer les rachats d'actions et de recourir à l'endettement à court et moyen terme pour financer les besoins additionnels qui excéderaient son autofinancement. Au 31 décembre 2006, la trésorerie nette de Business & Decision (comptes consolidés) s'élevait à 8,4 M€, ses capitaux propres à 48,6 M€ et son endettement financier à 6,9 M€.

Éléments permettant d'apprécier l'incidence du programme sur la situation financière de la Société

Sur la base des derniers comptes consolidés au moment de l'émission du programme (au 31 décembre 2006), le tableau de simulation est le suivant. Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- cours auquel les actions sont rachetées : 6,5 €,
- taux d'intérêt net d'impôt servi dans le cadre du financement du rachat : 3 %,
- taux d'imposition : 34 %
- pourcentage de rachat : 5 %

	Comptes consolidés au 31 décembre 2006	Rachat de 5 % du capital	Pro-forma après rachat de 5 % du capital	Effet du rachat (en %)
Capitaux propres de l'ensemble consolidé (k€)	48 913	2 744	45 880	6%
Capitaux propres, part de groupe (k€)	48 624	2 744	45 880	6%
Endettement financier (k€)	6 986	NA	NA	NA
Résultat net part du groupe (k€)	9 156	-82	9 074	1%
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	8 444 129	422 206	8 021 923	5%
Résultat net par action (€)	1,084	NA	1,14	5%
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation retraité des instruments dilutifs	8 614 411	NA	8 192 205	5%
Résultat net dilué par action (€)	1,063	NA	1,12	5%

Régimes fiscaux du rachat

En l'état actuel de la législation française, le régime fiscal des actions est indiqué ci-après. L'attention du public est cependant appelée sur le fait que ces informations ne constituent qu'un résumé du régime fiscal actuellement applicable ; ce régime est susceptible d'être modifié et leur situation particulière doit être étudiée avec leur conseiller fiscal habituel.

Pour le cessionnaire (Business & Decision)

Le rachat par la société de ses propres titres aurait une incidence sur son résultat imposable, dans la mesure où les titres seraient ensuite cédés ou transférés à un prix différent du prix de rachat. Le résultat imposable serait alors affecté à hauteur de la plus- ou moins-value réalisée.

Pour les cédants

En application de l'article 112-6^e du Code général des impôts, les sommes attribuées aux actionnaires au titre du rachat de leurs actions par Business & Decision seront imposable selon le régime des plus-values. En conséquence, les gains réalisés par les personnes morales seront soumis au régime des plus-values professionnelles prévu par l'article 39 du Code général des impôts (soit 26 % sur le long terme) ; les gains réalisés par les personnes physiques ayant leur domicile en France seront imposables à l'impôt sur le revenu dès le premier euro au taux actuel de 16 % (26 % avec les prélèvements additionnels), si le montant annuel des cessions réalisées par le foyer fiscal dont il fait partie excède un seuil actuellement fixé à 15 000 €. Les actionnaires non résidents ne sont pas soumis à l'imposition en France.

Pour les personnes non fiscalement domiciliées en France ou dont le siège social est situé hors de France (sans avoir d'établissement stable ou de base fixe en France à l'actif duquel seraient inscrites les actions) et qui n'ont détenu, à aucun moment, directement ou indirectement, seules ou avec des membres de leur famille, une participation représentant plus de 25 % des droits dans les bénéfices sociaux de la Société à un moment quelconque au cours des cinq dernières années qui précèdent la cession, les gains réalisés ne sont pas soumis à imposition en France (art. 244 bis C du Code général des impôts).

Ces éléments ne constituent qu'un résumé fiscal applicable à ce jour et la situation particulière des investisseurs doit être analysée avec leur conseiller fiscal habituel.

Précédent programme de rachat d'actions

Le précédent programme de rachat d'actions propres a été autorisé par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 26 juin 2007 pour une durée maximum de dix-huit mois, soit **jusqu'au 26 décembre 2008**.

Nombre d'actions propres au 31/12/2006	116.250
Nombre d'actions propres achetées entre le 01/01/07 et le 31/12/07	203.022
Nombre d'actions propres cédées entre le 01/01/07 et le 31/12/07	201.443
Nombre de titres au 31/12/07	117.829

Le nombre d'actions propres détenues par Business & Decision au 31 décembre 2007 s'établit à 117.829 au titre de rachat pour paiement de la croissance externe et 736 au titre du contrat d'animation.

Ces actions ont été acquises et vendues en vue de régulariser le cours des actions de la Société (pour 30 % d'entre elles environ), de les remettre à titre de paiement, d'échange ou autre, dans le cadre d'opérations de croissance externe ou financières (pour 70 % d'entre elles environ), d'être conservées, cédées ou transférées par quelque moyen que ce soit. Il n'a été procédé à aucune annulation de titre ou recours à des instruments dérivés.

Titres au porteur identifiables TPI (article 8 des statuts)

Pour les titres au porteur, la Société se réserve le droit, à tout moment et à ses frais, de demander à l'organisme chargé de la compensation des titres (Euroclear) de lui communiquer, le nom, ou s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination sociale, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme, le droit de vote dans ses propres assemblées générales d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par eux et le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

CAPITAL SOCIAL ET DROITS DE VOTE

Le capital de la société est de 610.663,27 €, divisé en 8 723 761, entièrement libérées.

Évolution du capital social depuis la création de Business & Decision

Date	Nature de l'opération	augmentation de capital (en F ou €)	prime d'émission et d'apport (en F ou €)	Nombre de titres émis	montant cumulé du capital social (titres et capitaux)	
Février 1992	Constitution de la Société	-	-	1 000	1 000	100 000 F
17 février 1995	Incorporation de réserves	200 000	-	2 000	3 000	300 000 F
20 juillet 2000	Incorporation de réserves et RAN	2 455 019,40	-	-	3 000	2 755 019,40 F
20 juillet 2000	Conversion du capital en €	-	-	-	3 000	420 000 €
20 juillet 2000	Division du titre	-	-	-	6 000 000	420 000 €
6 février 2001	Augmentation de capital (introduction en bourse)	84 000 €	16 116 000 € (bruts)	1 200 000	7 200 000	504 000 €
19 janvier 2002	Augmentation de capital (suite à OPE sur Com6)	-	-	844 356	8 044 356	563 104,92 €
7 avril 2006	Augmentation de capital	-	-	581 396	8 625 752	603 802,64€
4 décembre 2006	Augmentation de capital (exercice BSPCE)	6 860,63 €	-	98 009	8 723 761	610 623,27€

Évolution du capital de Business & Decision

Après introduction en Bourse (6 février 2001) :

Actionnaires	nombre d'actions	% du capital
famille Bensabat	4 333 549	60,2 %
Christophe Dumoulin	76 961	1,1 %
SA BDI	1 560 000	21,7 %
Salariés	29 490	0,4 %
Public	1 200 000	16,6 %
Total	7 200 000	100,00 %

Au 31 décembre 2007 :

	2007			2006			2005		
	Nbre actions	% capital	% droits De vote	Nbre actions	% capital	% droits De vote	Nbre actions	% capital	% droits De vote
<i>Actionnaires dirigeants</i>									
Patrick Bensabat	46 884	0,5%	0,7%	54 312	0,62%	0,77%	151 965	1,89%	2,22%
Christophe Dumoulin	85 000	1%	1,2%	100 050	1,15%	1,42%	100 100	1,24%	1,46%
<i>Actionnaires non-résidents</i>									
Clémentine Bensabat	937 861	10,8%	13,7%	1 070 532	12,27%	15,17%	1 070 532	13,31%	15,65%
Gabriel Bensabat	598 000	6,9%	8,7%	598 000	6,85%	8,47%	598 000	7,43%	8,74%
Laurent Bensabat	1 669 549	19,1%	24,4%	1 669 549	19,14%	23,66%	1 669 549	20,75%	24,41%
<i>Auto détention</i>									
BDI	1 426 531	16,4%	20,8%	1 426 531	16,35%	20,21%	1 551 531	19,29%	22,68%

Actionnaires détenant plus de 5 % du capital et/ou des droits de vote de Business & Decision (au 31 décembre 2007) : Clémentine Bensabat, Gabriel Bensabat, Laurent Bensabat, et la SA BDI. Bien que ne détenant pas de titre nominatif, Amiral Gestion, agissant pour le compte de FCP dont elle assure la gestion, a déclaré à l'AMF avoir franchi en hausse, le 20 septembre 2007, le seuil de 5% du capital de la société Business & Decision et détenir 5,38% du capital et 4,60% des droits de vote de cette société.

CAPITAL POTENTIEL

En cas d'exercice de l'ensemble des BSPCE et options de souscription, le nombre de titres passerait de 8 723 761 à 8 973 761.

	Nombre titres	Capital correspondant
Capital actuel	8 723 761	610 663
BSPCE attribués	150 000	10 500
Stock Options attribuées	100 000	7 000
BSPCE annulés	10 800	756
Capital potentiel	8 962 961	627 407

Plan BSPCE issu de l'Assemblée générale du 15 janvier 2001 (cf. Plan n°1 du tableau ci-dessous)

L'Assemblée générale extraordinaire du 15 janvier 2001, après avoir constaté que la société remplit les conditions imposées par l'article F 163 du Code général des impôts, a autorisé le Conseil d'administration à émettre, en une ou plusieurs fois, un maximum de 250 000 bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprises (BSPCE), au profit des cadres salariés de Business & Decision et des mandataires sociaux de la société relevant du régime fiscal des salariés, donnant droit à la souscription d'actions nouvelles émises par la Société dans le cadre de l'article 163 bis du Code général des impôts et des articles 180-III alinéa 3 et 339-5 de la loi du 24 juillet 1966 article L 225-129 et article L 228-95 du

Code de commerce). L'exercice des BSPCE par leurs titulaires ne pourra en aucun cas conduire à une augmentation de capital supérieure à 39 000 €. L'augmentation de capital social résultant de l'émission des BSPCE sera définitivement réalisée du seul fait de la déclaration de levée des BCE, accompagnée du bulletin de souscription et du paiement, en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles détenues sur la Société, de la somme correspondante. A ce jour aucun bon n'a été exercé.

Cette décision de l'Assemblée générale du 15 janvier 2001 comporte, au profit des bénéficiaires des BSPCE, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises en conséquence des levées d'options. A la date d'expiration, les bons non exercés perdront toute valeur. De plus, dans le cas de l'émission de nouvelles valeurs mobilières composées avec droit préférentiel à des actionnaires, les titulaires de bons pourront exercer par anticipation leurs bons dans le délai dont ils seront informés par lettre recommandée dans les conditions précisées ci-après. Les actions nouvelles seront créées et auront jouissance à compter du début de l'exercice social au cours duquel les titulaires de bons auront exercé leur droit de souscription. Elles seront, en conséquence, entièrement assimilées aux autres actions après la mise en paiement du dividende afférent à l'exercice précédent ou, s'il n'en était pas distribué, après la tenue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de cet exercice. Le Conseil d'administration a déjà procédé le 31 décembre 2001, sur la base de cette autorisation, à l'attribution de 237 078 BSPCE.

L'Assemblée générale extraordinaire du 20 juillet 2000 a autorisé le Conseil d'administration à consentir, au profit des « hommes clés » de la Société, 180 000 options donnant droit à l'achat d'actions de la Société. A ce jour, le Conseil d'administration n'a pas fait usage de cette autorisation. Il n'y a pas d'autre titre donnant accès au capital de Business & Decision.

Par ailleurs, il convient de mentionner que l'**Assemblée générale réunie le 20 juillet 2000** a également autorisé le Conseil d'administration, conformément aux dispositions des articles 208-3 et 217-1 de la loi du 24 juillet 1966 (article L 225-179 et article L 225-208 du Code de commerce), à procéder au rachat pour le compte de la Société de 180 000 actions de la Société, en vue de procéder à l'émission d'options d'achat d'actions au profit des salariés. Une telle opération est cependant sans incidence sur le capital social, dans la mesure où il s'agit du rachat et de l'attribution potentielle d'actions existantes.

Plan BSPCE issu de l'Assemblée générale du 16 décembre 2003 (cf. Plan n°2 du tableau ci-dessous)

L'Assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2003, après avoir constaté que la Société remplit les conditions imposées par l'article 163 du Code Général des Impôts, a autorisé le Conseil d'administration à émettre gratuitement, en une ou plusieurs fois, un maximum de 150.000 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (« BSPCE ») au profit des cadres salariés de Business & Decision et des mandataires sociaux de la Société relevant du régime fiscal des salariés, donnant droit à la souscription d'actions nouvelles émises par la Société dans le cadre de l'article 163 bis du Code Général des Impôts et des articles L. 225-129-III alinéa 3 et L. 228-95 du Code de commerce. L'exercice des BSPCE par leurs titulaires ne pourra en aucun cas conduire à une augmentation de capital supérieure à 10 500 €, hors prime d'émission. L'augmentation de capital social résultant de l'émission des BSPCE sera définitivement réalisée du seul fait de la déclaration de levée des BSPCE accompagné du bulletin de souscription et du paiement, en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles détenues sur la Société, de la somme correspondante. A ce jour, aucun bon n'a été exercé.

Cette décision de l'Assemblée Générale du 16 décembre 2003 comporte, au profit des bénéficiaires des BSPCE, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises en conséquence des levées d'options. A la date d'expiration, les bons non exercés perdront toute valeur. Les actions nouvelles seront créées et auront jouissance à compter du début de l'exercice social au cours duquel les titulaires de bons auront exercé leur droit de souscription. Elles seront, en conséquence, entièrement assimilées aux autres actions après la mise en paiement du dividende afférent à l'exercice précédent ou, s'il n'en était pas distribué, après la tenue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de cet exercice. Le Conseil d'administration a déjà procédé le 17 décembre 2003, sur la base de cette autorisation, à l'attribution de 150 000 BSPCE.

Plan d'options de souscription d'actions issu de l'AG du 16 décembre 2003 (cf. Plan n°3 du tableau ci-dessous)

L'Assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2003 a autorisé le Conseil d'administration, dans le cadre des articles L. 225-179 et suivants du Code de commerce, à consentir à titre gratuit, un maximum de 100.000 options donnant droit à la souscription de 100.000 actions nouvelles de la Société (« Options de Souscription »), au profit des salariés de Business & Decision et/ou des groupements visés à l'article L. 225-180 du Code de commerce ainsi que leurs mandataires sociaux relevant du régime fiscal des salariés. L'exercice des options de souscription par leurs titulaires ne pourra en aucun cas conduire à une augmentation de capital supérieure à 7 000 €, hors prime d'émission. L'augmentation de capital social résultant de l'émission des options de souscription sera définitivement réalisée du seul fait de la déclaration de levée desdites options accompagné du bulletin de souscription et du paiement, en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles détenues sur la Société, de la somme correspondante. A ce jour, aucune Option de Souscription n'a été exercée.

Cette décision de l'assemblée générale du 16 décembre 2003 comporte, au profit des bénéficiaires des options de souscription, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises en conséquence des levées d'options. A la date d'expiration, les options de souscription non exercées perdront toute valeur. Les actions nouvelles seront créées et auront jouissance à compter du début de l'exercice social au cours duquel les titulaires d'options de souscription auront exercé leur droit de souscription. Elles seront, en conséquence, entièrement assimilées aux autres actions après la mise en paiement du dividende afférent à l'exercice précédent ou, s'il n'en était pas distribué, après la tenue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de cet exercice. Le Conseil d'administration a déjà procédé le 17 décembre 2003, sur la base de cette autorisation, à l'attribution de 100 000 options de souscription.

	I. Plan n°1	II. Plan n°2	III. Plan n°3
DATE DE L'ASSEMBLEE	15 janvier 2001	16 décembre 2003	16 décembre 2003
III.1 Date du Conseil d'administration	3 décembre 2001	17 décembre 2003	17 décembre 2003
NATURE DU PLAN	Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise	Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise	Options de souscription d'actions
Nombre total d'actions pouvant être souscrites dont :	186.460	150.000	100.000
- LES MANDATAIRES SOCIAUX	27.542	0	64.900
- LES 10 PREMIERS ATTRIBUTAIRES SALARIES :			
▪ salarié n°1	49.691	50.300	23.700
▪ salarié n°2	11.293	33.300	4.500
▪ salarié n°3	6.776	3.000	3.500
▪ salarié n°4	4.517	2.000	3.000
▪ salarié n°5	3.953	2.000	2.700
▪ salarié n°6	3.953	2.000	2.250
▪ salarié n°7	3.953	2.000	2.000
▪ salarié n°8	3.953	1.500	2.000
▪ salarié n°9	3.952	1.500	1.500
▪ salarié n°10	3.388	1.500	1.250
Point de départ d'exercice des options	3 décembre 2005	18 décembre 2007	18 décembre 2007
Date d'expiration	2 décembre 2006	17 décembre 2008	17 décembre 2008
Prix de souscription ou d'achat	13,50 €	5,09 €	5,08 €
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2007	98.009	0	0
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées au 31 décembre 2007	88.451	8.800	2.000
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 31 décembre 2007	0	141.200	98.000

BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CREATEURS D'ENTREPRISE CONSENTIS A CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL ET OPTIONS LEVEES PAR CES DERNIERS	NOMBRE DE BONS ATTRIBUES / D' ACTIONS SOUSCRITES OU ACHETEES		PRIX		DATES D'ECHEANCE	
	PLAN N°1	PLAN N°3	PLAN N°1	PLAN N°3	PLAN N°1	PLAN N°3
OPTIONS CONSENTIES A CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL PAR L'EMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIETE DU GROUPE : - Patrick BENSABAT, Président Directeur Général	27.542	64.900	13,50 €	5,08 €	02/12/2006	17/12/2008
Options levées durant l'exercice par chaque mandataire social : - Patrick BENSABAT, Président- Directeur Général	0	0				

BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CREATEURS D'ENTREPRISE OU OPTIONS DE SOUSCRIPTION CONSENTIS AUX DIX PREMIERS SALARIES NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVEES PAR CES DERNIERS	NOMBRE TOTAL D'OPTIONS ATTRIBUEES / D' ACTIONS SOUSCRITES OU ACHETEES	PRIX MOYEN PONDERE	PLAN N° 1	PLAN N° 2	PLAN N° 3
<p>OPTIONS CONSENTIES PAR L'EMETTEUR ET PAR TOUTE AUTRE SOCIETE COMPRISE DANS LE PERIMETRE D'ATTRIBUTION DES OPTIONS, AUX DIX SALARIES DE L'EMETTEUR ET DE TOUTE SOCIETE COMPRISE DANS CE PERIMETRE, DONT LE NOMBRE D'OPTIONS AINSI CONSENTI EST LE PLUS ELEVE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - salarié n°1 - salarié n°2 - salarié n°3 - salarié n°4 - salarié n°5 - salarié n°6 - salarié n°7 - salarié n°8 - salarié n°9 - salarié n°10 <p>Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - salarié n° 1 - salarié n° 2 - salarié n° 3 - salarié n° 4 - salarié n° 5 - salarié n° 6 - salarié n° 7 - salarié n° 8 - salarié n° 9 - salarié n° 10 	<ul style="list-style-type: none"> 36.000 4.500 3.500 3.000 3.000 2.250 2.000 2.000 2.000 2.000 <ul style="list-style-type: none"> 4.517 3.953 3.953 3.953 3.952 3.388 3.388 2.823 2.823 2.823 	<ul style="list-style-type: none"> 5,085 € 5,08 € 5,08 € 5,09 € 5,08 € 5,08 € 5,09 € 5,09 € 5,09 € 5,09 € <ul style="list-style-type: none"> 4.517 3.953 3.953 3.953 3.952 3.388 3.388 2.823 2.823 2.823 	<ul style="list-style-type: none"> N/A N/A N/A N/A N/A N/A N/A N/A N/A N/A <ul style="list-style-type: none"> N/A N/A N/A N/A N/A N/A N/A N/A N/A N/A 	<ul style="list-style-type: none"> X X X X X X <ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> X X X X X <ul style="list-style-type: none">

PACTE D'ACTIONNAIRES

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

NANTISSEMENT DES ACTIONS

Aucune action ou autre type de valeurs ne fait l'objet d'un nantissement, tant sur la société mère que sur les filiales.

MARCHÉ DES TITRES DE BUSINESS DECISION

Date d'introduction : 6 février 2001

Numéro Isin : FR 00000 7895 8 (Euroclear : 7895)

Code Bloomberg : BSDC FP

Code Reuters : BZDK.LN

Classification Footsie (FTSE) :

972 (technologies de l'information, rubrique « services informatiques »)

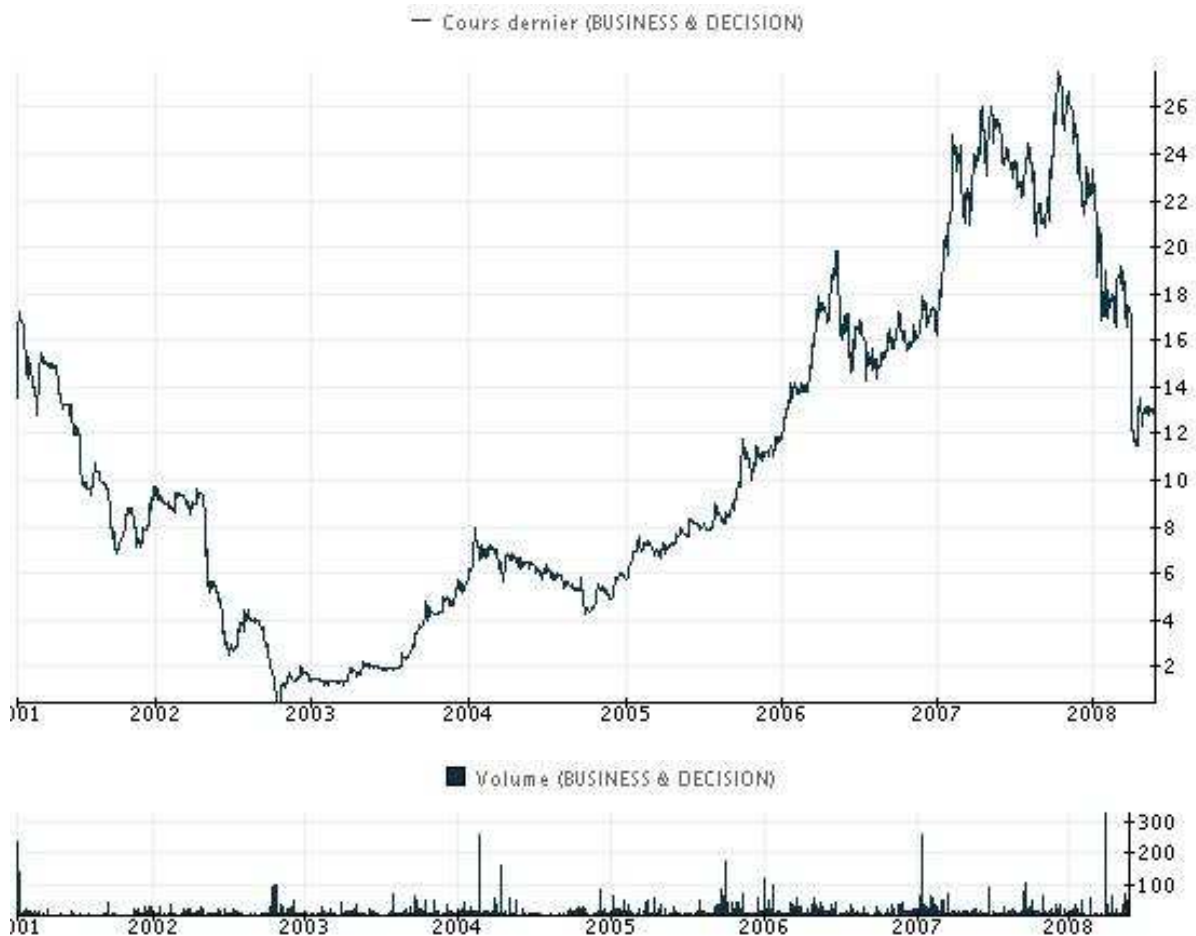
Label : Next Economy

Business & Decision participe à l'indice boursier IT-Cac (valeurs technologiques).

Elle était cotée sur le Nouveau marché jusqu'à la refonte de la cote et à la mise en œuvre de l'Eurolist le 18 février 2005.

Nombre total d'actions : 8 723 761

Février 2001 – Mai 2008



Source : Boursier.com

Juillet 2007 - Mai 2008



Source : Euronext

Date	moyenne cours ouverture (€)	moyenne cours plus haut (€)	moyenne cours plus bas (€)	closing moyen (€)	volume moyen échangé
janv.-07	19,36	19,74	19,11	19,55	31440,82
févr.-07	23,49	24,06	22,95	23,71	24399,25
mars-07	22,36	22,81	21,99	22,40	7592,09
avr.-07	24,42	24,84	23,96	24,51	7836,26
mai-07	25,24	25,53	24,98	25,27	5782,95
juin-07	23,96	24,18	23,62	23,69	7480,62
juil.-07	23,04	23,39	22,73	23,11	4180,64
août-07	22,49	22,87	21,96	22,34	8117,91
sept.-07	22,07	22,48	21,77	22,19	17276,15
oct.-07	26,24	26,62	25,83	26,27	12916,48
nov.-07	24,81	25,21	24,29	24,72	8319,23
dec-07	22,32	22,67	21,94	22,41	9876,21
janv.-08	19,64	20,29	18,94	19,63	11065,91
févr.-08	17,73	18,05	17,42	17,80	5769,43
mars-08	17,92	18,29	17,36	17,89	2232,95
avr.-08	12,53	12,73	12,15	12,42	26270,91
mai-08	13,04	13,17	12,86	12,99	12938,67

Source : Euronext

DIVIDENDES

La Société n'a pas distribué de dividende au cours des trois derniers exercices. Business & Decision a l'intention d'affecter tous les fonds disponibles au financement de ses activités et de sa croissance et n'a, en conséquence, pas l'intention de distribuer des dividendes dans un futur proche.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITÉ DE BUSINESS & DECISION

ACTIVITÉS DU GROUPE BUSINESS & DECISION

RELATIONS MÈRE-FILLES

La filiale Business & Decision Participations mise à part, dont l'objet est la détention de participations minoritaires (activité « holding »), **les autres filiales de Business & Decision ont une activité économique entrant dans l'un des trois métiers du Groupe : conseil et intégration en matière de Business Intelligence, Gestion de la Relation Client (CRM) et e-Business.** Les sociétés du Groupe sont par conséquent amenées à se sous-traiter des travaux ou à s'échanger des consultants en fonction des besoins et des compétences requises. A ce titre, les travaux sont re-facturés en tenant compte des profils utilisés et des contrats sous-traités. Par ailleurs, des avances de trésorerie peuvent être consenties entre filiales ou entre les filiales et la maison-mère, afin de réduire les frais financiers supportés par le Groupe. Ces avances sont rémunérées à un taux fixe et forfaitaire annuel de 3% pour les filiales étrangères et françaises (cf. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées).

La **contribution des filiales aux résultats du Groupe** est détaillée page 43 et Informations concernant les filiales et participations (page 75) Voir aussi : Périmètre de consolidation (page 20), organigramme simplifié du Groupe (page 22).

ORGANISATION GROUPE ET RESSOURCES HUMAINES

ORGANISATION ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Business & Decision bénéficie d'un positionnement spécifique : l'approche « projet complet » lui permet de se différencier des sociétés de service et d'ingénierie informatique (SSII), dont l'activité repose principalement sur de la délégation de personnel (« régie »). La gestion des grands projets nécessitant des compétences particulières, Business & Decision est très attachée à la gestion de la qualité, au respect des engagements et des coûts associés, à la double compétence fonctionnelle et technique et à une relation de partenariat avec le client. Par ailleurs, **Business & Decision reste spécialisée sur ses trois marchés (Business Intelligence, Gestion de la Relation Client et e-Business), à la différence de la plupart des autres SSII, plutôt généralistes.** Bien que le nombre d'acteurs présents sur chacun de ces domaines soit considérable (éditeurs, sociétés conseil, intégrateurs, SSII, distributeurs à valeur ajoutée...), très peu d'entreprises ont développé des solutions permettant d'offrir une véritable prestation globale.

Environnement concurrentiel

Les concurrents de Business & Decision peuvent être des **sociétés de conseil ou SSII généralistes** (comme Accenture, Capgemini, IBM Global services, Steria, Unilog...) ou des **SSII spécialisées** sur chacun de ses marchés/activités :

- Business Intelligence : Keyrus, Micropole-Univers...
- Gestion de la Relation Client (CRM) : Soft computing, Valoris...
- e-Business : Business interactif, Micropole-Univers, SQLi...

Business & Decision voit sa position d'intégrateur leader spécialisé en Business Intelligence confirmée par deux cabinets d'analyse indépendants : Nieuwbourg Group et Pierre Audoin Consultants. A l'occasion de la publication du « *baromètre Decideo* » 2006 (édité par le cabinet d'analyse Nieuwbourg Group), Business & Decision apparaît à une très large majorité en première position parmi les choix de plus de 400 utilisateurs de systèmes décisionnels en

entreprise, qui ont désigné les SSII et intégrateurs qu'ils percevaient comme les plus présents sur le marché francophone de l'informatique décisionnelle. Le cabinet d'analyse Pierre Audoin Consultants note lui que : « *Sur les aspects finance et marketing/vente, Business & Decision, qui continue à flirter avec des taux de croissance de 20-30 %, constitue l'un des principaux intégrateurs et cabinets de conseil* ».

Le Groupe a été positionné par le cabinet d'études Gartner dans ses Quadrants Magiques 2008 des prestataires de services CRM, respectivement en Europe et en Amérique du Nord. Cette marque de reconnaissance a d'autant plus de valeur qu'elle s'appuie sur les retours des clients et qu'elle démontre la capacité de Business & Decision à déployer rapidement ses expertises à l'international. En outre, elle confirme le bien fondé de la stratégie du Groupe et du positionnement auprès des professionnels et des clients à travers l'offre CRM.

Business & Decision figure ainsi à la **4e place** des SSII françaises génératrices de croissance du classement annuel 2007 « **Europe's 500** », qui récompense les entreprises européennes en matière de création d'emplois et de chiffre d'affaires sur la période 2006-2007. Le classement annuel « **Europe's 500** » a été créé en 1996. Depuis, plus de 4 000 entreprises européennes les plus performantes et génératrices de croissance ont été sélectionnées au classement Europe's 500.

Organisation commerciale

Business & Decision est organisée en agences par métiers. Chaque agence possède sa propre organisation, (commerce, recrutement, staffing et gestion) leur permettant d'être réactives et proches de leurs clients. L'essentiel des contrats réalisés par le Groupe s'effectue en mode « projet complet » (80% en régie contre 20% au forfait). Un « projet complet » débute par une phase de conseil, puis d'étude, pour se poursuivre par des prestations de réalisation et de maintenance. Dans le cadre des contrats au forfait, d'éventuels risques de dérapage peuvent exister. Entre 5 et 15 % des contrats au forfait ont subi un dépassement sur les 18 derniers mois. En moyenne, un contrat court dure trois mois, un contrat moyen neuf mois et un contrat long un an et demi. Le nombre moyen d'ingénieurs par contrat est de quatre. En matière de garantie des contrats, il n'existe pas de pénalité. Afin de suivre ses contrats, Business & Decision a mis en oeuvre un plan d'assurance qualité, associé à des outils de gestion de projets, de pilotage et de contrôle de gestion. Chaque contrat fait par ailleurs l'objet d'une validation juridique. Au 31 décembre 2007, le taux d'intercontrat (personnel non affecté à un projet) était de 4,8 %.

RESSOURCES HUMAINES

Les consultants de Business & Decision possèdent tous une **double compétence fonctionnelle (secteurs d'activités et métiers de l'entreprise) et technologiques**, largement capitalisée au sein de la Société (centre de formation interne, groupes de travail métiers et techniques, plates-formes technologiques...). Titulaires d'un diplôme d'écoles d'ingénieurs en informatique ou généralistes, d'écoles de commerce ou de formations universitaires spécialisées (DESS, Miage), les consultants Business & Decision possèdent à 75 % un niveau Bac +5 et à 25 % un diplôme de niveau Bac +4. **L'effectif moyen sur l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007 s'établit à 1893 personnes.**

	2007	2006
Associés	4	4
Directeurs	59	42
Chefs de Projets	212	150
Managers	194	137
Experts	44	31
Consultants	1539	1056
Administratifs	146	103
Commerciaux	33	23
Assistants	11	39

1078 personnes travaillent dans les filiales étrangères du Groupe (Grande-Bretagne, Suisse, Espagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Allemagne, Amérique du Nord, Russie, Roumanie, Maroc, Tunisie, Israël, Inde, Ile Maurice). Par une véritable **politique de gestion des carrières et de forts investissements en formation**, Business & Decision fidélise ses collaborateurs. Business & Decision investit fortement dans la formation de ses salariés, lui

permettant de capitaliser ses savoir-faire. Outre les cycles de formations internes délivrées par les experts de Business & Decision, les groupes de travail par thèmes fonctionnels et techniques, la veille technologique, la société a noué des partenariats avec les centres de formation des principaux éditeurs de logiciels du marché. En 2007, 62 % des consultants de Business & Decision avaient suivi au moins quatre jours de formation en interne ou chez un éditeur. **Les dépenses de formation sur l'exercice ont représenté 4,2 % de la masse salariale de Business & Decision. Le taux de « turn-over » était de 6 % sur l'exercice.**

ANALYSE DES RISQUES

RISQUES DE MARCHÉ (LIQUIDITÉ, TAUX, CHANGES, ACTIONS, CRÉDITS)

De part ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risque de liquidité, risque de crédit et risque de change. La gestion des risques financiers est assurée par le Département Trésorerie du Groupe et consiste à minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière du Groupe.

Risque de liquidité : La gestion du risque de liquidité implique le maintien d'un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables sur un marché et la disponibilité de ressources financières grâce à des facilités de crédit en accord avec les besoins du Groupe. Les facilités de crédit sont soumises à des clauses financières (covenants) au 31 décembre 2007, les covenants sont respectés.

Risque de crédit : Les concentrations de risques de crédit du Groupe ne sont pas significatives. Les procédures d'acceptation des clients et les analyses de risques de crédit qui y sont liées sont pleinement intégrées au processus global d'évaluation des risques mis en œuvre tout au long du cycle de vie d'un contrat. Seuls les établissements financiers de premier ordre sont utilisés par le Groupe dans le cadre des opérations de trésorerie.

Risque de change : Les fluctuations des taux de change ont une incidence significatives sur la performance financière du Groupe dans la mesure où désormais une part significative de l'activité est réalisée à l'extérieur de la zone euro. Les expositions au risque de change sont principalement liées à la livre Sterling et au Dollars Américains. La société n'a pas mis en place de couverture de change.

Risque de taux : L'endettement bancaire du groupe Business & Decision est principalement à taux variable. La société ne pratique pas de couverture du risque de taux. Le groupe n'a jamais eu recours à des instruments financiers dérivés.

Les tableaux ci-dessous résument les risques de liquidité et de taux :

Caractéristique des emprunts contractés	Taux fixe ou variable	Montant des échéances restant dues	Existence ou non de couverture
Crédit Bail	Taux Fixe	2 182 K€	Pas de couverture
Emprunt Acquisition BD Europe	Taux Variable	3 575 K€	Pas de couverture
Acquisition BD Suisse SA Ag	Taux Variable	1 725 K€	Pas de couverture
Acquisition BD Espace (Sybor)	Taux Variable	1 600 K€	Pas de couverture
Acquisition Linc, Exens, BD Roumanie, BD Russie, BD Conseil	Taux Variable	3 094 K€	Pas de couverture
Acquisition Inforte	Contrat de portage à taux fixe	20 256 K€	Pas de couverture
Acquisitions Filiales étrangères	Taux Variable	1 186 K€	Pas de couverture
TOTAL DES ECHEANCES DUES		33 618 K€	

Par ailleurs, la Société ne recourt pas à l'affacturage.

RISQUES JURIDIQUES

L'activité de Business & Decision ne dépend d'aucune autorisation légale, réglementaire ou administratives, ni de procédures d'homologation. La quasi-totalité des documents remis à Business & Decision par ses clients fait l'objet d'accords de confidentialité. Business & Decision a mis en place des **normes déontologiques strictes** qui s'appliquent à son personnel, de façon à prévenir le risque de divulgation d'informations sur les projets d'une société cliente. Les marques

et logos de Business & Decision ont été déposés en France à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) et seront déposés dans les pays où elle souhaite se développer. Les codes sources et objet des logiciels conçus et développés par Business & Decision sont déposés auprès de l'Association pour la protection des programmes (APP) et à l'INPI.

RISQUES INDUSTRIELS, TECHNOLOGIQUES ET LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

L'Activité de Business & Decision, groupe spécialisé dans le conseil et l'ingénierie informatique, a **très peu d'impact sur l'environnement**. La consommation d'énergie est faible. Les émissions polluantes sont nulles. Les rejets sont limités au rebuts : matériel et mobilier de bureau. Là aussi les volumes sont faibles car beaucoup de nos collaborateurs travaillent chez nos clients qui fournissent matériels et mobiliers.

RISQUES LIÉS AUX RESSOURCES HUMAINES

En ce qui concerne les conséquences sociales, Business & Decision porte la plus grande attention au **capital humain représenté par ses collaborateurs**. Nous considérons la relation contractuelle entre les salariés et les différentes sociétés du groupe comme un engagement mutuel. Les recrutements effectués l'ont été sous forme de contrats à durée indéterminée. Comme toute société employant plusieurs centaines de collaborateurs, nous avons à traiter quelques licenciements pour faute ou pour insuffisance professionnelle. La Société a enregistré un **taux de « turnover » de 6 %** sur l'exercice 2006.

Pour l'organisation du temps de travail, Business & Decision applique l'accord sur la récupération du temps de travail, signé le 4 août 2000. Les salariés de Business & Decision bénéficient de 12 jours de congé supplémentaires au titre de la récupération du temps de travail. L'absentéisme est faible.

Les personnes clés de l'entreprise (directeurs associés, directeurs et managers), ainsi que bon nombre de consultants, détiennent des **bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et/ou des options de souscription d'actions de la Société** qui les impliquent directement dans la vie de l'entreprise et se réalisent avec des mécanismes de fidélisation.

L'activité de Business & Decision n'entraîne pas de risques exceptionnels en matière d'accidents du travail. La Société respecte **l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes**, ceci tant pour les emplois exigeant une faible qualification que pour les postes de cadres.

Sous-traitance

Le Groupe peut être amené à **recourir ponctuellement à la sous-traitance** auprès de sociétés capables de lui fournir des prestations intellectuelles à valeur ajoutée, conformes aux exigences de certains de ses clients.

AUTRES RISQUES PARTICULIERS

Risques de garantie

Le risque de garantie provient essentiellement des contrats « au forfait » avec les clients. En effet, lorsque Business & Decision s'engage à développer un système opérationnel, le dépassement des délais et des coûts prévus dans le cahier des charges peut générer des pertes. Pour cette raison, Business & Decision n'accepte un contrat au forfait qu'après avoir réalisé au préalable une étude approfondie sur la faisabilité du projet (d'un point de vue technique), les risques liés aux technologies à mettre en oeuvre, la validation des clauses juridiques exposant à un risque, les engagements en cours avec le client, la relation avec le client (qualité, antécédents...), les engagements du client en terme de fourniture d'informations, de mise à disposition de personnel qualifié, de capacité d'engagement. **Sur l'exercice 2007, l'activité « au forfait » a représenté 34,5 % du chiffre d'affaires** de Business & Decision. Aucun projet n'a été réalisé à pertes. La Société n'a jamais fait l'objet d'appel en garantie à ce jour.

Risques commerciaux

Fort de plus de quinze ans d'existence, Business & Decision compte plus de 2 500 clients (dont 95 % des entreprises composant l'indice Cac 40), avec plus de 1 250 projets déployés. Les clients se répartissent dans les secteurs d'activité suivants : administration et services publics ; grande distribution et consommation ; « utilities » et services ; industrie et hautes technologies ; services financiers ; industrie pharmaceutique et santé.

Le risque commercial est relativement faible de par :

- la composition de la clientèle de Business & Decision (largement composée de grands comptes, limitant ainsi les risques d'impayés),
- la relation de partenariat sur la durée, nouée entre Business & Decision et ses clients,
- la complexité des systèmes mis en oeuvre chez les clients, qui incluent des prestations de services récurrents, garantissant un certain niveau de chiffre d'affaires.

Sur l'exercice 2007 les cinq principaux clients représentaient 20% du chiffre d'affaires consolidé.

Risques boursiers

Business & Decision fait partie des sociétés cotées sur l'Eurolist B depuis le 21 janvier dernier. Toutefois de part son niveau de capitalisation, elle reste une des valeurs les plus modestes de ce compartiment. A ce titre, son cours de bourse est susceptible d'être volatile et sujet à des variations sans relation avec ses performances financières. Le développement de l'activité de la Société, les annonces de nouveaux contrats et une communication financière régulière devraient permettre de pallier ce risque.

Risques sur les compléments de prix à payer

B&D NETHERLANDS BV

L'acte d'acquisition du fonds de commerce de Search and Solve prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction du respect d'objectifs liés au taux de rentabilité d'une part et au taux de croissance organique d'autre part. Ce complément de prix s'élève à un maximum de 50 K€ par an durant 4 ans (échéance juin 2008), soit un maximum de 200 K€, payable pour 50% en numéraire et 50% en titres Business & Decision. Aucun complément de prix n'a été comptabilisé à ce titre.

BWINNER

L'acte d'acquisition des actions de la société BWINNER prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction des performances (chiffre d'affaires et rentabilité) pour les exercices 2005, 2006 et 2007. Il a été prévu un complément de prix maximum de 400 K€ payables en numéraire, respectivement au 31 mars 2006 (150 K€ payés), 31 mars 2007 (150 K€ payés), 31 mars 2008 (100 K€). Le complément de prix restant à verser au 31 décembre 2007 s'élève à 100 K€.

SYSIUM

L'acte d'acquisition des actions de la société Sysium prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction des performances (chiffre d'affaires) et de la présence des dirigeants pour les exercices 2006, 2007 et 2008. Il a été prévu un complément de prix maximum de 155 K€ payables en numéraire sur trois ans (2006, 2007 et 2008). Un premier complément de prix a été payé courant 2007 pour 50 K€. Au 31 décembre 2007, le complément de prix retenu s'établit à 55 K€.

ELLIANCE

L'acte d'acquisition de la société Elliance prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction des performances (chiffre d'affaires) et de la croissance (nouvelles embauches) sur trois années : 2006, 2007 et 2008. Il a été prévu un complément de prix maximum de 450 K€ payable sur trois années (2006, 2007 et 2008). Un premier complément de prix a été payé courant 2007 pour un montant de 150K€. Au 31 décembre 2007, le complément de prix retenu s'établit à 150 k€.

BD ESPACE (Ex-SyBOR)

L'acte d'acquisition de la société BD Espace (ex-Sybor) prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction de l'EBIT et des performances sur trois années : 2007, 2008 et 2009. Il a été prévu un complément de prix maximum de 3 000 KCHF payable sur trois années (2007, 2008 et 2009). Au 31 décembre 2007, le complément de prix retenu s'établit à 469 K€.

BD SUISSE SA AG (ex-INTEGRATED SOLUTIONS)

L'acte d'acquisition de la société BD Suisse SA AG (ex-Integrated Solutions) prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction de l'EBIT et des performances sur 2007. Au 31 décembre 2007, le complément de prix retenu s'établit à 213 K€.

EXENS

L'acte d'acquisition de la société EXENS prévoit le versement d'un premier complément de prix, maximum de 746 130 €, calculé en fonction de la trésorerie nette au 31 décembre 2007. Un second complément de prix a été prévu et déterminé en fonction du chiffre d'affaires et de l'EBITDA sur 4 années (2007 ; 2008 ; 2009 et 2010) Au 31 décembre 2007, le premier complément de prix s'établit à 746 K€ et sera payé en 2008. Compte tenu des performances de 2007, le second complément de prix a été comptabilisé pour 256 K€ payable en 2008.

BD CONSEIL

L'acte d'acquisition de la société BD CONSEIL prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction de l'état d'avancement du logiciel MERCURY. Il a été prévu un complément de prix maximum de 360€ payable en 2008. Au 31 décembre 2007, le complément de prix comptabilisé s'établit à 260 K€.

Récapitulatif des compléments de prix		
en K€	Complément de prix maximum restant dû	Complément de prix provisionné au 31/12/07
BD Netherlands	100 K€	0
BWINNER	100 K€	100 K€
SYSIUM	105 K€	55 K€
ELLIANCE	300 K€	150 K€
BD Espace (ex-SyBOR)	3 000 KCHF (1 810 K€)	469 K€
BD Suisse SA AG (ex-Integrated Solutions)	353 KCHF (213 K€)	213 K€
EXENS	N/A	1 002 K€
BD CONSEIL	360 K€	260 K€

ASSURANCES ET COUVERTURES DES RISQUES

ASSURANCES, COUVERTURES DES RISQUES ÉVENTUELS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ENCOURUS

Business & Decision a souscrit des **polices d'assurances** couvrant les points suivants :

- assurance responsabilité civile professionnelle (RCP),
- assurance multirisques professionnelle (incendie, dégâts des eaux, risques annexes, catastrophes naturelles, etc. / IARD), couvrant les risques généraux,
- assurance bris de machines,
- véhicules.

L'assurance perte d'exploitation ne semble pas nécessaire au métier de Business & Decision car la prestation de services amène la Société à déléguer le plus souvent son personnel chez ses clients. Le système informatique du Groupe est organisé en réseau et toutes les données sont stockées sur des serveurs. Ces serveurs sont placés dans une salle dédiée, réfrigérée et un robot génère

automatiquement des sauvegardes (tous les 2 jours et chaque week-end). Cette sauvegarde est enregistrée sur bande magnétique. Par ailleurs, les données situées sur les ordinateurs portables sont gravées sur CD-Rom une à deux fois par an.

Le montant total des primes d'assurances représentait pour l'exercice 2007 : 108 062,30 €.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS

Les investissements financiers réalisés par la Société au cours des trois dernières années concernent essentiellement des opérations de croissance externe (acquisitions ou reprises de fonds de commerce et d'activités). Business & Decision a également mis en oeuvre des plans de rachats d'actions. **Le reste des investissements réalisés au cours des trois derniers exercices est constitué d'immobilisations corporelles.** Il s'agit de matériel informatique, financé intégralement sur fonds propres, ainsi que des véhicules de transport destinés à certains consultants, financés essentiellement en crédit-bail. Les immobilisations incorporelles sont constituées de frais de recherche et développement activés. Ces frais concernent des développements de logiciels destinés à une utilisation interne ou à des boîtes à outils destinées à être réutilisées lors de prestations futures.

Tableau récapitulatif des principaux investissements financiers sur les trois derniers exercices :

Exercice 2007	<i>(en K€)</i>
acquisition de titres et nouvelles créances rattachées	31 075
prêts au personnel	-106
actions propres	648
Exercice 2006	<i>(en K€)</i>
acquisition de titres et nouvelles créances rattachées	10 711
prêts au personnel	-12
actions propres	892
Exercice 2005	<i>(en K€)</i>
acquisition de titres et nouvelles créances rattachées	-434
prêts au personnel	+31
actions propres	+522

FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

A la connaissance de la Société, **il n'existe à ce jour aucun fait exceptionnel ou litige** susceptible d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, le patrimoine, l'activité ou les résultats de Business & Decision ou de ses filiales.

PARTENARIATS

Business & Decision a poursuivi sur l'exercice 2007 sa politique de partenariats avec les principaux éditeurs du marché, sources de prescriptions et d'activités commerciales croisées.

Cette coopération stratégique et étroite concerne les actions commerciales et marketing communes aux deux sociétés ainsi que la veille technologique.

L'année 2007 a été marquée par les fusions - acquisitions entre éditeurs, majeures, qui ont fait évoluer le marché de façon importante et avec une concentration des principaux acteurs. Business & Decision travaille désormais majoritairement avec 4 éditeurs stratégiques, qui se sont développés, tant en taille qu'en diversité de leur offre.



- Année clé marquée par le rachat de Hyperion par Oracle (progressif par pays entre juillet (US) et décembre (France)).
- Oracle est partenaire stratégique sur :
 - les Sciences de la Vie : partenaire leader aux US sur nos offres spécifiques
 - la BI : Business & Decision renforce son partenariat BI existant avec Oracle (OBIEE, Oracle 10g, ...) avec l'intégration de Hyperion, dont il est 1er intégrateur en Europe depuis 2002, partenaire Platinum, avec 155 clients communs en France. Maîtrise totale de B&D de l'ensemble de la gamme, et compétences internationales, plus particulièrement en France, Espagne, Suisse, Israël, Tunisie, ...
 - le CRM : Business & Decision est premier intégrateur de Siebel en France
 - Oracle et Business & Decision développe leur partenariat sur l'ECM (...), la gestion des identités et des rôles
- Business & Decision est « Certified Advantaged Partner » d'Oracle
- Business & Decision développe son pôle ERP centralise les savoir faire de mise en œuvre d'ERP SAP, avec Exens, et des offres spécifiques de pilotage de grands projets, de gestion immobilière, de gestion à l'affaire et des industries de process
- BI :
 - Déjà partenaire stratégique en BI avec BW et BI7, SAP prend une ampleur incomparable avec les rachats en 2007 d'OutlookSoft (1er intégrateur en France), de Business Objects (« Platinum Partner ») et de Cartesis (expertise éprouvée). Rédaction par Business & Decision du Livre blanc de l'intégration de BO avec SAP.
 - Maîtrise complète de l'ensemble des technologies de cette nouvelle offre BI.
- Développement majeur du partenariat CRM avec Business & Decision et la nouvelle offre SAP CRM 2007
- Positionnement stratégique sur l'offre de Gouvernance, Risques et Conformité
- Partenariat européen « Special Expertise Partner » sur Neatweaver en Suisse, participation à la R&D de SAP à Waldorf avec Business & Decision Allemagne, ...
- Centre de services BI
- Business & Decision est PartnerEdge de SAP avec le statut Associate



- Le rachat de Cognos par IBM complète les acquisitions des 18 derniers mois et permet l'émergence d'une nouvelle offre à plus value décisionnelle et fonctionnelle dans les domaines de la BI, l'EPM, l'IT, avec Cognos, Datastage (ETL), QualityStage (Qualité de données), Websphere Product Center (MDM, ex DWL) Data Mirror (temps réel), FileNet (ECM), ... IBM devient un partenaire pour son activité d'« Information Management ».
- Business & Decision est partenariat Platinum de Cognos, et son

seul intégrateur à avoir la maîtrise de l'ensemble de la gamme : gestion de la performance, gestion, élaboration budgétaire, consolidation statutaire, reporting, ...)

- Expertise sur l'alimentation de données, la qualité de données, la gestion des Méta Données

- Partenaire européen stratégique, « Gold Partner » avec une expertise forte au Benelux, en Grande-Bretagne, en France et en Tunisie
- Spécialisation en BI financière, avec la commercialisation de Performance Point Planning pour l'élaboration budgétaire et la planification financière, avec un développement réalisé par Business & Decision d'un pré paramétrage et la rédaction d'un Livre Blanc associé
- Expertise sur les technologies web : applications en asp.net, portail Sharepoint, gestion du cycle de vie des identités avec ILM
- Centre de services BI



- Mise en place d'un partenariat international, Gold en Europe, avec un savoir faire dominant en France, au Benelux, en Grande-Bretagne et en Russie
- Offres spécifiques :
 - sur les Sciences de la Vie (Belgique)
 - sur les risques bancaires (Belgique, France) avec la mise aux normes Bâle 2, MiFID, ...
 - la finance, avec SAS FM pour la gestion et l'élaboration budgétaire, SAS Activity Based Costing
 - les risques et la conformité pour les normes SOX, FDA, Solvency 2, ... en Banque, Assurance, ...
- Partenariat fort sur le CRM
- Centre de services BI et CRM

Business & Decision travaille également avec 2 autres types de partenaires :

- **les partenaires de taille moins importante** que nos partenaires stratégiques, positionnés sur une de nos activités principales, avec une part de marché intéressante. Les échanges commerciaux sont réguliers et très productifs avec eux :

- nous échangeons des informations commerciales sur le marché, nos clients et nos prospects
- nous leur apportons :
 - une réactivité et une souplesse commerciales importantes, un nombre d'interlocuteurs limités avec un processus de décision rapide, inhérents à notre taille et à notre business model
 - une double expertise fonctionnelle et technique.

- **les partenaires « en devenir »**, dont l'activité nous semble à fort potentiel. Ils ont une offre qui les différencie :

- par leur technologie ; nouveau concept de base de données, possibilité de requête sur des données non structurées, ...
- par leur cible commerciale : le plus souvent une niche, telle que le reporting lié à l'environnement durable, le calcul et les simulations de la partie variable des salaires, le « role management », ...

La vision stratégique du marché et l'expertise technologique de Business & Decision nous permettent de porter un jugement de valeur adéquat sur ces petits éditeurs et ainsi :

- nous les aidons à développer leur offre
- nous nous valorisons auprès de nos clients en leur présentant ou proposant ces innovations.

**ATTESTATIONS
DES RESPONSABLES
DU DOCUMENT
DE RÉFÉRENCE ET
DU CONTRÔLE
DES COMPTES**

NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Patrick Bensabat, Président-Directeur Général de Business & Decision.

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (ci-joint) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence"

Patrick Bensabat,
Président Directeur Général de Business & Decision.

Fait à Paris, le 25 juin 2008.

RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Robert Benjamin

26, rue Vineuse, 75116 Paris

- début du mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} décembre 1997
- fin de mandat : mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2003, renouvelé lors de l'Assemblée générale mixte du 16 décembre 2003 ; mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Aplitec SA, représenté par Pierre Laot

44, quai de Jemmapes, 75010 Paris

- début du mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mars 2000
- fin de mandat : mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2005, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2005 jusqu'au 31 décembre 2010.

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

Haim Benchetrit

30, rue Moyenne, 18000 Bourges

- début du mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} décembre 1997
- fin de mandat : mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2003, renouvelé lors de l'Assemblée générale mixte du 16 décembre 2003 ; mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 16 juin 2005 jusqu'au 31 décembre 2010.

Jean-Pierre Larroze

44, quai de Jemmapes, 75010 Paris

- début du mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire 30 mars 2000
- fin de mandat : mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2005, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2005 jusqu'au 31 décembre 2010.

INCORPORATION PAR REFERENCE

En application de l'Article 28 du règlement CE N°809/2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006 et le rapport des commissaires aux comptes figurant respectivement aux pages 14 à 46, ainsi qu'à la page 47 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 3 août 2007 sous le numéro D07-0779,

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005 et le rapport des commissaires aux comptes figurant respectivement aux pages 14 à 48, ainsi qu'à la page 49 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 23 novembre 2006 sous le numéro D06-1203,

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2004 et le rapport des commissaires aux comptes figurant respectivement aux pages 13 à 31, ainsi qu'à la page 32 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 23 novembre 2005 sous le numéro D.05-1313,

Les parties non incluses de ce document sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit dudit document de référence.

POLITIQUE D'INFORMATION FINANCIÈRE

RESPONSABLE INFORMATION FINANCIÈRE

Patrick Bensabat

Président-Directeur Général de Business & Decision
153, rue de Courcelles, 75817 Paris cedex 17, France
Tél. : +33 (0)1 56 21 21 21
Fax : +33 (0)1 56 21 21 22
Mail : finance@businessdecision.com

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE COMMUNICATION FINANCIÈRE

24 juin 2008	Assemblée Générale des actionnaires - relatif à l'exercice 2007 (17: 00) <i>Salle « Le Club », 153 rue de Courcelles, Paris 17e</i>
30 juillet 2008	Chiffre d'affaires semestriel exercice 2008, après clôture de la Bourse (17:35)
02 septembre 2008	Résultats semestriels exercice 2008, après clôture de la Bourse (17:35) Réunion analystes - investisseurs après résultats semestriels 2008, après clôture de la Bourse (17:35)
02 septembre 2008	<i>Hôtel Hilton Arc De Triomphe Paris - 51-57, rue de Courcelles Paris 8e</i>
29 octobre 2008	Chiffre d'affaires 3ème trimestre 2008, après clôture de la Bourse (17:35)
28 janvier 2009	Chiffre d'affaires annuel exercice 2008, après clôture de la Bourse (17:35)

PUBLICATIONS DESTINÉES AUX ACTIONNAIRES

Business & Decision s'est engagée auprès des autorités de marché et d'Euronext Paris à respecter leurs recommandations en matière d'information financière. La Société a également obtenu en janvier 2002 le label « Next Economy », qui intègre de nouvelles obligations en matière d'information financière.

Business & Decision édite annuellement un **document de référence en français, visé par l'Autorité des marchés financiers (AMF)**, disponible sur demande au siège de la Société et au format pdf (Acrobat) sur son site Internet (www.businessdecision.com) et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org), dans la base de données Sophie. Un rapport annuel abrégé est également disponible en anglais au format PDF (Acrobat) sur le site de Business & Decision.

Business & Decision diffuse également des **communiqués de presse, en français et en anglais**, sur ses résultats financiers (selon le calendrier indiqué ci-dessus), ou sur toute autre information à caractère financier. Ces communiqués sont notamment repris sur les sites Internet de la Société (www.businessdecision.com) et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org), dans la base de données Sophie.

Les **informations financières obligatoires** sont également publiées au « *Bulletin des annonces légales obligatoires* » et, sous forme résumée, dans « *la Tribune* », quotidien économique et financier français de diffusion nationale.

Business & Decision rencontre régulièrement des analystes financiers français et étrangers, notamment lors des **réunions de présentation des résultats semestriels et annuels** (« réunions SFAF »).

L'ensemble des éléments financiers (calendrier prévisionnel, historique de la Société, organigramme du groupe, indicateurs financiers, indicateurs boursiers, documentation financière) est également disponible, en français et en anglais, sur le **site Internet de la Société, rubrique « investisseurs »**.

**TABLE DE
CONCORDANCE
AVEC LE SCHEMA
DU REGLEMENT
COMMUNAUTAIRE
N° 809-2004**

Le présent document tient lieu de document de référence. Afin de faciliter la lecture, le sommaire ci-dessous renvoie aux principales rubriques de l'instruction d'application du règlement général de l'AMF.

1	Personnes Responsables	152
2	Contrôleurs légaux des comptes	153
3	Informations financières sélectionnées	7
4	Facteurs de risque	145-148
5	Informations concernant l'émetteur	
5.1	Histoire et évolution de la société	122-124
5.2	Investissements	149
6	Aperçu des activités	
6.1	Principales activités	11-13
6.2	Principaux marchés	11-13
7	Organigramme	22
8	Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	25, 35, 61, 63
8.2	Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations	N/A
9	Examen de la situation financière et résultat consolidés	
9.1	Situation financière	14-76
9.2	Résultat opérationnel	14, 42-45, 70
10	Trésorerie et capitaux	104, 132
11	R&D brevets et licences	55
12	Information sur les tendances	122-124
13	Prévisions ou estimations de bénéfices	122-124
14	Organes d'administration, de direction et de surveillance et Direction Générale	
14.1	Informations concernant les membres des organes d'administration et de Direction de la société	87, 93, 107
14.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de la Direction Générale	93
15	Rémunération et avantages	107
16	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	93
17	Salariés	19, 59, 99, 146
18	Principaux actionnaires	89, 112-133
19	Opération avec des apparentés	N/A
20	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société	
20.1	Informations financières historiques	6
20.2	Informations financières pro-forma	53
20.3	Etats financiers – Comptes sociaux	53-77
20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles	54, 77

20.5	Dates des dernières informations financières	123
20.6	Informations financières intermédiaires et autres	N/A
20.7	Politiques et distribution de dividendes	142
20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage	N/A
20.9	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	144
21	Informations complémentaires	
21.1	Capital social	65, 127-132
21.2	Actes constitutifs et statuts	N/A
22	Contrats importants	N/A
23	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	N/A
24	Documents accessibles au public	154
25	Informations sur les participations	46-61

GLOSSAIRE

Annuaire d'entreprise

Les annuaires fédèrent en un point unique les utilisateurs, les droits d'accès et l'ensemble des données pérennes de l'entreprise. Ces annuaires respectent un ensemble de protocole LDAP (« Lightweight Directory Access Protocol »).

ASP (« Application Service Provider »)

Le client n'est pas propriétaire de l'application ou des outils qui ont servi à développer son application. Celui-ci loue un droit d'accès à l'usage.

« Back office » / « Front office »

Dans le contexte de la Gestion de la Relation Client (CRM), on désigne par « back office » tous les éléments en amont du processus (bases de données, logiciels de gestion...), par opposition au « front office », qui regroupe tous les éléments directement en contact avec le client (logiciels de centres d'appels, d'automatisation des forces de vente, etc.).

Base de données

Élément central du « data warehouse » (entrepôt de données), la base de données stocke les informations extraites des bases de production et peut atteindre des tailles considérables. Il existe plusieurs types de bases de données, fonctions de la technologie utilisée pour stocker les données : les bases relationnelles et les bases multidimensionnelles (utilisées dans les entrepôts de données) ; les bases de données objet et les bases multimédias.

« Business Intelligence »

Cette dénomination regroupe l'ensemble des outils utilisables, directement sur un poste de travail, par une personne non spécialiste : requêteurs, outils d'analyse multidimensionnels, outils de « data mining »

« Business to business » (B-to-B)

Transactions électroniques d'entreprise à entreprise.

« Business to customer » (B-to-C)

Transactions électroniques d'une entreprise vers un particulier, un client final.

« Business to employe » (B-to-E)

Transactions électroniques entre une entreprise et ses salariés.

« Call center » / Centre d'appels

Service de réception et d'émission d'appels téléphoniques, permettant d'aiguiller et/ou de traiter les appels. Par extension, le centre d'appels est le mode de contact personnalisé unique entre l'entreprise et ses interlocuteurs, autre que le face à face.

« Customer relationship management » (CRM) - Gestion de la Relation Client

Stratégie, organisation et technologies plaçant la relation client au coeur des préoccupations de l'entreprise et se traduisant par la mise en place de dispositifs répondant aux demandes actuelles et futures des clients.

CTI (Computer telephony integration »

Couplage téléphonie-informatique)

Echanges d'informations (comme le numéro d'appel par exemple) entre les systèmes téléphoniques et les systèmes informatiques. Le CTI permet ainsi de relier un numéro d'appel à des informations stockées dans une base de données, concernant l'appelant ou l'appelé, et présentées en temps réel à l'écran de l'utilisateur.

« Data marts »

Sous-ensemble du « data warehouse », le « data mart » contient les données de l'entreprise spécialisées par métier (ainsi le « data mart » comptable ne contiendra que les données utilisées par les responsables comptables).

« Data mining »

Outils de prospection de données, permettent de sélectionner, à la place de l'utilisateur, un certain nombre de données. Il existe trois catégories d'outils de « data mining » : les outils de filtre, qui en fonction des informations reçues par l'utilisateur, sélectionne celles qui lui sont importantes (par exemple, la liste des agences dans lesquelles le chiffre d'affaires est inférieur de plus de 20 % à l'objectif) ; les outils basés sur des technologies proches de l'intelligence artificielle, capables d'aller « plonger » dans les bases de données pour découvrir, à la place de l'utilisateur, de nouvelles connaissances (par exemple, un outil de « data mining » découvrira que la vente des plans d'épargne dans les agences de la région Ouest est inférieure à celle de la région Sud, ou encore que les acheteurs d'un produit financier sont plutôt des professions libérales de plus de 40 ans) ; les agents intelligents, qui sont capables de travailler même en l'absence de l'utilisateur, et qui, en naviguant dans les bases, rapporteront de nouvelles connaissances.

« Data warehouse »

Véritable entrepôt de données, le « data warehouse » désigne à la fois la base dans laquelle sont stockées l'ensemble des informations, mais également l'ensemble du système d'information décisionnel. Ainsi, dans un « data warehouse » regroupant des factures clients et un fichier des comptes clients, il faudra stocker non seulement les deux fichiers cités, mais aussi l'ensemble des liens qui permettent de savoir quel client a commandé quels articles, et inversement quel article a été commandé par quels clients.

« Entreprise application integration » (EAI)

Outils d'intégration et de gestion entre plusieurs applications de l'entreprise.

« E-learning »

Ensemble des systèmes et technologies permettant la formation de salariés ou d'étudiants à distance.

« E-procurement »

Ensemble des systèmes et technologies permettant l'optimisation de la fonction achat d'une entreprise et sa gestion électronique.

« ERP-Entreprise resource planning »

Gestion centralisée des processus de l'entreprise.

Extranet

Utilisation des technologies Internet et mise en ligne d'informations et de services à usage des partenaires d'une entreprise (par identification et mot de passe).

Intranet

Utilisation des technologies Internet à usage interne d'une entreprise (salariés par identification et mot de passe).

« Lightweight directory access protocol » (LDAP)

Protocole commun aux annuaires électroniques d'entreprises.

OLAP

La norme OLAP (« On-line analytical processing ») définit les critères nécessaires à une base de données pour être qualifiée de base décisionnelle.

« Open source »

Logiciels pouvant être modifiés et redistribués librement (ce qui ne veut pas forcément dire « gratuitement »), d'où le nom de « logiciels libres ».

Outils d'alimentation

Ces outils sont utilisés pour récupérer les données des bases de production (systèmes opérants), les convertir, les transformer et enfin les stocker dans le « data warehouse » (entrepôt de données).

Places de marché

Site Internet destiné au commerce et à l'échange de services et marchandises propres à un même secteur d'activité.

Portail d'entreprise

Intégration, sur une interface du type site Internet, de l'ensemble des informations, applications et services destinés à un salarié.

« Profiling »

Identification du profil de l'Internaute, permettant d'analyser son comportement sur les sites.

Référencement

Procédures permettant d'intégrer l'adresse d'un site Internet dans les annuaires et moteurs de recherche.

Requêteurs

Un requêteur génère un code pour interroger des bases de données, une fois les données récupérées et préparées. Le requêteur permet à l'utilisateur d'un « data warehouse » d'accéder de manière autonome aux données de l'entreprise dans un langage proche de celui de son métier.

« SCM-Supply chain management »

Gestion de la chaîne logistique d'une entreprise.

« SFA-Sales force automation »

Processus permettant d'automatiser les forces de vente.

TMA (Tierce maintenance applicative)

La TMA s'inscrit dans une approche globale de l'évolution des systèmes d'information et répond aux besoins des entreprises qui cherchent à maîtriser leurs coûts de maintenance en garantissant la qualité de leurs services. Le prestataire met en oeuvre une approche industrielle des projets basée sur une méthodologie adaptée, des outils spécifiques et une organisation garantissant le maintien des compétences et la gestion optimale des ressources.



SIEGE SOCIAL :

153, rue de Courcelles
75817 Paris cedex 17
France

Tel. : +33 (0)1 56 21 21 21

Fax : +33 (0)1 56 21 21 22

INFORMATIONS INVESTISSEURS :

finance@businessdecision.com

www.businessdecision.com

rubrique « investisseurs »